

BULLETIN  
DE  
*l'Académie Royale  
de Langue et de Littérature  
Françaises*



BRUXELLES  
PALAIS DES ACADÉMIES

Bulletin  
de  
l'Académie Royale  
de  
Langue et de Littérature Françaises  
1977

## SOMMAIRE

### Séance publique du 3 décembre 1977

#### Histoire et information

Discours de M. Carlo Bronne .....	321
Discours de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française .	330
Discours de M. Jean-Maurice Dehousse, ministre de la Culture française.....	338

#### Qu'est-ce qu'un belgicisme?

Communication de M. André Goosse à la séance mensuelle du 10 septembre 1977 .....	345
---	-----

#### Nouveaux regards sur Charles De Coster et ses rapports avec Félicien Rops

Communication de M. Joseph Hanse à la séance mensuelle du 12 novembre 1977 .....	368
--	-----

#### Variations sur le temps et les temps, sur je et moi, sur Dieu et les dieux, par Robert-Léon Wagner .....

383

#### Chronique

Séances mensuelles de l'Académie — Divers .....	421
---	-----

#### Table des matières du Tome LV .....

423

#### *Catalogue des ouvrages publiés* .....

426

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm, réservées pour tous pays.

BULLETIN  
DE  
*l'Académie Royale  
de Langue et de Littérature  
Françaises*



BRUXELLES  
PALAIS DES ACADEMIES



SÉANCE PUBLIQUE DU 3 DÉCEMBRE 1977

## Histoire et information

Discours de M. Carlo BRONNE

Mesdames, Messieurs,

Vous me permettrez de rester assis pour deux raisons et la seconde est que l'historien, tel qu'on se l'est longtemps représenté est un vieux monsieur, de préférence barbu, coincé dans son fauteuil, entre sa table de travail et des montagnes de bouquins poussiéreux tandis que, selon la même imagerie, le journaliste est un homme jeune debout, qui marche, qui roule et qui vole, ingénieux et doué d'ubiquité.

Théophraste Renaudot, le père de la presse, l'a dit : « L'histoire est le récit des choses advenues ; la gazette est seulement le bruit qui en court ». C'est toujours vrai. Le journaliste veut être le premier à annoncer l'événement ; l'historien voudrait être le dernier à le commenter parce que personne après lui ne pourrait être plus exact ni plus complet. Nous allons voir que l'un et l'autre se bercent d'illusions. L'histoire est mouvante et l'actualité est trompeuse.

Sur quoi s'appuient le correspondant de guerre comme le responsable des chiens écrasés ? Sur les témoignages, à commencer par le sien. Or, qu'il s'agisse de faits d'armes ou de faits divers, le reporter ne voit qu'une partie de l'événement parce qu'il ne peut être partout à la fois et parce que les témoins qu'il interroge ont, chacun, une vision différente et limitée. Fabrice del Dongo, en plein cœur de la bataille de Waterloo, n'aperçoit guère que la charrette de la cantinière. Le jacobin Jehin de Theux, réfugié à

Paris sous la Terreur, ne songe qu'à chronométrer les exécutions capitales. Que dire dès lors de la difficulté que rencontre l'historien qui doit tabler sur des témoignages vieux de plusieurs siècles et transmis de bouche en bouche. Sans doute il les passe au crible de la critique historique. Il n'en reste pas moins que les mémoires d'hommes d'État auxquels il se réfère sont souvent des plaidoyers pro domo, que les correspondances sont rédigées pour plaire au destinataire, que les autobiographies sont des miroirs flatteurs. Louis XVIII disait de Chateaubriand : « Il voit loin quand il ne se met pas devant lui ».

On est stupéfait en lisant les journaux intimes du peu de place qu'y occupent les événements majeurs et de l'importance qu'y prennent les vétilles personnelles. Le 14 juillet 1789, Louis XVI n'écrit qu'un mot : « Rien ». Quand arriva à Londres la nouvelle du décès de Napoléon, lord Castelreagh se rendit auprès du roi d'Angleterre George IV dont les démêlés conjugaux avec Caroline de Brunswick faisaient scandale.

— Sire, fit le ministre, je viens apprendre à Votre Majesté qu'Elle a perdu son plus mortel ennemi.

— Quoi ! dit le roi, elle est morte ? »

Un joli texte de Giraudoux illustre l'incapacité de l'homme à dépasser le niveau de son existence prosaïque. Elpénor, compagnon d'Ulysse, était un Grec moyen, « spécimen de tous les milliers d'ignorants et d'anonymes peu curieux qui sont le canevas des époques illustres... Il ne connaissait le monde et le demi-monde épiques que par son plus piteux envers. Les grandes dates de la mythologie lui servaient uniquement d'aide-mémoire pour les faits méprisables de sa vie : le soir de Briséis, il avait gagné deux drachmes à un nommé Bérios, le soir d'Andromaque il avait bu du petit vin des Amazones avec un nommé Trachopis. Mais il ne pouvait se résoudre à ne pas croire à cette épopée comme un valet de chambre à l'existence de son maître. Il vidait les eaux de la fable. »

Nous avons tous notre mythologie quotidienne et familiale qui prime celle qui se tisse dans l'univers et les professionnels de l'histoire ne sont pas exempts de cette myopie. Le culte de Cléo a ses chapelles particulières. Les historiens sont des hommes comme les autres, façonnés par leur milieu et leur éducation, conditionnés

par leurs options politiques, leurs préjugés sociaux et leurs antipathies viscérales. Si sincère que soit leur désir d'objectivité, ils mesurent à leur aune les gens et les choses. L'ancien régime n'a pas la même couleur selon qu'il est jugé par Mathiez ou par Gaxotte.

Les premiers chroniqueurs cherchèrent surtout à mettre en relief les vertus et les victoires des seigneurs auxquels ils étaient attachés. Diplomate retraité, Villehardouin, en son château de Thrace, fait l'apologie de la quatrième Croisade sans dire pourquoi elle aboutit à Constantinople et non à Jérusalem. Joinville fait de l'hagiographie à propos de Louis IX qui vient d'être canonisé. Commines s'est fait payer grassement son passage du camp du Téméraire à celui de Louis XI. Froissart, chanoine de Chimay, eut le mérite d'aller de château en château, interroger les anciens combattants de son temps, encore que sa sympathie oscille entre ses maîtres successifs, le duc de Brabant et Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre. Peut-on dire que, trois siècles plus tard, Saint-Simon ait été plus libre de ses opinions, obsédé qu'il était par les privilèges des ducs et les querelles de tabourets ?

L'histoire a changé de méthode. Fini le minutieux déchiffrement d'archives qui prenait toute une vie de chercheur solitaire. Elle travaille aujourd'hui par équipe et dépouille des fonds entiers avec l'aide des ordinateurs, de la statistique, de Marx et de Freud. Elle ne croit plus aux personnages historiques ni aux batailles mais aux courants économiques et aux raz de marée démographiques. Elle aura demain d'autres assistants et d'autres démarches car, en dépit des historiens, elle prend à chaque décennie un visage nouveau. Les mêmes événements sont appréciés autrement selon les conceptions du moment.

Aldous Huxley a justement remarqué que l'antiquité n'a pas toujours eu une signification identique.

« Pour les sceptiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Grèce et Rome étaient des empires de la raison magnifiquement différents du monde réel dans lesquels les préjugés et les superstitions avaient si manifestement le dessus. Ils ont utilisé les exemples classiques comme des verges pour battre les prêtres et les rois. Pour les hommes de la Révolution française, la Grèce et Rome représentaient le républicanisme et le tyrannicide. Pour Napoléon, la Grèce c'était Alexandre et Rome c'était Auguste et Justinien. »

À chaque réveil politique d'un peuple a correspondu une Renaissance chauvine de son histoire nationale plus ou moins justifiée. Nous n'avons pas fait exception. Après 1830, toute une école savante de médiévistes et d'écrivains a découvert dans le passé des Belges la préfiguration d'une unité de destin que le présent a cruellement démentie. Nous aussi, nous avons fait dire aux petits noirs « nos ancêtres, les Gaulois ».

\* \* \*

Comment alors expliquer que malgré tant de glorieuse incertitude, ne cesse de croître le nombre des amateurs de livres, de revues, d'émissions historiques? Barrès y voyait l'attrait de la fixité rassurante qu'offre le passé. Il est difficile de cerner la personnalité de nos contemporains; ils peuvent nous réserver des surprises jusqu'à leur dernier soupir. Au contraire, les personnages disparus présentent des itinéraires achevés, des paraboles accomplies. Prenons garde! Cette fixité n'est qu'apparente. Les figures changent d'éclairage avec le temps qui passe. Nous avons vu réhabiliter Louis-Philippe et Napoléon III; il n'est pas jusqu'aux assassins comme Gilles de Rais qui n'aient bénéficié d'une grâce posthume de la part des thuriféraires de Sade.

Je crois plutôt que les morts nous séduisent non parce qu'ils ne sont plus mais parce qu'ils ont donné et par ce que nous leur prêtons: leur œuvre, leur légende, leur exemple. L'histoire est le soleil des morts. Comment rester insensible à tel portrait au burin du cardinal Dubois vu par Saint Simon: « C'était un petit homme maigre, effilé, chaffouin, à perruque blonde, à mine de fouine... Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître ». Ou à ces médailles frappées par Michelet: « Condé, un général d'été »; « Marie Stuart, une pâle rose de prison »; Wallenstein, « un marchand de meurtres »; le cardinal Dubois, « cette ordure romaine ».

Le génie de l'écrivain épouse ici le génie de l'histoire. Il ne nous est pas indifférent de retrouver en action, chez ceux qui furent, des valeurs éternelles, des règles constantes qu'il est puéril d'ignorer. Il ne s'agit pas de solliciter de l'histoire des leçons de morale ou de gouvernement. Elle est amorphe et souvent immorphe. Quant à en

tirer un enseignement, nous savons bien que le hasard est le meilleur auxiliaire des chefs pour déclencher les catastrophes, qu'il s'agisse du retard de Grouchy ou de la dépêche d'Ems. Ce n'est pas que l'histoire omette de dénoncer les erreurs commises ; c'est que les gouvernants oublient que l'histoire se répète. Par deux fois, un Bonaparte a entraîné la France dans une guerre fatale. Les vainqueurs de 1918 n'ont détaché la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie de l'empire austro-hongrois que pour les livrer en 1945 à une emprise non moins oppressive.

L'histoire agit sur notre sensibilité plus que sur notre raison. Elle exerce sur nous un charme, au sens magique du mot, qui est celui des fins des journées, des ruines, du regret qui s'attache aux choses révolues. L'imagination nous emporte comme le petit Pierre d'Anatole France frémissant à cette phrase de Tite Live : « Les débris de l'armée romaine gagnèrent Canusium à la faveur de la nuit ». Ce qui nous retient dans le fatras des dates et le fracas des armes, c'est la créature humaine avec ses joies et ses peines, ses ambitions et ses défaites. L'historien qui ne voit que des traités et des institutions, a dit Marc Bloch, n'est qu'un « manœuvre de l'érudition ». Il y a une fantaisie de l'histoire qui se plaît à des retournements de situation, à des mystifications confondantes comme l'a montré Jean d'Ormesson dans *La Gloire de l'Empire*, cette admirable évocation d'une civilisation imaginaire, avec ses palais vénitiens, ses temples romains et ses déserts arabes, ses intrigues et ses amours, ses enfants naturels et ses morts qui ne l'étaient pas, à la fois apologie du pouvoir de l'homme et satire de l'histoire, de ses hésitations, de ses tics, de ses doctes références plus ou moins abusives, de sa complicité avec la littérature que trahissent les récits légendaires et les mots apocryphes. Je ne suis pas de ceux qui les récuse. C'est la poésie de l'histoire ; on l'admire sans y croire. Non, François I<sup>er</sup> n'a pas dit : « Tout est perdu fors l'honneur » ; il l'a écrit en moins bien. Non, Louis XIV n'a pas dit : « Il n'y a plus de Pyrénées ». Non, le confesseur de Louis XVI n'a pas dit : « Fils de saint Louis, montez au ciel ». Ils auraient pu le dire, ils auraient été contents de l'avoir dit. La voix populaire s'exprime en style lapidaire. Si les manuels scolaires ont rangé au grenier l'œuf de Colomb et le vase de Soissons, il y aura toujours des incrédules qui se demanderont si Madame est morte

empoisonnée, si Louis XVII s'est évadé du Temple et quels yeux brillaient derrière le masque de fer.

\* \* \*

Ce n'est pas en simples spectateurs que nous assistons au déroulement de l'histoire. « On ne la voit pas se faire, écrivait Pasternak, pas plus qu'on ne voit l'herbe pousser ». Pourtant, elle pousse. Elle nous pousse même dehors. Que de choses ont évolué depuis notre enfance ! Qui n'a pas conscience à un certain âge qu'il est dépassé par le courant des idées et des modes des jeunes générations ?

Dans *Au plaisir de Dieu*, Jean d'Ormesson a décrit avec une tendre ironie la fin d'une très ancienne famille qui depuis huit siècles habite le même château en servant Dieu et le Roi. Elle a donné à la France des maréchaux, des ambassadeurs, des cardinaux. Elle vit dans le culte de leur mémoire et la soumission au plaisir de Dieu, lequel a opportunément coïncidé avec leur avantage depuis les croisades. Elle déteste les idées qui bouleversent les traditions : Luther, Darwin, la république et la liberté parce que la liberté est liée à la révolte, au droit de choisir, à l'anarchie. « La tolérance ? dit le vieux duc, il y a des maisons pour cela ». Sur les champs de bataille et dans ses missions diplomatiques, dans ses mariages, ses chasses à courre, ses usages domestiques, elle a toujours fait abstraction de ses inclinations pour rester fidèle à la tradition, au trône et à l'autel. Le mythe du bonheur individuel, d'invention récente, lui semble louche. C'est le seul point sur lequel le grand-père se trouve d'accord avec Karl Marx ; tous les deux, ils sont contre la bourgeoisie capitaliste et pour la subordination de chacun à la collectivité. Seulement, ce n'est pas la même.

Tout ce qui était rébellion contre l'ordre lui était étranger. « Il ne nous serait pas venu à l'idée, dit le narrateur, de fréquenter des prostituées, de nous couper une oreille ou de partir pour l'Abyssinie... L'histoire, tout au long de ces siècles qui nous apparaissent comme autant de nuits d'amour, nous avons passé notre temps à coucher avec elle. Comment n'aurions-nous pas été heureux de la retrouver dans notre lit ? Nous la connaissions, nous l'aimions...

nous la dominions. Rien ne nous agaçait plus que de la voir sortir avec d'autres. »

Et voici qu'elle sortait avec M. Blum, avec la République, avec le Front populaire. Le Roi n'était plus là et l'histoire contemporaine que fabriquait Dieu célébrait les fiançailles du socialisme avec le bonheur, c'est-à-dire l'époque la meilleure et la plus fugitive. Des mites s'étaient mises dans la soie des carrosses et les légumes des salons; elles s'appelaient la suppression du droit d'aînesse et l'impôt sur le revenu. Bientôt, la famille ruinée quittera le domaine ancestral, ses chiens, ses chevaux et ses métayers pour un cinq pièces à Paris, le métro et la bonne espagnole. Le vieux duc aura du moins la satisfaction de triompher sur un point: le progrès, l'industrie, le confort n'auront pas donné aux hommes le bonheur qu'ils escomptaient.

La bourgeoisie à son tour a senti monter vers elle les périls qui ont submergé la noblesse. L'évolution du monde est irrésistible. On colmate les brèches puis un beau matin, le flot emporte tout. Les certitudes morales sont fragiles. Les châtelains d'*Au plaisir de Dieu* préféraient aux « questions sans réponse » les « réponses sans question ». Aujourd'hui, on s'interroge sur tout et sur rien, ce qui, peut être utile, mais qui, érigé en système, risque de paralyser la créativité. Jean d'Ormesson a cette formule caustique qui pourrait s'appliquer à une certaine collectivité: « Maintenant qu'on a cessé de comprendre on explique ».

Valéry, dont est célèbre la condamnation de l'histoire, « le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré », a situé l'instant où une civilisation commence à se déliter :

« L'ordre pèse toujours à l'individu. Le désordre le fait désirer la police ou la mort. L'individu recherche une époque tout agréable où il soit le plus libre et le plus aidé. Il la trouve vers le commencement de la fin d'un régime social. Alors, entre l'ordre et le désordre règne un moment délicieux. Tout le bien possible que procure l'arrangement des personnes et des devoirs étant acquis, c'est maintenant que l'on peut jouir des premiers relâchements de ce système. Les institutions tiennent encore... mais sans que rien de visible ne soit altéré en elles; elles n'ont guère plus que cette belle présence; leurs vertus se sont toutes produites; leur caractère n'est plus sacré ou bien il n'est plus que sacré; la critique et le

mépris les exténuent et les vident de toute valeur prochaine. Le corps social perd doucement son lendemain. »

À l'heure où l'État, l'Église, l'homme sont mis en accusation, où le loisir est préféré à l'effort, la sécurité à l'initiative, le bien-être à la spiritualité, où le souci légitime des droits de l'homme appelle une Déclaration parallèle de ses devoirs, les pessimistes estimeront qu'est reconnaissable cette lézarde dont parle le poète. Les prodigieuses réalisations du progrès scientifique et technique ont fait oublier que l'univers a des lois qu'on ne peut impunément transgresser. « En dépit de la fusée et de la multiplication des moyens de production, disait le physicien von Braun, on n'arrivera quand même jamais avec neuf femmes enceintes à faire un enfant en un mois. »

\* \* \*

La lecture du journal, qui est la prière du matin de l'homme moderne, l'abreuve régulièrement de hold-ups, de génocides, de catastrophes et d'attentats terroristes. On souhaiterait trouver une chronique relatant ce qui a été fait de bien dans le monde dans la journée ; cela compenserait un peu ce qui a été fait de mal.

Perpétuellement sur le qui vive, la presse déverse sa hotte de nouvelles, qui est la vérité d'un moment, aussitôt complétée ou démentie par l'édition suivante. On le voit bien dans un genre de livres consistant à présenter au public dans le mois un fait d'actualité : le raid des Moluquois ou l'enlèvement d'un PDG. C'est ce qu'on a baptisé l'« histoire instantanée », la bien nommée car elle est instantanément mauvaise faute de recul et de connaissance des dessous de l'affaire.

La surabondance de détails qui empêche de saisir l'ensemble, la précarité des communiqués et des opinions exprimées dans les interviews font penser à une tapisserie dont une Pénélope linotypiste reprendrait sans cesse les mailles.

Jean d'Ormesson, philosophe de formation, romancier de vocation, ancien directeur d'un grand quotidien parisien nous dira ce qu'il pense de cette réflexion désenchantée d'un de ses confrères, feu Louis Armand : « Où est la sagesse que le savoir nous a fait perdre ? Où est le savoir que nous avons perdu par l'information ? »



---

J'ai trop vécu dans l'odeur âcre et excitante de l'encre d'imprimerie pour méconnaître la grandeur et la servitude de la presse, mais je puis comprendre que l'histoire, dans les brumes du lointain dont le temps l'enveloppe, dégage une odeur plus suave : l'herbe mouillée du souvenir.

**Discours de M. Jean d'ORMESSON  
de l'Académie française**

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'être accueilli aujourd'hui par votre illustre compagnie. Elle n'est pas seulement la sœur de celle à laquelle j'appartiens. Il me semble quelquefois qu'elle lui montre le chemin. Il lui arrive même de combler des lacunes et de réparer des omissions. Vous comptez parmi vous quelques très grands écrivains qui ne figurent pas chez nous. Non que nous ayons été aveugles depuis plus de trois siècles à l'éclat de certains noms. Je dirais plutôt qu'il s'agissait surtout d'une question de prénoms. Nous savons naturellement, chez nous, ce que signifient les noms des La Fayette, des Sand, des Noailles, des Colette. Mais nous voulons qu'on s'appelle Paul, Henry, François — et non pas Adrienne ni Anna. C'est vous dire combien je suis heureux et fier d'être l'hôte cet après-midi de cette Académie qui appelle à elle, sans exclusive ni préjugés, tous ceux et toutes celles dont le talent honore la langue et la littérature françaises.

Quel immense sujet vous nous avez proposé ! M. Carlo Bronne l'a traité avec cette grâce, ce charme, cette intelligence que nous lui connaissons tous. Je l'ai écouté nous parler de l'histoire avec un immense plaisir et un immense intérêt. Et je me garderai bien de lui adresser le reproche que les historiens ont coutume de se lancer les uns aux autres : celui de partialité. Je l'en féliciterais plutôt. Puisque sa partialité s'est exercée en ma faveur.

Histoire et information. Que je vous l'avoue aussitôt : je crains d'avoir fort peu de titres à parler de l'une comme de l'autre. Je me suis bien, ici ou là, occupé un peu d'histoire. Mais je n'ai jamais cessé de l'inventer. J'ai bien dirigé un grand quotidien parisien. Mais il me semble qu'il y a déjà des siècles. Il faut pourtant

essayer de toujours tourner ses faiblesses à son avantage : c'est la loi du judo et c'est celle des grands stratèges. Vous avez cru inviter un historien et un journaliste. Mais vous avez fait beaucoup mieux : vous avez invité quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre et qui se sentira donc aussi libre que possible pour parler à la fois de l'histoire et de l'information.

M. Carlo Bronne vient de se livrer à une excellente critique de la notion de témoignage. Elle suffit à compromettre gravement et peut-être à réduire à néant au moins la première partie de la formule de Théophraste Renaudot. La gazette est peut-être seulement « *le bruit qui court* » sur les événements. Mais l'histoire n'est certainement pas « *le récit des choses advenues* ». Le récit des choses advenues exigerait un temps au moins égal à leur déroulement — et peut-être un temps infini. Considérez que leur déroulement n'est pas linéaire. Il faudrait être en même temps dans tous les points du monde, dans toutes les volontés, dans toutes les consciences pour rendre un compte exact du passé du monde. Oui, le récit des choses advenues laisserait loin derrière lui l'immensité de l'infiniment grand et celle de l'infiniment petit. En vérité, et Raymond Aron l'a montré dans un livre capital, son *Introduction à la philosophie de l'histoire*, qui marque les limites de l'objectivité historique, en vérité, l'histoire et l'information ont quelque chose d'essentiel en commun : l'une et l'autre se livrent d'abord à un *choix* ; l'une et l'autre reposent sur une perspective. L'information, à cet égard, n'est qu'une histoire immédiate. Et l'histoire n'est rien d'autre qu'une information qui a le temps pour soi.

Au-delà des idéologies, des modes, des propagandes et des erreurs, l'histoire comme l'information, nous l'avons tous appris, repose sur la détermination des faits. Mais qu'est-ce qu'un fait, dans l'histoire et dans l'actualité ? C'est une parcelle du flux temporel plus ou moins arbitrairement détachée de son contexte par un regard orienté qui lui confère son sens. Il y a des faits, c'est entendu. Je suis ici ce soir. M. Georges Sion et M. Carlo Bronne aussi. Vous aussi, M. le Ministre. Napoléon a été battu, non loin d'ici, par une coalition. Jules César a été assassiné aux ides de mars, à Rome. Mais qu'est-ce qui fait que certains événements sont privilégiés par rapport à d'autres, que les journaux en parlent, que les manuels les mentionnent ? On dira : la place qu'ils

tiennent et le rôle qu'ils jouent dans l'évolution de l'humanité. Mais sait-on ce qui joue un rôle dans le développement des hommes ? Longtemps, l'histoire n'a été qu'une liste, une chronologie, une généalogie de souverains. Longtemps elle n'a été qu'une suite de récits de batailles. L'évolution de la science historique — dans laquelle ce qu'il est convenu d'appeler l'École des Annales a joué un rôle déterminant — a remplacé le stéréotype de l'événement historique par un modèle de l'histoire où la pression populaire, les données économiques et sociales, voire l'inconscient collectif jouent un rôle croissant. Il est permis d'avoir le sentiment que l'information et l'histoire tâtonnent dans le choix de leurs faits et de leurs événements-clés.

De temps en temps se produisent pourtant de ces révolutions soudaines, de ces bouleversements du temps où chacun voit clairement que quelque chose s'achève et que quelque chose commence : la prise de Rome par Alaric, la chute de Constantinople, l'invention de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique, la prise de la Bastille, la guerre mondiale, la révolution d'Octobre. Alors on cherche à en découvrir les causes et à en déterminer les conséquences. L'histoire apparaît ainsi comme une sorte de reportage et souvent d'enquête policière qui suit dans le temps en train de passer les chemins capables de mener à ces carrefours jugés cruciaux et à ces éruptions réputées décisives — et qui néglige le reste.

Remarquons que l'histoire met souvent très longtemps à découvrir ce qui est important. Les grands massacres la frappent légitimement et les invasions des barbares, les expéditions de Gengis Khan ou de Tamerlan, les millions de morts des grandes guerres ou des camps de concentration ne passent guère inaperçus. Mais d'autres événements aussi considérables mettent parfois plusieurs siècles à surgir de l'anonymat : la découverte du feu ou de l'agriculture, la domestication du cheval, la lente marche vers la découverte des lois de l'univers parurent longtemps négligeables à côté d'une bataille ou d'un couronnement. Il faut quelquefois des années et des années pour que les cadavres eux-mêmes prennent leur poids d'éternité. Choisissons deux exemples à deux horizons bien différents : les dizaines et les dizaines de millions d'opposants, de tièdes et même de partisans massacrés par Staline et par la

révolution bolchévique ; les dizaines et les dizaines de millions de cadavres accumulés, pendant des siècles, dans l'indifférence générale, par le trafic des esclaves. Dans les courbes démographiques, les conflits les plus meurtriers marquent un léger décrochement. Mais la grande peste du Moyen Age qui dépeupla l'Europe ou les grandes catastrophes naturelles de la Chine — famine ou inondation — provoquent des effondrements.

Ainsi, l'histoire et l'information reposent l'une et l'autre sur l'exercice d'un choix. L'historien détermine ses centres de recherche et ses têtes de chapitres ; et le journaliste organise les titres de sa première page. Nous avons montré, j'espère, les tâtonnements de l'historien. Que dire du journaliste ? Non seulement le fait divers voisine avec l'événement historique, mais tous les jugements sur l'art, sur la littérature, sur la vie des idées, sur l'évolution économique et sociale, sur tout, sans exception, sont frappés de précarité. Relisez un vieux journal, exercice salutaire que je ne saurais trop recommander : la hiérarchie des événements est pour nous stupéfiante — et pourtant bien naturelle. Un bal à la Cour est évidemment plus important que la publication du *Capital*. L'historien, à ce stade, prend un avantage immense : il a le bénéfice du recul. Il doit choisir, lui aussi, mais il a le temps pour allié. Le journaliste a le temps pour ennemi. Le nez collé sur l'actualité immédiate, il hésite entre Ronsard et Hugo, il ignore totalement si Rimbaud ou Mallarmé sont de grands poètes, si Coppée ou Bouilhet ne leur sont pas supérieurs, il tresse des lauriers à Staline, il ne voit pas que le traité de Versailles est déjà gros des drames à venir, il pense que France-Bulgarie ou qu'un hold-up sanglant méritent plus de place, d'attention, de peine que les travaux obscurs d'un employé du bureau des brevets de Zürich qui s'appelle Albert Einstein ou d'un inconnu dont je suis bien incapable de vous livrer le nom et qui prépare, au moment où je vous parle, l'ouvrage décisif qui bouleversera notre avenir.

Voilà le point, je crois, où le paysage se modifie et où les perspectives se renversent. À la mise de l'historien sur un piédestal d'objectivité et au dédain témoigné au journaliste, nous avons répondu en les ramenant tous deux en face des nécessités d'un choix plus ou moins arbitraire et nous les avons soumis l'un et l'autre à la tragique limitation de l'objectivité par les perspectives

étroites des passions, des habitudes et du temps. Mais voilà que, maintenant, à l'intérieur de ce système universellement précaire et qui mérite sans doute amplement la méfiance presque méprisante d'un Paul Valéry, l'historien s'appuie au moins, pour justifier ses choix, sur l'apaisement des fureurs, sur une certaine unanimité des savants, sur la puissance incomparable du temps alors que le journaliste reste embourbé — et aujourd'hui plus qu'hier — dans la masse formidable des informations où il manœuvre à tâtons.

C'est ici que prend son sens la formule de Louis Armand que citait tout à l'heure Carlo Bronne : « *Où est la sagesse que le savoir nous a fait perdre ? Où est le savoir que nous avons perdu par l'information ?* » C'est un lieu commun aujourd'hui que les périls de la sous-information. Les drames de la sur-information me paraissent au moins aussi redoutables. Hegel voit dans le journal la prière du matin de l'homme moderne. Mais combien de fois par jour nos muezzins modernes nous appellent-ils à la prière ? La radio du réveil, le journal du métro ou de l'autobus, la télévision de midi, le journal du soir, la télévision du diner... Que de sensationnelles inepties, que de sottise magnifiée et montée en soufflé nous sont déversées chaque jour, chaque heure, chaque minute sur la tête ! On pense au mot admirable de Montherlant : « *Roulez, torrents de l'inutilité !* » Et à une réflexion que me faisait un jour Claude Lévi-Strauss : « *Il semble qu'une des conditions désormais de la culture soit la surdité.* »

Ne soyons pas trop sévères pour le journalisme ni pour l'information. Il y a quelque chose de fascinant et sans doute d'admirable, quelque chose de puissamment romanesque et poétique dans ces liens qui unissent à tous les autres chaque élément de notre espace et chaque point de notre planète. Il y a un *en même temps* du monde qui est un des aspects du vertige du moderne. Et peut-être à la fois une des racines de l'unanimité de Jules Romains et une des sources d'inspiration d'un Claudel ou d'un St-John Perse. Jadis le monde était divisé en ces cultures qu'énumérerait un Toynbee. Entre elles, point — ou très peu — de dialogues. Nous sommes aujourd'hui partout à la fois. M. Carlo Bronne avait bien raison, tout à l'heure, d'insister sur le don d'ubiquité du journaliste. Une pièce de théâtre à New-York, une

émeute en Amérique latine, une exécution capitale en Afrique, un suicide par le feu en Asie nous sont aussi présents — et souvent plus — qu'un événement qui se déroule dans notre propre ville, dans notre propre quartier. Alors que le temps, dont s'occupe l'historien, est resté la forme de notre impuissance, l'espace, dont s'occupe le journaliste, est devenu la forme de notre puissance. L'information est un cas particulier de la communication, et la communication est une des forces qui règnent en maîtresse sur notre monde. C'est dans le domaine de la communication qu'ont été réalisés, depuis un siècle, les progrès les plus foudroyants.

Mais un des renversements les plus significatifs de notre temps porte précisément sur le progrès. Support de tous les optimismes, le voilà objet de soupçon. L'information met l'univers entier à notre disposition. Quel progrès! En sommes-nous donc plus heureux?

On dirait qu'à force de recevoir, grâce à l'information, le monde entier dans notre chambre à coucher, dans notre salle de bains, dans notre *living*, pour parler comme il faut, nous ne sommes plus nulle part. C'est parce que l'information l'emporte sur l'histoire que nous sommes des déracinés.

C'est ainsi, je crois, qu'on peut expliquer cet élan vers l'histoire et cette soif de racines évoquée tout à l'heure par M. Carlo Bronne. Un des plus grands succès de l'édition américaine ne s'appelle-t-il pas *Roots*? Nous sommes las d'être éparpillés à travers tous les ailleurs et nous aspirons à rentrer en nous-mêmes et dans notre propre passé. Au moment même où, après la philosophie, les langues anciennes et l'orthographe, l'histoire se met à être menacée de négligence par l'enseignement officiel, le passé, le *rétro*, prend un éclat nouveau dont il faut chercher l'origine dans l'angoisse collective causée par la rupture, par la dissémination et par la superficialité.

L'urgent — lié à l'information — nous a fait perdre de vue l'essentiel — lié à l'histoire. Dans cet univers de la publicité, de la hâte, de la recherche du nouveau et du sensationnel, nous avons soif d'essentiel. Voilà pourquoi, j'imagine, tout le clinquant, toute la fascination, toute la réelle griserie de l'information ne nous suffisent plus. Dans la crise des valeurs dont nous voyons autour de nous tant de témoignages si clairs, nous réclamons de la

permanence. J'appelle *journalisme*, écrit André Gide, *ce qui sera moins intéressant demain qu'aujourd'hui*. Et Péguy : *Rien n'est plus vieux que le journal de ce matin — et Homère est toujours jeune*.

Nous en revenons ici, Mesdames et Messieurs, à un problème fondamental : à celui qui occupe, j'en suis de plus en plus convaincu, une place décisive dans la philosophie et dans la littérature, et qui en commande les accès : je veux dire le temps.

S'il fallait résumer d'une seule phrase tout ce qui vient d'être dit, je proposerais la formule suivante : l'information s'occupe du temps qui passe. Et l'histoire, du temps qui dure.

L'une et l'autre sont fragiles puisqu'elles reposent sur le témoignage. L'une et l'autre sont arbitraires puisqu'elles dépendent d'un choix. La différence entre elles ne provient pas d'une opposition entre l'hypothèse et la certitude. La différence entre elles naît de ces deux attributs du temps, de ces deux visages qui n'en font bien sûr qu'un seul, et qui, pourtant, s'opposent entre eux : le passager et le durable, l'actuel et le permanent.

Le temps qui passe — l'information — c'est la hâte, la passion, la partialité des opinions et des intérêts, trop souvent la propagande et l'intoxication. C'est en un sens, la libération de l'individu à qui le monde entier est offert en pâture — et en un autre sens, sa servitude imprimée, radiodiffusée et télévisée, servitude d'autant plus pesante qu'elle est évidemment volontaire.

Le temps qui dure — l'histoire — c'est la sérénité, c'est l'apaisement, c'est la science et la recherche qui l'emportent sur les passions. Mais est-ce la vérité ? Non, bien sûr. Le mot terrible de Hegel — *Weltgeschichte ist Weltgericht* — ne veut pas dire que l'histoire du monde est équitable. Elle veut dire hélas ! seulement que, pour nous, humains, sur cette terre au moins, il n'y a pas d'autre recours.

Le temps qui dure et le temps qui passe sont l'un et l'autre du temps. Et l'information et l'histoire sont deux types de réflexion sur le temps, l'une mêlée d'espace et l'autre mêlée de souvenir. Redisons-le : elles sont fragiles et précaires l'une et l'autre. Mais comment ne pas voir que l'une — l'histoire — a une dimension, une profondeur de plus que l'autre — l'information. L'information, dans l'instant toujours renouvelé et dans l'espace, est à deux dimensions. L'histoire, liée au passé qui se projette dans le pré-



---

sent, est à trois dimensions. S'il me restait du temps — mais il ne m'en reste pas — j'essaierais volontiers de vous montrer que la littérature aussi n'est rien d'autre que du temps et que de l'*Ecclésiaste* à Bergson, de Héraclite à Hegel et à Marcel Proust, le temps règne sur la vie de l'esprit.

Mais puisque le temps est si précieux, il faut que je vous en laisse. Il faut que je me souvienne qu'il n'a que trop duré — et qu'il passe. Laissez-moi, pourtant, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs, vous apporter une dernière information et fixer un dernier point d'histoire: ma gratitude vous est acquise pour votre accueil, pour votre attention et pour votre indulgence.

**Discours de M. Jean-Maurice DEHOUSSE**  
**Ministre de la Culture française**

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Monsieur le Directeur,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Ministre Parisis,  
Monsieur le Chef de Cabinet du Roi,  
Monsieur le Président de la Commission Française de la  
Culture,  
Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

Au moment de m'adresser à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, et au-delà d'elle au monde des lettres qu'elle représente si dignement, je me sens le centre autant que l'objet de sentiments nombreux, divers et parfois contradictoires.

Tout d'abord, le fait de me trouver parmi vous, ou tout au moins devant vous, ravive en moi des souvenirs d'enfance d'ordre familial. L'idée même de votre Académie me ramène en effet à l'image d'un Académicien tel que M. Carlo Bronne en décrivait tout à l'heure le prototype populaire : âgé, et si je ne me trompe quant à l'expression que je cite, « coincé dans son fauteuil entre sa table de travail et des montagnes de bouquins poussiéreux ». Comme toutes les imageries, celle-ci ne correspond pas à la réalité historique, mais par contre elle correspond à l'image que l'enfant de six ans que je fus garde de l'un des vôtres, tel que je l'aperçus dans son appartement bruxellois de la Porte de Hal en 1942, et tel que je l'y vois encore. Faut-il dire que je n'avais guère, à l'époque, d'idée précise quant à ce qu'était l'Académie ? Aussi bien, ma visite n'avait rien de fort protocolaire, encore qu'il convenait alors qu'un filleul vînt de temps à autre saluer son parrain. Car le

Ministre que vous accueillez aujourd'hui se souvient avec émotion d'avoir été le filleul de celui qui fut votre Directeur des années difficiles de 1940 et de 1941, après avoir été celui de votre deuxième année de plein fonctionnement, 1922. Je veux parler, certains l'auront compris, de Maurice Wilmotte, auquel je dois directement ou indirectement bien des choses, et notamment la moitié de mon prénom.

Ayant maîtrisé ce souvenir bruxellois, dont la vivacité n'a pas diminué après plus d'un tiers de siècle, je n'ai pu dominer entièrement un autre réflexe, professionnel cette fois. Le juriste que je suis a eu la curiosité instinctive de se pencher sur les textes constitutifs de votre compagnie. J'ai donc relu, avec une attention toute spéciale, les divers arrêtés royaux qui fondent votre activité, et tout particulièrement celui auquel remonte votre création en tant qu'institution, l'arrêté royal du 19 août 1920.

Aussitôt — c'est la récompense de la technique juridique — les règles qui fixent la composition de l'Académie me sont apparues dans toute leur netteté, puisque dès l'article 1<sup>er</sup>, il apparaissait que mon prédécesseur Jules Destrée avait voulu grouper « les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours, ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant des ouvrages d'imagination ou de critique ».

Mais plus étonnant, plus révélateur et plus générateur de réflexions, c'est le Rapport au Roi qui m'a paru mériter un commentaire. Par sa langue, tout d'abord, qu'il me soit permis de le dire, et comme on voudrait que tous les textes légaux et réglementaires fussent encore écrits avec pareil respect des règles élémentaires de la syntaxe ! Les préoccupations de fond, cependant, n'y sont nullement sacrifiées à celles de la forme.

Aussi cet Exposé m'a-t-il inspiré quatre remarques d'ordre culturel, et une cinquième d'ordre plus politique.

Tout d'abord, l'Exposé met en évidence le souci de voir l'Académie, au-delà d'une définition stricte des lettres, au-delà des écrivains proprement dits, s'ouvrir à tous ceux qui font vivre la langue. « Le sens total d'une langue ne se révèle, en effet, qu'en fonction de son incessante transformation. Aux côtés de ceux qui l'emploient avec autorité et l'enrichissent parfois inconsciemment

doivent se trouver ceux qui en étudient le perpétuel mouvement ». Cette volonté d'élargissement est affirmée par deux fois, ce qui montre le prix que lui donne le fondateur. Plus d'un demi-siècle plus tard, et un demi-siècle qui a vu passer le raz-de-marée de toutes les formes de l'audio-visuel, cette préoccupation prémonitrice mérite d'être soulignée, et peut-être faut-il se demander si un jour ne viendra pas où ces nouvelles formes de vie de notre langue et de notre culture vous amèneront à élargir votre aréopage. Je suis de ceux qui pensent, en effet, que l'Académie Française n'a rien perdu de son rayonnement en recevant en son sein un René Clair, homme de culture assurément, mais qui avait choisi de privilégier l'image.

Deuxième remarque. Le modernisme de vos statuts éclate dans une autre préoccupation. « Les choix de l'Académie ne devront pas être exclusivement masculins. Dans ces dernières années, les femmes de lettres ont donné trop d'incontestables preuves de talent pour qu'on songe à les écarter d'une compagnie littéraire ». Faut-il rappeler combien cette préoccupation d'équilibre des sexes était rare en 1920 — combien aussi, du reste, elle est trop rare encore de nos jours ? C'est dire toute ma joie de pouvoir saluer tout spécialement celles qui ont été choisies pour être, en quelque sorte, les compagnes de votre compagnie.

Troisième remarque. Jules Destrée avait conscience d'accomplir une innovation en créant la section des membres étrangers de l'Académie, c'est-à-dire en ouvrant celle-ci à « tous les pays où le français est parlé, honoré, cultivé et qui sont comme les provinces intellectuelles de la civilisation française ». Et il ajoutait « Aucun lien ne rattache les uns aux autres, à l'heure actuelle, ces divers centres de culture ». Aujourd'hui, ces liens sont apparus, se sont affirmés : ce sont ceux de la communauté internationale française, ceux des États francophones, ceux de la francité. Ils ont pris des formes diverses, dont les plus connus sont sans doute au niveau des universités, l'AUPELF ; au niveau des parlements, l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française ; au niveau des États, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

Cette évolution devrait vous encourager, me semble-t-il, à prendre votre part au resserrement des liens culturels de la

francité. J'imagine aisément qu'on puisse trouver une formule d'évolution statutaire qui vous permette de devenir la première académie au monde dont la dimension serait universellement francophone. Si tel devait être votre vœu, soyez en tout cas assurés que je m'emploierais volontiers à le réaliser.

Enfin, dernière remarque, et qui se teinte, celle-ci, d'une pointe de regret sinon de reproche. Sur la base du Fonds National de la Littérature, dont l'État vous a confié la gestion, vous présidez avec sagesse à l'attribution de vingt-et-un prix. Leur nombre atteste à lui seul la diversité de vos préoccupations. Je me suis même réjoui — la culture n'étant pas un ghetto — de voir que tous les deux ans depuis 1924, vous attribuez le prix Auguste Michot à une œuvre consacrée à célébrer les beautés de la terre de Flandre. Mais, dès lors, comment expliquer qu'aucun de vos vingt-et-un prix ne réponde au souci, exprimé en toutes lettres dans l'arrêté royal de 1920, de voir l'Académie se préoccuper « de nos dialectes wallons si savoureux et si pleins de vie » ?

Ce regret en amène tout naturellement un autre, hélas irrémédiable. Celui de ne point distinguer parmi vous la silhouette familière de Marcel Thiry, que vous considérez à juste titre comme un « primus inter pares » — puisque vous avez couronné son œuvre à plusieurs reprises — et qui fut votre secrétaire perpétuel. Pour la première fois, cette salle, au cours d'une séance publique, porte la marque de son absence : qu'il me soit permis de saluer sa mémoire.

Un poète qui meurt est un poète qui reste doublement vivant, si c'est un grand poète, et Marcel Thiry était un grand poète. J'ai dit au Conseil Culturel de la Communauté Française de Belgique ma conviction, en rendant hommage à celui dont j'avais eu l'insigne honneur d'être le très jeune collègue parlementaire, que la voix de Marcel Thiry n'apparaîtrait que plus forte dans les années à venir. Plaise au destin qu'il en soit ainsi, car notre communauté française et notre patrie wallonne auront grand besoin, dans les années difficiles qui s'annoncent, d'entendre les conseils de cet homme courageux, lucide et exemplaire.

Aussi ai-je décidé, sur proposition de M. l'Administrateur Général Remiche, de faire procéder par le Département des Arts et Lettres à la réimpression de l'essentiel des textes de prose dus à la

main de celui qui fut votre confrère et notre ami ; ce volume formera le pendant des œuvres poétiques rassemblées sous le titre *Toi qui pâlis au nom de Vancouver*.

\* \* \*

Ce rappel fugitif d'une décision plus qu'administrative me rappelle que je vous avais annoncé quatre réflexions culturelles mais aussi une réflexion politique.

Quant à celle-ci, je dois choisir, car la séance d'aujourd'hui aurait pu servir de base à bien des analyses, et d'abord à celle du péril que fait courir tant à l'information qu'à l'histoire le rôle grandissant des puissances d'argent. Si je puis compléter sur un point l'exposé de M. d'Omersson, c'est assurément pour souligner qu'il ne peut pas être indifférent à l'Académie que ce soit désormais trop souvent à New York que l'on décide qu'un livre se vendra à Dinant ou à Durbuy, ni que cette décision soit prise non point à partir de la valeur propre de l'œuvre mais à partir des techniques publicitaires auxquelles on décide de recourir.

Mais développer ces considérations m'écarterait de la ligne que je me suis tracée, et qui consiste à mettre en évidence la modernité de l'œuvre législative qui donna vie à votre Académie.

Je reviens au contraire à ce souci en relevant combien votre existence même met à néant la croyance fallacieuse de ceux qui répètent, contre toute évidence, que ce qu'il est convenu d'appeler « les problèmes communautaires » sont la création des hommes politiques. Comme Marcel Thiry a protesté contre cette affirmation mille fois répétée ! Comme Maurice Wilmotte l'eût fait, lui qui dans tous les Congrès wallons du début du siècle réclamait des mesures appropriées de défense de la langue française ! Et combien il est important de souligner que votre création en 1920, en tant qu'institution spécifique de ce qu'on n'appelait pas encore la « Communauté française de Belgique », précède d'un demi-siècle la reconnaissance par le Constituant d'une autonomie culturelle désormais solidement ancrée et appelée à se développer encore. C'est le privilège de votre Académie d'avoir compté parmi les signes précurseurs les plus importants de notre prise de conscience : laissez-moi, en vous remerciant de veiller aujourd'hui à la

défense de la langue française, remercier également les premiers occupants de vos fauteuils, ceux qui surent briser la tradition et montrer la voie. C'est vous dire combien aussi je suis sensible au fait que vous ayiez bien voulu me remettre la Médaille de l'Académie : vous me permettrez de vous réitérer à cet égard mes remerciements très vifs.

Je souhaite voir dans votre geste, comme dans votre invitation, le signe d'une alliance que j'espère féconde.

Car la fluidité des mots, la sonorité de la langue, ne doivent pas nous dissimuler que je suis par définition un étranger dans votre demeure, et même doublement étranger : par la génération et par la nature politique de mes fonctions.

Étranger par la génération, car je me sens partie prenante de cette génération nouvelle pour laquelle l'image, sous toutes ses formes, devient une mamelle essentielle de la culture. Aussi bien n'ai-je jamais songé à dissimuler la prédilection que j'éprouve pour le cinéma ou pour cet autre art, encore trop peu et trop mal reconnu, et auquel pourtant la Communauté Française de Belgique doit beaucoup : je veux parler de la bande dessinée.

C'est un risque périlleux que vous avez assumé, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, en accordant la Médaille de l'Académie à un Ministre qui ne rougira pas de juxtaposer les noms d'Hergé, d'Edgard Jacobs, de Joseph Gillain, de Jacques Martin ou d'autres encore à ceux de Maeterlinck, d'Edmond Glesener, ou d'Albert Mockel !

Et, puisque M. d'Ormesson parlait tout à l'heure de prénoms, puis-je vous dire qu'un Spaak qui s'appelait Charles, et qui fut un des très grands scénaristes du cinéma français, aurait mérité lui aussi d'être associé à vos travaux ?

Du moins mes opinions résolument modernistes font-elles de moi un témoin privilégié. Et elles peuvent donner un sens renforcé à ma conviction que, dans l'océan d'images qui modèle les concepts culturels des nouvelles générations, l'épanouissement culturel n'est possible que si cet océan est parsemé d'îles de littérature. Car McLuhan n'est pas le prophète des temps modernes, et, contrairement à ce qu'il affirme, Gutenberg n'est pas mort deux fois. Nous avons encore besoin de livres, parce que le propre de la culture ne doit pas être d'opposer la lettre à l'image

mais de permettre à l'être humain de se réaliser grâce à l'image et grâce à la lettre.

Quant à la distance qui sépare la préoccupation politique de la préoccupation littéraire, Kipling en eût dit sans nul doute que c'était là une tout autre histoire. Pour ma part, je conclurai en citant un grand politique qui fut aussi un prodigieux semeur de pensées : Jaurès. Jaurès, cette figure, éclatante, controversée, détestée, admirée, Jaurès qui encadre étonnamment notre siècle parce qu'il en a dominé les premières années et que, contre toute attente et après une espèce de purgatoire, l'évolution politique la plus récente, notamment celle de l'autogestion, y ramène.

C'est dans la *Dépêche* qui n'était pas encore celle *du Midi* mais seulement celle *de Toulouse* que Jaurès publiait, le 15 octobre 1890 un article virgilien reflétant à la fois la discussion de deux polytechniciens et les préoccupations d'un homme politique profondément engagé dans le combat social des mineurs de Carmaux. C'est dans cet article que j'ai trouvé les lignes suivantes, que je vous légue avant de quitter la tribune :

« Pascal disait en regardant le ciel qui se déploie sur nos têtes : le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie.

Pour moi, au sortir des périodes électorales, des polémiques de presse et de toute notre agitation verbale, il me console et me rassure.

L'univers sait faire son œuvre sans bruit, sans qu'aucune déclamation retentisse dans les hauteurs, sans qu'aucun programme flamboyant s'intercale dans la tranquillité des constellations. »

Parce que nous savons que les constellations comportent des pléiades, et les pléiades des poètes ; parce que, comme l'univers, la culture constitue un tout ; parce que vos œuvres au pluriel, et votre œuvre au singulier, aident à cette sagesse de l'univers et à cette richesse de la culture, qu'il me soit permis de former des vœux pour la vie et la santé de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises.



# Qu'est-ce qu'un belgicisme ?

Communication de M. André GOOSSE  
à la séance mensuelle du 10 septembre 1977

Les variétés régionales du français sont l'objet d'un regain d'intérêt qui souvent dépasse le point de vue normatif ou puriste. La revue *Langue française* l'a montré en consacrant à cette question en mars 1973 un numéro spécial pour lequel notre compatriote Léon Warnant a écrit un article plein de substance.

Pour le français de Belgique (auquel les dictionnaires récents font une place accrue), on a eu en peu d'années la thèse de Hugo Baetens Beardsmore sur *Le français régional de Bruxelles* (1971) ; le succès de librairie que fut la *Chasse aux belgicisms*, petit livre sémillant né de la collaboration de notre confrère Joseph Hanse, d'Albert Doppagne et d'Hélène Bourgeois-Gielen (1971) ; le relevé joint au *Dictionnaire du français vivant* qui porte les signatures de Maurice Davau, de Marcel Cohen et de Maurice Lallemand (1972) ; celui de notre confrère Maurice Piron dans les *Mélanges Paul Imbs* (1973) ; une nouvelle *Chasse aux belgicisms* (1974).

Dans ces listes, comme dans celles qui les ont précédées, plusieurs emplois ne paraissent pas mériter le nom de belgicisms. C'est l'occasion de proposer des distinctions qui ne semblent pas avoir été faites jusqu'ici <sup>1</sup>.

N'attendez pas de cette communication qu'elle vous autorise à dire « J'ai bon », ou qu'elle renouvelle les vieux anathèmes. Le point de vue adopté est celui de l'observateur insensible, et non celui du juge.

\* \* \*

---

1. Les grandes lignes ont été exposées devant les membres de la Commission royale de toponymie et de dialectologie le 29 octobre 1973 (un résumé très bref a paru dans le *Bulletin* de cette Commission, t. XLVIII, 1974, pp. 16-17). Cette nouvelle version a tiré profit de leurs remarques.

Pour les grammairiens de jadis, l'existence d'une norme impérieuse et rigide ne faisait pas de doute, et un belgicisme était tout simplement une faute de français commise en Belgique. Si je prends un des premiers recueils, celui de Poyart, le titre révèle nettement les intentions : *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française. Ouvrage dans lequel on indique les fautes que commettent fréquemment les Belges en parlant l'idiome français ou en l'écrivant* [...]. Il n'est donc pas question de fautes *propres* aux Belges. Dans la première édition (1806), Poyart avait blâmé *bancal* en ces termes :

*Bancal*, pour *Bancroche*, qui a les jambes torses ou tordues.

Regardez un peu ce *BANCAL*, disait l'autre jour un mauvais plaisant, donnez de belles jambes à cet homme-là ; voyez comme il vous les accommode. Il aurait dû dire : regardez un peu ce *BANCROCHE*.

La deuxième édition (1811) ajouta un alinéa :

Cependant *bancal* n'est pas une expression propre à la Belgique ; on l'emploie dans l'ancienne France [nous sommes en 1811] : il se trouve même indiqué dans le dictionnaire de l'académie [...], comme un terme populaire qui se dit dans le même sens que *bancroche*.

Nonobstant cette donnée nouvelle, le blâme subsiste, et l'article est maintenu parmi les « flandricismes, wallonismes et expressions impropres ».

De là, dans le répertoire de Poyart, tant de mots que l'on pouvait sans doute considérer à l'époque comme non académiques, parce que néologiques ou vulgaires, mais qui devaient appartenir à un usage assez général, appelé parfois à devenir l'usage général : *docteur* pour *médecin*, *tartine* pour *beurrée*, *bataclan*, *éduqué*, etc. De même pour des constructions comme *partir à* au lieu de *partir pour*, « ce soulier n'entre pas dans mon pied », *davantage que*, *alentour de* comme locution prépositive, « laver ses mains » pour « se laver les mains », etc.

Ces emplois, s'ils méritaient vraiment d'être critiqués (ce qui serait à voir de près), avaient leur place dans des recueils analogues destinés aux Normands, aux Gascons, voire aux Parisiens.

On fera des observations du même genre sur les *Belgicismes* (1857) de Joseph Benoit, qui inclut, par exemple, dans ses listes noires « je m'en rappelle » et *acception* pour *acception*. Les obser-

vateurs français (Benoit était un proscrit du Deux-Décembre) ne tiennent pas toujours compte de l'usage de France.

Le propos d'Isidore Dory, dans ses *Wallonismes* (1877), paraît assez différent, si l'on prend à la lettre ce qu'annonce l'introduction : « tracer d'une manière sûre et précise les bornes du domaine des locutions purement wallonnes ». Mais Dory n'a pas toujours tenu cette promesse. Je néglige les faits qu'il a crus, abusivement, purement wallons, comme à terre pour *par terre*, *bu 'ivre'*, « trois fois *chaque* », etc. Je veux parler d'emplois que Dory reconnaît explicitement comme usités aussi en France et qu'il accueille pourtant dans son relevé : « les jours *allongent* », « causer à quelqu'un », *calotte* 'gifle', « *c'est* des fameuses bêtises », *se disputer* 'se quereller', *de manière à ce que*, « vendre bon marché »...

Par une contradiction apparente, il blâme, d'autre part, des confrères, Carpentier ou Hennequin, d'avoir inclus dans leurs listes : « acheter *pour* six francs », « *aller sur* ses dix ans », *apprendre* 'enseigner' (« J'apprends la musique à cet enfant »), « un *aussi* grand succès » pour « un *si* grand succès », *bosseler* pour *bossuer*, *bouilli* comme substantif, « *brûler* du café », « fermer la porte *derrière* soi », etc.

En réalité, le critère de Dory n'est pas l'extension géographique, mais la correction. Les tours que Carpentier ou Hennequin avaient eu tort de reprendre se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie ou dans Littré ou chez des auteurs français que Dory estime réputés pour la pureté de leur style (cf. p. 102). Ce ne sont donc pas des *fautes*, alors que « les jours allongent », *calotte*, etc. sont des fautes à ses yeux.

Il n'est pas toujours conséquent, puisqu'il persiste à tenir pour vicieuses la locution *de manière à ce que*, qu'il a « rencontrée dans Louis Blanc, dans Ampère et dans quantité d'écrivains français », ou la construction « vendre bon marché », alors que « cette faute est tellement fréquente dans les deux pays, que Littré lui-même, après l'avoir signalée à l'article *marché* [...], y est tombé à l'article *pain* ».

Des ouvrages plus récents, qui apparemment n'ont pas de dessein normatif, s'encombrent d'emplois connus en France, voire tout à fait irréprochables. C'est un défaut quasi constant dans le chapitre consacré au français dans l'*Encyclopédie belge* (1933). Il

n'est pas rare non plus dans la thèse de Hugo Baetens Beardsmore.

Les autres études que j'ai citées en commençant ont une information plus sûre, et les faits que je vais examiner sont généralement plus subtils, et ignorés des dictionnaires français.

\* \* \*

On peut adopter la définition du belgicisme proposée par Maurice Piron : « toute marque lexicale qui caractérise l'usage du français en Belgique ». Le mot *lexical* est déterminé par le but précis de Maurice Piron, qui ne s'intéresse, dans son article, ni à la prononciation ni à la syntaxe. En généralisant la formule, on dira : « tout fait particularisant le français de Belgique ». Mais particularisant par rapport à quoi ? par opposition à quoi ?

La formule de la *Chasse aux belgicisms*, « particularité du parler français de Belgique et qui le différencie du français de France » (p. 32), s'applique sans problème à ce qu'on pourrait appeler les belgicisms incontestables : les faits de langue qui ne s'entendent et qui ne se lisent qu'en Belgique. Cela paraît être le cas de l'argot étudiantin : *bloquer* (en France, *potasser*), *buser* (en France, *recaler*)..., et de divers mots utilisés dans les domaines administratif et juridique <sup>1</sup>: *valves* 'tableau d'affichage', *athénée* 'lycée', *mali* 'déficit', *rétroactes* 'antécédents', *milicien* 'soldat accomplissant son service militaire', *accisien* 'agent des *accises*', *indaguer* 'enquêter'... Il semble en être ainsi également d'*assez bien* au sens quantitatif (« il fait assez bien de fautes »), d'*attendre famille* 'être enceinte' et de *il n'y a pas d'avance* 'cela ne sert à rien'. Je n'ai pas encore trouvé de trace de ces trois locutions dans l'usage en France, mais cet argument a un caractère provisoire : il faudrait des enquêtes systématiques.

Ces belgicisms incontestables, ces belgicisms au sens strict, sont la minorité dans les listes les plus sévères : cinq seulement pour les vingt premiers articles de Maurice Piron.

1. Jacques Pohl a proposé d'appeler ce genre de mots des *statalismes*.

La présente communication n'a pas pour objet d'étudier les variations à l'intérieur de la Belgique. Cela n'est pourtant pas sans intérêt.

Une distinction assez fréquente oppose les flandricismes aux wallonismes. Mais ces termes sont ambigus : tantôt ils désignent une réalité géographique, et tantôt une explication étymologique. « *Moi bien* » (pour « *moi si* »), souvent taxé de flandricisme, ne mérite sûrement pas l'étiquette si l'on envisage les endroits où l'expression a cours ; l'origine flamande n'est d'ailleurs pas avérée non plus.

Dory, dans des rapprochements avec les dialectes, est le seul à localiser systématiquement les faits. Ailleurs, ces indications ne sont que sporadiques. Il est utile, cependant, de faire observer que plusieurs emplois enregistrés dans les listes de belgicismes occupent une aire restreinte : *soirer* 'passer la soirée', par exemple. *Drap de maison* 'serpillière' a des limites qui coïncident à peu près avec celles du wallon liégeois. *Avoir bon* 'avoir du plaisir' semble inconnu du Hainaut occidental.

Chaque auteur est particulièrement attentif au parler de sa province, comme le Père Deharveng à celui du Hainaut. Un observateur liégeois aura tendance à croire que *spéculation* est la forme normale, et que *spéculaus* (ou *spéculoos*) est plus rare <sup>1</sup>. Mais c'est l'inverse lorsqu'on envisage toute la Belgique.

Notons encore que les particularités phonétiques s'étendent rarement à la Wallonie entière, *a fortiori* à la Belgique entière, et que les faits de syntaxe sont difficiles à localiser. Aussi ma communication se fonde-t-elle surtout sur le lexique, c'est-à-dire sur des mots et sur des significations.

\* \* \*

Après les belgicismes que l'on ne peut contester, viennent les emplois que l'on désignera aussi par cette étiquette, mais en formulant certaines réserves. Ils se répartissent en cinq catégories.

1<sup>o</sup> Mots connus ou employés par des Français, mais à propos de la Belgique.

1. Précisons pour le lecteur étranger qu'il s'agit d'un biscuit à la cassonade.

Le *Monde*, en relatant les funérailles de Maurice Destenay, le désigne comme *bourgmestre* de Liège. Le *Français moderne*, publiant un article de Jacques Pohl, indiquait sa qualité de professeur à l'*athénée* d'Ixelles ; Maurice Wilmotte, dans le comité de patronage de cette revue, était mentionné comme « professeur *émérite* à l'université de Liège ». Les géographes parlent de nos *fagnes*, les économistes de nos *accises*, les gastronomes ou les voyageurs de notre *waterzooi* (dont *matelote* serait approximativement l'équivalent français) et de notre *faro*. Lorsque les journaux parisiens daignent s'occuper de nos querelles politiques, ils font nécessairement une place aux *flamingants* ; naguère, ils ont signalé à leurs lecteurs la *flamandisation* de l'université de Gand.

La plupart de ces mots sont accueillis par les dictionnaires français. Ils sont d'ailleurs souvent à peu près intraduisibles : c'est le cas, par exemple, de *grand maréchal de la cour*, dont on chercherait en vain l'équivalent en France !

Certaines de nos spécialités culinaires séduisent des cuisiniers de France : un restaurant de la Drôme (à Nyons) affiche à son menu la « fondue bruxelloise » ; vérification faite, c'est bien notre *fondou* ('croquette au fromage'), malgré la différence de genre.

Il n'y a pas d'inconvénient à considérer tous ces faits comme des *belgicisms*. Notre *fondou* n'a pas un tel succès qu'il ait perdu déjà ce caractère.

Ces emplois ne sont pas d'une autre nature que les mots empruntés comme *moujik*, *rouble* et *tsar*, que des linguistes appellent des *xénismes*, pour les distinguer des mots devenus aptes à désigner des réalités de France.

Je serais plus réservé pour le mot *belgicisme* lui-même, ainsi que pour *wallonisme* et *flandricisme*. Il se fait que leur première attestation se trouve sous la plume d'auteurs français : Poyart (1806) pour les deux derniers, Benoit (1857) pour le premier. Ces mots s'inscrivent dans une série : *provençalisme*, *gasconisme*, *helvétisme*... Dira-t-on que chacun de ces mots fait partie de la langue qu'il décrit ? *Belgicisme* reste courant en France, chez les gens qui s'occupent de ces problèmes, naturellement ; *belgisme*, qu'on lui oppose parfois, a moins de succès, malgré la caution prestigieuse de feu notre confrère Ferdinand Brunot. Dans les mots de cette

espèce, c'est la réalité désignée, le « référent » (selon la terminologie linguistique d'aujourd'hui), qui est régional.

2<sup>o</sup> Les emplois que l'on observe en France, dans les régions limitrophes de la Belgique, et seulement dans ces régions limitrophes.

*Cour* indique « le petit endroit » dans des cafés ou des restaurants à Sedan, à Givet, près d'Amiens, et un de nos confrères l'a observé près de Cambrai. L'enseigne *friture* orne les baraques de marchands de frites à Saint-Amand-les-Eaux, à Cassel, à Givet ; le mot est aussi chez Maxence Van der Meersch, Flamand de France, et chez Taine, Ardennais de France :

Huit jours d'avance, les bohémiens et les forains avaient planté leurs tentes et dressé leurs baraques sur la place [...] Manèges, fritures, tirs, loteries (Van der Meersch, *L'empreinte du dieu*, A. Michel, 1936, p. 105, d'après un mémoire inédit de Gabrielle Kaertkemeyer). Sur tout le trajet jusqu'à l'auberge, l'aspect d'une ville de province, mal tenue, mal rangée, baroque et sale, avec des rues étroites et boueuses, avec des taudis, des galetas, des fritures en plein vent, du linge qui sèche aux cordes (Taine, *Voyage en Italie*, Hachette, 1866, t. I, p. 16). C'est ce que l'on trouve partout en traversant Rome : des restes de monuments et des morceaux de jardins, une friture de pommes de terre sous des colonnes antiques [...] (*ibid.*, pp. 22-23).

*Courrieries* 'courses, démarches' « ne nous appartient pas en propre », estime d'Harvé (*Parlons bien!* 1923, p. 460), qui cite pour preuve Louis Bertrand. Oui, mais l'écrivain est originaire du département de la Meuse, qui ne fait que prolonger l'aire belge vers le sud-est <sup>1</sup>. On pourrait citer ici *drève* 'allée bordée d'arbres', *amusette* 'celui qui aime à s'amuser', *buse* 'tuyau de poêle', *crolle* 'boucle (de cheveux)', *archelle* 'sorte d'étagère', etc., encore que, pour le dernier, le goût du mobilier rustique et régional tend à le faire connaître hors de son domaine d'origine.

Il n'est pas déraisonnable de considérer qu'il s'agit aussi de belgicisms, au sens large, si l'on veut bien se souvenir qu'une

1. Wartburg (*Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. II, p. 1567) cite les patois de la Moselle, et aussi l'angevin. Cette dernière localisation est plus surprenante et justifierait que nous placions le mot dans une des catégories qui vont suivre.

frontière politique ne s'identifie pas à une frontière linguistique, que nos dialectes se continuent en France, que les régions voisines ont fait partie jadis des mêmes ensembles politiques que nos provinces.

Ces prolongements nous conduisent parfois assez loin. La construction « qu'est-ce que c'est *pour...* ? » ('quel genre de... est-ce?') est commune aux parlers du nord et de l'est : Wallonie, Lorraine, Suisse romande et Savoie <sup>1</sup>.

Il faudrait, d'autre part, faire une place aux lotharingismes et aux picardismes, Lorraine et Picardie étant des unités à cheval sur la frontière des États <sup>2</sup>.

3<sup>o</sup> Emplois attestés aussi en Suisse, au Canada, à l'île Maurice, etc., soit dans un seul de ces pays, soit dans plusieurs, mais non en France.

Ces cas devraient être examinés avec soin, car il convient d'être sûr qu'ils sont vraiment inconnus en France. Si cette condition est réalisée, les faits admettent plusieurs explications. Il peut s'agir d'archaïsmes disparus du centre de la région francophone ; ce sont des conservatismes des aires latérales, comme *rhétorique* '(classe de) première', encore usité au Canada. Il y a aussi des faits qui n'ont jamais appartenu au français commun. L'archaïsme exclu, on est tenté de mettre en avant l'influence des langues germaniques : néerlandais ici, allemand ou anglais là. Ainsi, pour *sur la rue* 'dans la rue', *avant-midi* comme substantif ('matinée'), qui se disent aussi au Canada ; *auditoire* 'salle de cours', aussi en Suisse. Mais on n'exclura pas des naissances indépendantes, spontanées, là où le français commun fournit des modèles : *sur l'avenue*, *après-midi*.

Pour ces faits, la dénomination de belgicismes se défend encore. Ou, plutôt, on dira que ce sont en même temps des belgicismes, et des canadianismes ou des helvétismes, etc.

1. Cf. L. Remacle, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. I, pp. 381-391.

2. Pour la Lorraine, voir la belle étude publiée par Jacques Pohl dans les *Dialectes belgo-romans*, en avril-juin 1947 : *Frontière politique et français régional*.



4<sup>o</sup> Emplois que l'on observe en France, dans des régions assez éloignées de la Belgique.

*Pistolet* 'petit pain' est connu dans le sud-ouest de la France <sup>1</sup>; *au plus..., au plus...* (« Au plus il mange, au plus il est maigre ! »), en Provence et en Afrique du nord <sup>2</sup>; *trouver porte de bois* 'trouver porte close', dans tout le domaine occitan, comme l'attestent les écrivains suivants :

C'est un plaisir [de me voir] que tu aurais eu plus tôt si je n'avais pas trouvé cinq ou six fois porte de bois (M. Pagnol, *Topaze*, IV, 4). Le jour où je suis allé chez lui pour faire mon service de presse, j'ai trouvé porte de bois : il était en faillite depuis le matin (Fr. de Miomandre, interviewé par Hugues Fouras dans le *Figaro littéraire* du 22 août 1953). Il arrivait donc quelquefois qu'ayant trouvé porte de bois à la maison, il [le facteur] gardait les lettres jusqu'au lendemain pour ne pas perdre l'occasion d'une halte agréable (H. Bosco. *Un oubli moins profond*, Gallimard, 1962, p. 270). Il fut donc bien désappointé de trouver porte de bois. [...] Il était inquiet qu'elle ne fût pas là (Yv. Escoula, *Sur la piste du mûrier*, Gallimard, 1953, p. 17).

Ici encore, il n'est pas interdit de parler de belgicisms, mais en notant que ce sont aussi des provençalismes, etc.

Ces rencontres sont d'ailleurs mystérieuses. On est particulièrement étonné de découvrir un *femme d'ouvrage* sous la plume de l'Auvergnat Joseph Malègue :

La vaisselle attendait à la cuisine où la femme d'ouvrage ne la retrouverait que le lendemain (*Augustin ou Le maître est là*, Spes, 1947, t. II, p. 24).

Lorsque la région n'est pas trop éloignée, les attestations belges et les attestations françaises ne formaient-elles pas jadis une zone continue? Peut-être le font-elles encore, et faut-il incriminer les lacunes de la documentation. Wartburg (t. V, p. 275) relève *mal levé* 'de mauvaise humeur' en liégeois et dans le patois normand de Bray; cette locution et la locution antonyme sont fréquentes chez Maupassant :

M<sup>me</sup> Bondel devait être mal levée. Elle répondit : « Oui et non, je les connais, mais je ne tiens pas à les connaître » (*Contes et nouvelles*,

1. Voir ma chronique dans la *Libre Belgique* du 9 novembre 1971.

2. Cf. M. Grevisse, *Le bon usage*, 10<sup>e</sup> éd., § 851a, N. B., note; A. Lanly, *Le français d'Afrique du Nord*, 1962, p. 249.

*L'épreuve*). Il faisait le dédaigneux, ayant grand'peur d'ailleurs du maître d'école, son supérieur, le père Grabu, qui n'était pas bien levé tous les jours (*ibid.*, *Clochette*). Etc.

Peut-être conviendrait-il de la chercher en Picardie, pour rétablir le contact entre la Normandie et la Belgique. Autre exemple, *avoir bon* 'avoir du plaisir', que Marcel Aymé doit avoir pris au franc-comtois :

De ce temps-là [quand il fait très chaud], on a meilleur de rester à l'abri sous une remise que de s'échiner en plein soleil (*Gustalin*, xviii).

5<sup>o</sup> Emplois attestés chez des auteurs français, mais de façon tout à fait sporadique.

*Entièrement* se rattacherait au 2<sup>o</sup> si je n'avais que l'exemple de dom Gaspard Lefebvre, qui était de Lille, et qui, d'ailleurs, a pu subir l'influence de ses confrères brugeois. Mais j'ai noté d'autres exemples français : Péguy était bien capable de fabriquer le mot tout seul, comme il en a forgé d'autres, notamment *premièreté*, qui voisine avec *entièrement* ; le linguiste Georges Mounin a bien voulu me dire qu'il l'avait employé consciemment, qu'il ne le doit pas à sa région natale, la Normandie, mais à ses lectures. Ces usagers (et il y en a encore d'autres <sup>1</sup>) ont sans doute refait le mot spontanément sur *entier*, d'après la paire *grossier-grossièreté*. Cela ne lui enlève pas nécessairement sa qualité de belgicisme.

*Méconduite* 'inconduite' se lit chez Jean-Louis Curtis, qui est originaire d'Orthez, dans les Pyrénées, et *se méconduire* chez Julien Gracq, qui est de la région de Nantes, mais qui place le verbe dans un roman ayant pour cadre les Ardennes françaises :

Comme s'il la rendait responsable de la méconduite de sa fille (Curtis, *La quarantaine*, Julliard, 1966, p. 204). Le dimanche soir, il passe souvent des soldats sur la route. On dit qu'ils se *méconduisent*, ajouta-t-elle avec un nouveau hochement de tête pénétré — mais on sentait qu'elle n'avait pas très peur (Gracq, *Un balcon en forêt*, Lausanne, La Guilde du livre, 1959, p. 48).

Les deux auteurs ont bien voulu éclairer ma religion : le premier confesse un *lapsus calami* qu'il expliquerait par un calque de

1. Les exemples ont été cités dans ma chronique du 11 octobre 1976.

l'anglais ; le second avoue avoir été séduit par un usage qu'il avait observé chez des amis belges.

Ces attestations de *méconduire*, *méconduite*, *entièreté* (sauf peut-être celle de dom Lefebvre) ne seront pas considérées comme issues d'un terroir déterminé. Au contraire, *aubette* 'abri, kiosque' correspond à des usages locaux <sup>1</sup> et se rattacherait à la quatrième catégorie, comme archaïsme des régions latérales.

\* \* \*

Restent les emplois pour lesquels la dénomination de belgicisme semble plus difficile à admettre.

Deux *a priori* sont à écarter : le français « normal », le français tout court, est, soit le français de Paris, soit le français académique.

La notion que nous sommes en train d'étudier est une notion géographique : nous examinons la diffusion dans l'espace, Paris n'étant qu'un point, un gros point, si l'on veut, dans l'ensemble de la francophonie.

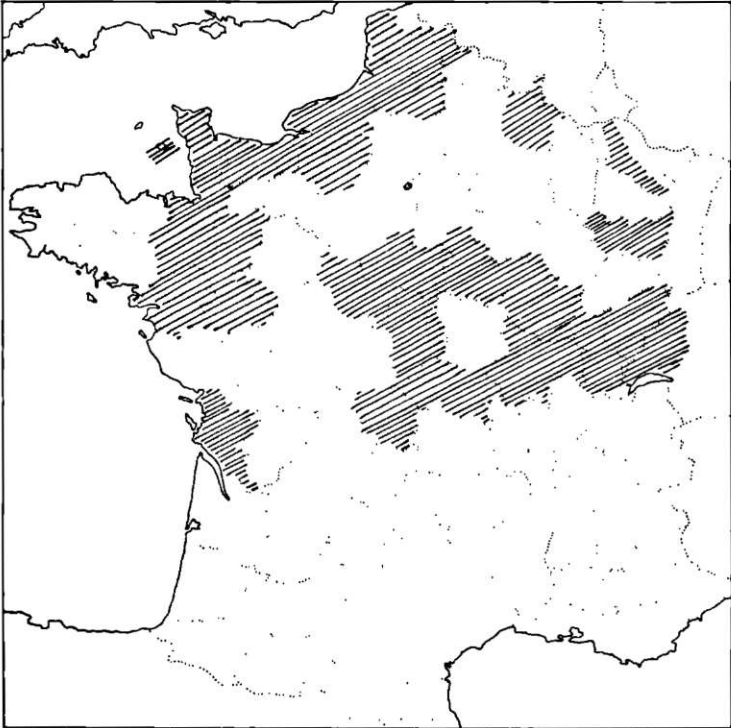
Les faits dont nous traitons sont surtout, ou d'abord, des faits oraux, et nous devons tenir compte du français parlé, ou courant, de France.

« Pour moi manger » (« J'ai pris une orange pour moi manger »), « ça je vois », *tel que* 'tel quel', *casuel* 'fragile' ne sont sans doute pas à recommander aux gens soucieux d'élégance, mais ils appartiennent au français populaire, ou négligé, ou parlé, de régions trop diverses pour qu'on y voie des belgicisms. Les données rassemblées par Wartburg (t. II, p. 479) pour *casuel* ont été reportées sur la carte n° 1, qui paraît fort suggestive <sup>2</sup>. Un pareil emploi sera considéré comme du français commun (un peu désuet, il est vrai), mais de niveau inférieur. D'ailleurs, il est dans les dictionnaires

1. Cf. M. Piron, dans *Vie et langage*, 1973, pp. 467-471 ; A. Goosse, dans la *Libre Belgique* du 29 septembre et du 13 octobre 1975.

2. Les indications de Wartburg concernent tantôt des localités, tantôt des départements ou des régions. Sur les cartes accompagnant cet article, j'ai hachuré d'habitude des départements entiers, même si nous n'avons de renseignements que pour peu de points. Il faut noter que certains départements n'ont fait l'objet d'aucune publication approfondie ; certains blancs s'expliquent par là.

français, avec blâme naturellement, depuis l'Académie 1798 jusqu'au *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, et dans les recueils à intention normative, depuis d'Hautel (1808) jusqu'à Dupré (1972), en passant par Girault-Duvivier, Laveaux (« C'est un usage assez général, surtout à Paris »), Martinon, etc.



CARTE I. — *Casuel* 'fragile' d'après les données de Wartburg (Belgique exclue).

*Charruer* est un terme rural, ignoré des Parisiens (comme la plupart des mots du vocabulaire agricole), mais il est répandu sur une zone si vaste que l'on considérera la région parisienne comme aberrante par rapport au reste de la France. Il en va peut-être de même pour *labouré* 'terre labourée', attesté à la fois en Belgique et chez des écrivains originaires de provinces éloignées l'une de l'autre (la Normandie, la Bourgogne) :

L'animal [un lièvre] filait, presque caché par ce champ, [...] puis il détala à travers un labouré (Maupassant, *Contes et nouvelles, Miss Harriet*). Je vais battre ce labouré [à la chasse] (J. Renard, *Poil de Carotte*, « Bibl. de la Pléiade », p. 743).

L'*Atlas linguistique de la France*, qui décrit l'usage populaire, ou dialectal <sup>1</sup>, de 1900 environ, n'a relevé *dîner* pour le repas du soir qu'en un seul point : à Paris, d'ailleurs en concurrence avec *souper*. Celui-ci se disait donc partout, et il se dit encore en bien des endroits, même parfois à Paris (je ne parle pas du repas au milieu de la nuit). Sans entrer dans les détails <sup>2</sup>, je citerai ce témoignage fondé sur une enquête récente dans une région qui n'est pas bien éloignée de Paris :

« Souper », c'est faire le repas du soir. Ce mot, verbe ou substantif, n'a pas vieilli à la campagne ; en ville, il reste également assez employé dans les milieux populaires (H. Bourcelot, *Atlas linguistique de la Champagne et de la Brie*, t. I, 1966, p. 195).

« Dîner, le dîner » s'emploient rarement dans le sens de faire le repas du soir, de même que « déjeuner » dans le sens de manger à midi (*ibid.*, p. 188).

La distinction entre *brun* et *marron* est plus complexe qu'on ne l'a cru et que je ne l'ai écrit moi-même. Plus d'un auteur fait alterner les deux adjectifs pour la même réalité :

Ce chien avait de beaux yeux, des prunelles marron avec des lueurs dorées (A. France, *L'anneau d'améthyste*, Calmann-Lévy, 1925, p. 162). Je ne parle pas de tes yeux bruns, car il y a peu d'hommes et même peu de chiens qui en ouvrent d'aussi beaux à la lumière du jour (*ibidem*, p. 179).

Le rire allumait un point doré dans ses yeux bruns, les plus malicieux, les plus clairvoyants yeux bruns qui puissent embellir un visage de blonde (Colette, *Le voyage égoïste*, Ferenczi, 1928, p. 162). Parfois l'agile et brillant regard marron découvrait sur la cheminée [...] un presse-papier (*ibid.*, p. 164).

1. Il convient de rappeler que là où le dialecte est vivant (comme en Wallonie), il n'y a pas nécessairement coïncidence, même du point de vue lexical, entre ce dialecte et le français régional.

2. Voir les exemples de la langue écrite cités dans ma chronique du 1<sup>er</sup> octobre 1973.

On imagine difficilement qu'une liste de belgicisms omette *septante* et *nonante*, déjà rejetés du bon usage par Vaugelas en 1647. Et pourtant, je les ai relevés, ainsi que leurs dérivés, chez quarante-deux auteurs français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Pour certains d'entre eux, on évoquera avec vraisemblance les usages régionaux. Cela coïncide souvent avec les données de Wartburg et de l'*Atlas linguistique de la France*, lesquelles réunissent notamment la Belgique, l'est et le sud de la France, les îles Anglo-Normandes, la Suisse et le Val d'Aoste : voir la carte 2. Les méridionaux sont en force, les Provençaux surtout : A. Daudet, P. Arène, Ch. Maurras, M. Pagnol, J. Giono, H. Bosco, J. Audiberti, Cl. Seignolle, Al. Arnoux, J.-P. Chabrol. On y joindra R. Frison-Roche pour la Haute-Savoie. Fernand Baldensperger était de Saint-Dié (Vosges). Pour ne pas allonger cette étude, je ne produirai pas <sup>1</sup> les exemples tirés de souvenirs ou de romans régionalistes : *nonante* et *septante* sont peut-être là pour créer une couleur locale. Il est plus utile, pour apprécier le « statut » des mots, d'exploiter les œuvres dont le sujet est sans rapport avec la région d'où provient l'auteur :

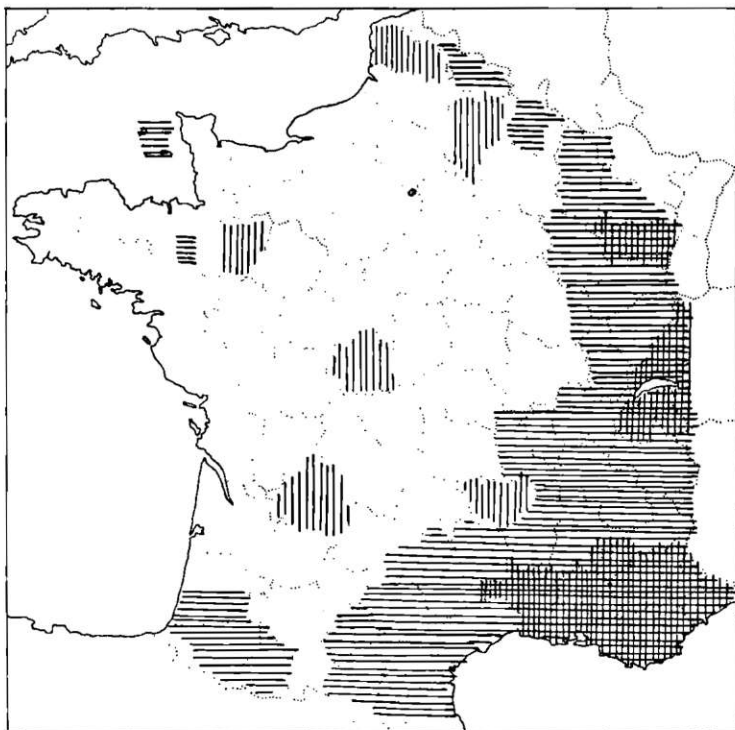
Le quartier populaire [d'Athènes] présente une physionomie archaïque : ce qui n'est pas américain, c'est-à-dire en avant de plusieurs années sur le siècle, est d'une vétusté magique ; ce qui n'avance point sur nos habitudes de vie en retarde de septante ans (Ch. Maurras, *Anthinéa*, p. 293, cité par J. Deharveng, *Corrigeons-nous!* t. IV, p. 144, avec deux autres exemples de *septante*, chez Maurras). Neuf opposants, cent nonante-sept approbateurs, ce serait vraiment un gros succès pour M. Briand, s'il n'y avait pas cent abstinents (le même, dans l'*Action française* du 7 avril 1921, *ibid.*). Après la fameuse croisière de quatorze cent nonante-deux, tenue en général pour la première des traversées atlantiques, Colomb, nous dit-on, se flattait d'atteindre les Indes malgré l'obstacle de l'archipel ou continent intermédiaire (Audiberti, *Dimanche m'attend*, Gallimard, 1965, p. 22). On lèverait encor, de douze à septante ans, / Des hommes pour verser cette guerre aux entrailles / De Rome ingrate (Baldensperger, *La vie et l'œuvre de William Shakespeare*, Montréal, Les Édit. de l'Arbre, 1945, p. 211).

Les deux numéraux apparaissent dans des contextes où ils semblent bien avoir le rôle de régionalismes, mais pour des régions

1. Quelques-uns ont été cités dans ma chronique du 5 avril 1971.

où l'on n'a pas la confirmation de Wartburg et de l'*Atlas linguistique de la France* :

Le vieux n'avait encore que la septantaine (G. Sand, *Les maîtres sonneurs*, II). Tous les gens du village étaient là, une nonantaine environ (E. Le Roy, *Jacquou le croquant*, « Le livre de poche », p. 283). J'ai septante et trois ans (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, « Bibl. de la Pléiade », p. 1182). Le père Myco devient maboul ! C'est vrai qu'il va sur ses septante-cinq ans (H. Bazin, *Le bureau des mariages*, « Le livre de poche », p. 72). C'est le nouveau châtelain. L'homme aux mille journaux de terre, desservis par douze chemins creux, vingt-huit mares, quatre calvaires et nonante-trois haies (le même, *L'huile sur le feu*, Grasset, 1954, p. 42). Maingourd premier, Maingourd deux, Maingourd septante-sept (D. Boulanger, *La nacelle*, Laffont, 1967, p. 186 ; voir aussi p. 28). La surdit  isolait la plus ancienne qui avait pass  nonante (R. Sabatier, *Les noisettes sauvages*, A. Michel, 1974, p. 135).



CARTE 2. — *Septante et nonante* (Belgique exclue). Hachures horizontales : donn es venant de Wartburg et de l'*Atlas ling. de la France*. Hachures verticales : t moignages tir s d' crivains et pouvant  tre localis s.

Les textes de Sabatier, de Bazin, de Bernanos, de D. Boulanger concernent des départements qui confinent aux zones où les linguistes ont relevé les deux numéraux. Il n'en est pas de même pour E. Le Roy et George Sand : ces romans se passent en Dordogne et dans l'Indre. Même si l'on devait récuser ces divers exemples, en regardant comme arbitraire la localisation que je propose, ils ne perdraient pas leur intérêt : les auteurs auraient-ils recouru à un belgicisme pour faire berrichon, périgourdin, etc. ? Ou pour faire simplement provincial, comme chez Labiche ?

Né à Grosbois, le 7 décembre nonante-huit (*Un chapeau de paille d'Italie*, II, 4).

*Nonante et septante* conviennent aussi pour la couleur historique : dans un récit se passant au XVII<sup>e</sup> siècle (La Varende, *Heureux les humbles*, Monaco, Éditions du Rocher, 1947, p. 84), ou une pièce mettant en scène Louis XV (J. Sarment, *Madame Quinze*, VII), quoique, dans le second cas, les faits soient bien postérieurs à Vaugelas.

Faut-il aussi considérer comme des archaïsmes les exemples suivants ?

Les *Cours* y sont ouverts [à Clamecy], et même fréquentés. On parle de soixante, de septante, de quatre-vingts étudiantes, tant mariées qu'à pourvoir (L. Veuillot, *Mélanges*, cité par Deharveng). Il passe à l'autre oreille et y susurre, avec les inflexions d'une tyrolienne, environ nonante *Queues-de-mots* de sa confection (Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels, Le traitement du Dr Tristan*). Le septante-unième ministre de la guerre, van Julep, resta en fonction (A. France, *L'île des pingouins*, VI, 10). Une femme fort intelligente et qui se dirige allègrement vers ses septante et quelques années disait : Le monde a moins changé pendant mes soixante premières années qu'il n'a changé depuis dix ans (Péguy, *L'argent*, « Bibl. de la Pléiade », p. 1103). Et voici que j'ai septante-cinq années (Claudél, *Tête d'Or*, seconde version, Mercure de France, 1944, p. 266). Je m'en voudrais de laisser croire qu'un Français qui approche de la septantaine et qui s'est trouvé mêlé à toutes les épreuves de sa patrie s'abandonne au lyrisme des chimères alors que le monde souffre de mille angoisses (G. Duhamel, dans le *Figaro littéraire* du 3 nov. 1951). Il était encore bel homme malgré ses septante-deux ans (É. Henriot, dans Grevisse). Il y a combien de musiciens ? demanda le Chuiche. — Septante-trois, dit le Bedon (B. Vian, *L'écume des jours*, XVIII).



Chez Anatole France, le caractère archaïque est à peu près sûr. Il convient aussi aux recherches d'un Boris Vian. En revanche, il serait surprenant que le Parisien Théophile Gautier eût une pareille coquetterie dans un billet qui n'a rien de littéraire et que je reproduis en entier :

Monsieur, Gérard demeure rue Coquenard numéro nonante et un. J'ai l'honneur de vous saluer (11 mai 1837, dans Nerval, *Œuvres*, « Bibl. de la Pléiade », t. I, 1960, p. 1352).

*Septante* se maintient pour une autre raison encore <sup>1</sup>. Il est traditionnel dans le style biblique pour indiquer un haut nombre :

Alors Pierre s'approchant lui dit : « Seigneur, si mon frère pêche contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui dit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois » (*Évangile selon saint Matthieu*, xviii, 22, trad. Crampon). Il leur ordonne de pardonner non pas jusqu'à sept fois, mais septante fois sept fois (Fr. Mauriac, *Vie de Jésus*, Flammarion, 1936, p. 138). Quand même vos espérances auraient été trompées non seulement sept fois, mais septante fois sept fois, ne perdez jamais l'espérance (Lamennais, dans Robert, art. *espérance*). Je remercie Dieu de ne l'avoir point vu. Je le remercie sept fois et septante fois sept fois (Veuillot, *Çà et là*, cité par Deharveng).

Il y a longtemps qu'elle est et que nous l'avons faite / La mère des septante et des septante fois septante douleurs (Péguy, *Le porche du mystère de la deuxième vertu*, Gallimard, 1944, p. 68).

On préfère attendre que le pouvoir générateur des dix justes qu'on a réussi à attirer en ait produit septante fois dix (Proust, *À la recherche du temps perdu*, « Bibl. de la Pléiade », t. I, p. 601).

En jouant à la bombe atomique, les fils d'Adam et Ève ont commencé un jeu dangereux. Il se pourrait que, selon la parole de l'Écriture, les enfants de leurs enfants soient frappés dans leur descendance jusqu'à la septantième génération (Pierre Lépine, dans le *Figaro littéraire* du 8 mai 1968).

Puisse Satan griller ces ladres dans son four / Septante fois chauffé de soufre et de bitume ! (Leconte de Lisle, *Poème tragiques, Le lévrier de Magnus*.) Le moins flatteur d'entre nous ment septante fois par répétition générale (J. Renard, *Journal*, 11 mai 1902).

Nous n'avons à vivre que sept mille ans ! [...] — Septante sept mille ! lui dis-je, et des millions d'années en plus (Nerval, *La Pandora*, éd. citée, p. 355).

1. Je néglige « les Septante », appellation reçue pour les auteurs d'une traduction de la Bible.

Quarante-deux auteurs de France! Convient-il de laisser à *nonante* et à *septante* l'étiquette de belgicisme ou d'helvétisme? Sans doute, en Belgique et en Suisse, les deux mots sont d'une plus haute fréquence, ils appartiennent à l'usage ordinaire, soutenus par l'école, alors qu'en France... Mais, en France même, il se passe des choses « étranges », comme disent les quatre auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain*: « Certains instituteurs, pour faciliter l'apprentissage du calcul, utilisent les formes anciennes: cette étrange méthode est même recommandée par les *Instructions officielles* de 1945 » (p. 261).

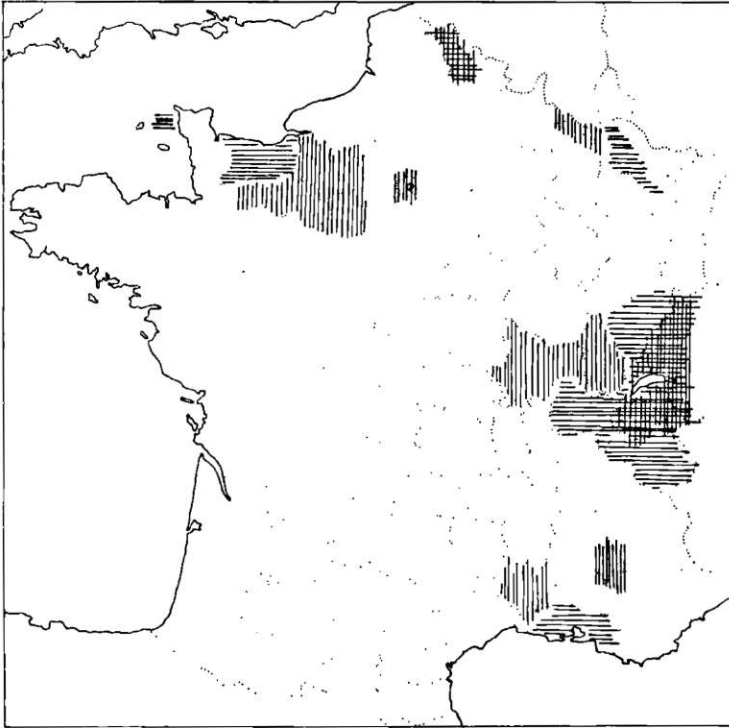
*Marier* au sens d'épouser apparaît assez souvent chez les romanciers, dans la bouche de leurs personnages (chez La Varende, c'est un marquis):

On le sait bien que c'est ton amoureux. [...] Si tu es bien sage et bien gentille, peut-être qu'il te mariera, après la guerre (M. Van der Meersch, *Invasion 14*, II, v, 2). Tu as donc marié Alzina, Rémy: c'est bien!... — Le goût y était, ç'pas, M'sieur le Marquis, et la raison en plus (La Varende, *Cœur pensif...*, 1). Je ne sais plus qui qui m'a dit qu'un de ceux-là avait marié une cousine au Duc (Proust, ouvr. cité, t. II, p. 22). Josette a besoin de Luc, qu'il la marie ou non, c'est devenu son homme, le père de son petit (R. Morel, *Joyeuse*, Julliard, 1950, p. 119). Il l'aurait volontiers mariée, sa Jeanne! Seulement, il était promis à Catherine Vacquaire (R. Ikor, *Les fils d'Avrom*, A. Michel, 1955, p. 457). C'était avant que tu maries la Marguerite (Giono, *Colline*, « Bibl. de la Pléiade », p. 161). L'ainée a marié un aubergiste de Dôle (M. Aymé, *Gustalin*, XIV).

En outre, Robert (supplément) cite Gabriel Chevallier (et aussi Queneau); Grevisse, Henry Bordeaux et André Chamson. Ces témoins représentent la Flandre française, la Normandie (« à la normande », ajoute La Varende) et ses confins, la Provence, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Savoie, les Cévennes. Henri Bauche relève l'emploi dans *Le langage populaire* de Paris (1946, p. 204), et Jacques Pohl<sup>1</sup> dans la partie de la Lorraine qui touche à notre Gaume. Le dictionnaire de Wartburg (t. VI, 1<sup>re</sup> partie, p. 348) permet d'ajouter le Canada, la Louisiane, la Suisse, la

1. Dans l'article cité et dans ses *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique* (ouvrage publié par l'Académie en 1962), pp. 152-153.

région de Marseille et divers dialectes de l'est. La formule de Jacques Pohl paraît convenir comme conclusion : « Il est employé dans tous les français populaires ou vulgaires » ; cependant, dans l'état actuel de notre information, il reste une tache blanche : au sud et à l'ouest de la Loire (voir la carte 3). Mais il est bien difficile de soutenir que *marier* pour *épouser* est vraiment un belgicisme.



CARTE 3. — *Marier* 'épouser' (Belgique exclue). Hachures horizontales : données venant de Wartburg. Hachures verticales : données venant d'autres sources.

Je n'ai pas utilisé ci-dessus un texte de Balzac :

Tu seras indépendante et à même de marier qui tu voudras  
(*Mémoires de deux jeunes mariées*, 1).

C'est une jeune noble qui écrit, et elle reproduit des paroles de sa grand-mère, ancienne grande dame de la cour de Louis XV. On y verra un effet d'archaïsme plutôt que de régionalisme.

Le cas de *servante*, le dernier que nous examinerons, me paraît vraiment exemplaire. Il n'est pas douteux que les Parisiens ne préfèrent *bonne*; ils n'écriraient plus *servante* dans une petite annonce, comme on le fait couramment chez nous. Mais ils n'ignorent sûrement pas le mot, que ses emplois figurés maintiennent dans la langue courante. « La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse » n'est pas devenu un vers hermétique. Quant aux romanciers d'après la dernière guerre, ils continuent de se servir du mot sans vergogne :

C'était bien une servante : je ne pouvais plus en douter puisqu'elle avait serré autour de sa taille un tablier et autour de sa tête un béguin de toile blanche (J. Gracq, *La presqu'île*, Corti, 1970, p. 220). Les servantes de Jeanne, silencieuses, remettaient de l'ordre (S. Prou, *La ville sur la mer*, Calmann-Lévy, 1970, p. 175). Quelque chose avait dû se passer [...] entre lui et la jeune cuisinière — sa fille ? — son épouse ? — une servante ? (Robbe-Grillet, *Le voyeur*, « Folio », p. 166.) Mademoiselle ? dit la servante qui restait dans l'embrasement de la porte (D. Boulanger, *La nacelle*, Laffont, 1967, p. 82). La femme écarta sa servante pour servir elle-même un verre de vin rouge à Bougras (R. Sabatier, *Les allumettes suédoises*, A. Michel, 1970, p. 255). Une servante vint m'ouvrir (J. Cayrol, *Le froid du soleil*, « Folio », p. 80). Elle s'assit non loin de la psyché pour écrire à l'intention de son mari et de la servante un billet avertissant qu'elle allait faire une randonnée en moto (Pieyre de Mandiargues, *La motocyclette*, « Folio », p. 39). Etc.

Voilà un belgicisme qui garde à Paris les plus sérieux répondants ! D'ailleurs, si les auteurs du *Dictionnaire du français vivant* l'ont repris dans leur liste de belgicismes, ils l'ont inclus en même temps dans la nomenclature ordinaire de l'ouvrage !

\* \* \*

Bien des faits encore appelleraient la discussion : *avoir facile* (« Il aura facile de retrouver son chemin »), *s'encourir* 'se sauver', *pleuviner* 'bruiner', *fréquenter* à propos de fiancés, *s'il vous plaît* pour présenter un objet ou pour faire répéter, peut-être *amitieusement* 'caressant', etc. Mais passons plutôt aux conclusions.

Le français normal, le français tout court n'est pas celui de Paris, mais celui qui est commun à l'ensemble de la francophonie : il inclut la morphologie (les pronoms personnels, la forme des

articles, la conjugaison, etc.) sauf sur des points particuliers, et une grande part du lexique et de la syntaxe.

À côté des faits appartenant au français universel, il y en a d'autres pour lesquels se dessinent des frontières.

Les unes coïncident avec celles des États : *lycée* est de France, *athénée* de Belgique et *gymnase* de Suisse ; ce sont trois régionalismes ou, si l'on préfère le terme de Jacques Pohl, trois « statalismes ». On n'a aucune raison de considérer le premier comme normal et les deux autres comme aberrants. Rappelons que le français appartient aux Wallons au même titre qu'aux Lorrains et aux Normands, et à plus juste titre qu'aux Auvergnats et aux Provençaux.

Pour les faits ne coïncidant pas avec les frontières politiques et qui méritent sans doute mieux le nom de régionalismes, il convient de dessiner leur zone avec précision.

Dans la mesure où celle-ci est constituée, pour sa plus grande partie, par la Belgique (voir ci-dessus), on appellera ces traits des belgicismes, comme tels autres des normandismes, des provençalismes et ainsi de suite, sans oublier les parisianismes.

Entre ce qui est vraiment du français universel et ce qui est franchement régional et cartographiable, existe tout un fonds qui appartient sans doute à la langue, qui est compris d'un nombre plus ou moins grand d'usagers, qui fait partie au moins de leur connaissance passive ; mais, dans leur discours (mot pris ici dans le sens 'acte de parole'), ou bien la majorité d'entre eux n'utilisent pas ces éléments, ou ils lui donnent de préférence une application particulière ou des nuances stylistiques.

*S'il vous plaît* est un syntagme qui, en se figeant, tend à devenir un mot-phrase de signification imprécise ; dans une grande partie de la France, on l'utilise surtout pour demander quelque chose, alors que l'on préfère *plaît-il ?* (ou d'autres formules) pour faire répéter et *voici* pour présenter un objet. Cette préférence appartient au discours plutôt qu'à la langue. Les voyageurs français se sont gaussés presque tous de notre *savez-vous ?* Or nos grammairiens ont montré que la locution existe bel et bien en France. C'est seulement sa fréquence dans le discours qui est différente. *Fort* concurrence rarement *très* dans le parler parisien ; rien n'autorise pourtant à considérer cet emploi comme un belgicisme.

On voit trop souvent le français selon son visage que j'appellerais moyen : celui de la bourgeoisie et des villes, de Paris spécialement. Un dictionnaire définit le paillason comme si tous les francophones habitaient un appartement dans un grand immeuble : « natte en fibres dures qu'on place à la porte des appartements pour s'essuyer les pieds ». C'est dans ce milieu citadin et bourgeois que le *dîner* est devenu le repas du soir et que le *souper* se prend après le théâtre. Pour ce dernier surtout, c'est ériger en norme le privilège de quelques-uns !

L'usage populaire et provincial étant négligé, on donne une vue fautive ou partielle des mots. *Marier* 'épouser' n'est pas un belgicisme : il appartient au registre populaire à Paris et dans divers endroits, tandis qu'il ne détonne pas dans la bouche d'un marquis normand ou d'un bourgeois wallon.

Sur ces différences de niveau, voici un exemple paradoxal. Les Belges qui ont voyagé distinguent de leur *traversin*, qui est plat, le *polochon*, traversin rond qu'ils ont découvert en France (et auquel leur nuque s'habitue avec peine). Ils ont besoin de ce terme distinctif, alors que *polochon* évoquerait, pour beaucoup de Français, l'atmosphère des *Gaîtés de l'escadron* ou de *Zéro de conduite*.

J'ai parlé de « visage moyen » parce qu'une autre forme de la communication est parfois négligée dans les jugements que l'on porte sur des faits linguistiques : c'est la langue littéraire. Or elle continue à se servir, au moins occasionnellement, de mots qui ne sont plus à Paris dans l'usage ordinaire. Je pourrais le montrer à propos de *fort* 'très' ou rappeler le cas de *septante*.

Il y a aussi de fines nuances sémantiques : *imbécile* est une injure anodine à Paris, et assez grave chez nous ; je connais une Parisienne qui se souvient amèrement de cette expérience lexicale.

Tout cela ressortit au discours plutôt qu'à la langue.

Si nous considérons le français en Belgique, il convient d'y distinguer diverses choses, du point de vue qui nous occupe.

Il comprend des belgicisms, au sens strict et au sens large, comme il a été dit ci-dessus.

Il n'use pas, ou guère, d'autre part, de certains termes qui sont courants dans la France entière (*municipal*) ou dans une grande partie de celle-ci (*poche* 'sachet' ; *marron* adjectif de couleur).

Dans le stock du français commun, il privilégie certains emplois, qui sont chez nous d'une très haute fréquence ; il donne à d'autres des nuances particulières, sémantiques ou stylistiques. Ces éléments méritent d'être examinés dans une étude sur le français de Belgique. Mais on doit leur contester l'appellation de *belgicismes*.

Enfin, ces faits n'ont rien de stable ou de définitif. Tantôt l'usage se modifie à Paris, et un emploi qui appartenait au français commun glisse au rang de régionalisme, ou de belgicisme : *cloche* pour *cloque*, par exemple. Le contraire arrive aussi : un emploi, d'abord propre à la Belgique (ou à une autre région), se généralise. Plus personne aujourd'hui ne parle de belgicisme à propos de *houille* (quoique, dans le discours, le mot garde à Liège une fréquence et une valeur particulières), parce que l'élargissement est ancien. Il est plus récent pour *festivités*, dont notre confrère Joseph Hanse vous a raconté l'histoire il y a quelques années. *Sous-tasse* 'soucoupe' et *haché* 'hachis' ont pénétré il y a peu dans des dictionnaires français. Venaient-ils de Belgique ? Cela est douteux pour le premier, tandis que, pour le second, c'est sa diffusion en France qui demanderait une confirmation.

Est-il téméraire de croire que l'esquisse que je viens de présenter a modifié votre façon de voir le phénomène que la tradition appelle belgicisme ? Mais ce n'est qu'une esquisse. Des compléments et des nuances peuvent sûrement être apportés. Il faudrait surtout des enquêtes systématiques.

NOTE TARDIVE. — *Avant-midi* (ci-dessus, p. 352) n'est pas inconnu en France : le *Trésor de la langue française* l'a relevé chez M. Aymé (Franche-Comté), L. Cladel (Quercy) et J. Malègue (Auvergne).

Au dossier de *septante* et *nonante* (p. 358), je verserai encore ce témoignage de Jacques Pohl : « Ça et là quelques Lorrains se servent encore usuellement de *septante* et *nonante* » (mars 1978) et cet exemple communiqué par un lecteur : « [...] la guerre de septante. (Les vieux ne disaient pas soixante-dix, ils disaient septante. Ce sont les Parisiens et les gens des grandes villes qui disaient soixante-dix !) » (J.-P. Richardot, *Papa Brécharé, vigneron du Beaujolais*, Stock, 1977, p. 54).

*Marier* « épouser » (p. 362) est employé aussi par un personnage de D. Decoin (*Ceux qui vont s'aimer*, I, 3). Ceci est à rapporter sans doute à la région parisienne.

# Nouveaux regards sur Charles De Coster et ses rapports avec Félicien Rops

Communication de M. Joseph HANSE  
à la séance mensuelle du 12 novembre 1977

Il convient que Charles De Coster retienne un peu notre attention avant que s'achève l'année du cent cinquantième anniversaire de sa naissance (20 août 1827).

Si nous semblions indifférents à ce souvenir, on s'étonnerait à bon droit, après le soin qu'a pris l'Académie de ne laisser passer aucune occasion de servir la mémoire d'un de nos plus grands écrivains. Elle l'a fait avec solennité en 1927, elle a mis au concours des travaux sur son œuvre, elle en a publié deux, en 1928 et en 1937. Le 12 décembre 1959, voulant s'associer à l'événement que constituait la sortie de presse de l'édition définitive de *La Légende d'Ulenspiegel*<sup>1</sup>, notre Compagnie a consacré à De Coster une nouvelle séance publique, où Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, a pris la parole. Notre secrétaire perpétuel a ensuite inauguré une remarquable exposition consacrée à Charles De Coster par le jeune Musée de la Littérature.

En 1967, nous avons évoqué, au cours d'une de nos séances mensuelles, le centenaire de *La Légende d'Ulenspiegel*.

Nous avons fait mieux un peu plus tard en couronnant et en publiant la magistrale et volumineuse étude de Jean-Marie Klin-

---

1. Bruxelles, *La Renaissance du livre*, 1959. Deuxième édition, revue, avec de nouvelles notes et variantes, 1966.



kenberg, *Style et archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*.

L'année 1973, où ont paru ces deux gros volumes, est aussi celle où la RTB a diffusé la *Légende* en feuillets radiophoniques et où, en Russie, deux réalisateurs se sont attelés à un remarquable film en deux parties sur Thyl Ulenspiegel. Il a été présenté devant la reine au quatrième Festival du cinéma de Bruxelles.

Cette année, en dehors de la projection publique de ce film et à côté de quelques articles suscités par l'anniversaire de l'écrivain, il convient d'épingler surtout la très heureuse initiative qui, au Musée de Mariemont, a suscité, sur le thème de *La Légende d'Ulenspiegel*, une exposition de dessins d'enfants et de quelques trésors de la bibliothèque du musée.

Désirant associer l'Académie à cet anniversaire, j'ai craint de me répéter, après avoir tant écrit et parlé sur De Coster depuis cinquante ans! J'ai renoncé d'autre part à montrer que les éditions et les traductions continuent d'attester que *La Légende d'Ulenspiegel* est vraiment un des classiques de la littérature mondiale.

J'ai préféré mettre cette occasion à profit pour vous entretenir de mes trouvailles aux Archives et Musée de la Littérature. Vous savez que les collections de cet important centre de la recherche scientifique et littéraire ne cessent de s'accroître, alors que son état reste précaire et ses moyens beaucoup trop limités. L'exemple que je vais donner, une fois de plus, de ses richesses retiendra-t-il l'attention du gouvernement? Le persuadera-t-il enfin de l'urgente nécessité d'entendre nos appels répétés en faveur de cette institution, mise au service de nos lettres?

En 1976, y ont été déposées, à l'intervention de l'exécuteur testamentaire Henri Demarque, les archives provenant de la succession de Georges Lockem. Outre de nombreux manuscrits en vers et en prose de Louis Boumal et notamment huit carnets de campagne écrits de 1914 à 1918, ces archives comprennent 77 dossiers relatifs à Charles De Coster. Ils proviennent du legs fait à Georges Lockem, en 1912, par la sœur de Charles, Caroline De Coster. On y trouve de nombreux manuscrits d'œuvres publiées ou inédites, des épreuves d'imprimerie, une abondante correspon-

dance : lettres de Charles De Coster à Éliisa, à sa sœur, à sa mère, à d'autres femmes, lettres de ses amis, de ses éditeurs, de ses lecteurs, d'Emile Deschanel, de Félicien Rops, etc.

Signalons en passant deux lettres de Victor Hugo. De Coster lui a envoyé sa *Légende d'Ulenspiegel*. Il remercie, de Hauteville House, le 29 novembre 1868 : « Votre *Légende d'Ulenspiegel* fourmille de vie et de vérité. C'est l'histoire, plus la fable. L'histoire dit vrai, la fable aussi. Je vous remercie de m'avoir fait lire votre œuvre excellente ». Et le 12 décembre, ayant reçu les *Légendes flamandes*, il renouvelle ses félicitations.

De cette masse de documents, je retiendrai seulement, aujourd'hui, quelques-uns de ceux qui nous apportent des précisions sur le caractère de l'écrivain, sur ses amours, sur les étapes de l'édition de ses deux œuvres maîtresses, sur ses relations avec Félicien Rops.

Nous possédons les lettres d'amour de Charles De Coster à Elisa et à d'autres femmes, parce qu'elles lui ont été renvoyées au moment où la rupture mettait fin à ses rêves.

Nous ne disposons jusqu'à présent que de ses lettres à Elisa Spruyt, née en mars 1832 ; elle était donc de quatre ans et demi sa cadette. Elle avait dix-neuf ans quand il la rencontra. Pendant sept ans, de 1851 à 1858, il lui a écrit avec passion d'innombrables lettres dont Charles Potvin n'a publié qu'une partie en 1894.

Les archives léguées à la Bibliothèque royale comprennent, outre l'ensemble de cette correspondance, une quarantaine d'autres lettres écrites à d'autres femmes auxquelles il a en vain voulu lier son sort, après 1870, en multipliant ses déclarations d'amour et ses plaintes.

Ce De Coster amoureux qui a plus de quarante ans ressemble étonnamment à celui qui, une quinzaine d'années plus tôt, se confiait tendrement à Elisa au moment de ses premiers essais et des *Légendes flamandes*. Il est intéressant de noter qu'à l'une de ces femmes passionnément aimées, Hélène, il prend l'habitude de donner le nom, Magtelt, de l'héroïne de sa légende flamande préférée, *Sire Halewijn*. Il continue à vivre dans un vieux rêve.

Amoureux, De Coster reste singulièrement romantique et romanesque. Il mendie l'amour en suppliant qu'on le comprenne, qu'on lui pardonne ses caprices, ses enfantillages, sa folle passion, sa tristesse.

À travers les lettres qu'il envoie à ces femmes (ML 3705) ou à sa sœur (ML 3677) ou celles qu'il reçoit de ses amis (ML 3712, 3713) on prend mieux conscience que ce rêveur impénitent n'était pas facile à vivre. Tendre, nerveux, instable, agité, influençable, capricieux, facilement excessif, tantôt crédule, tantôt méfiant et soupçonneux, impulsif, avec des élans d'enthousiasme ou des crises de découragement, installé dans l'imaginaire plutôt que dans la réalité, il se sent désaxé, incompris, il souffre : il a tout sacrifié à la littérature et à la réalisation de son œuvre, mais la vie est là, impérieuse, impitoyable, lui rappelant ses exigences et « l'épouvantable valeur de l'argent », et il accumule déceptions sur déceptions, dettes sur dettes jusqu'à la fin d'une vie dont les derniers mois, l'accablant de rhumatismes, seront particulièrement douloureux.

Même avec sa sœur, qui avait le goût de l'ordre et ce sens des réalités dont il était particulièrement dépourvu, les rapports furent parfois tendus, pénibles, en dépit d'un besoin réciproque de tendresse. Et aussi avec Rops, qui lui était pourtant si dévoué !

On connaissait déjà quelques-unes des lettres qu'il avait envoyées à l'artiste namurois (*Mercur de France*, 1905, tome 56). Nous possédons maintenant seize autres lettres que Rops lui a, au cours des ans, adressées à propos de son œuvre (ML 3713).

Félicien Rops avait six ans de moins que lui, étant né à Namur le 7 juillet 1833. Mais à moins de 20 ans, très précoce, il s'installe à Bruxelles où il donne libre cours à sa verve créatrice et satirique dans les milieux artistiques et littéraires ; son talent et sa vitalité lui donnent bientôt un incontestable ascendant sur ses nouveaux compagnons.

Un peu plus d'un an après avoir fondé, avec De Coster, l'hebdomadaire *Uylenspiegel* succédant au *Crocodile*, il doit retourner à Namur, où il se marie en juin 1857. Ainsi éloigné du journal et de ses amis, il ne peut apporter à De Coster toute l'aide promise pour les *Légendes flamandes*. Il compose néanmoins la couverture et trois des douze eaux-fortes qui illustrent le volume. Il aurait voulu faire davantage assurément et il a bien l'intention d'illustrer à lui seul *Smetse Smeë* dans une édition ultérieure.

La correspondance de Deschanel et de l'éditeur parisien Hetzel avec De Coster nous apporte aujourd'hui (ML 3712-11,17) la con-

firmation de conjectures que j'avais pu faire à propos des *Légendes flamandes*. Le recueil devait paraître à Bruxelles en 1857. Il y fut d'ailleurs imprimé. Emile Deschanel, après avoir lu les bonnes feuilles, recommande le livre à Hetzel, qui l'accepte pour sa collection parisienne. L'éditeur prie De Coster de lui envoyer l'article élogieux que Deschanel a consacré aux *Légendes flamandes* dans *l'Indépendance* des 28 et 29 septembre ; il se propose d'en tirer une préface.

Le volume paraît avec la date de 1858 dans les derniers jours de 1857. Deschanel, le 9 janvier 1858, remercie l'auteur pour le magnifique volume qu'il a reçu (ML 3712-12).

Le livre obtient assez de succès pour que De Coster prépare une seconde édition, parue à Bruxelles chez la veuve Parent en 1861, avec des centaines de variantes tendant pour la plupart à réduire le caractère trop archaïsant du texte de 1857.

De Coster venait d'être nommé aux Archives du royaume en qualité d'employé de la Commission royale chargée de la publication des lois anciennes. Son habileté à manier le vieux français avait donné le change. On le croyait archiviste. À vrai dire il l'était un peu devenu depuis qu'en 1856 il avait conçu le projet de sa *Légende d'Ulenspiegel* et s'était mis à lire des ouvrages d'histoire et particulièrement la volumineuse chronique de Van Meteren, dont l'influence est déjà sensible dans *Smetse Smeë*, écrit en 1856.

De Coster profite de son emploi aux Archives pour compléter sa documentation historique. Il démissionne en 1864, au moment où celle-ci est achevée et où il espère que le livre va pouvoir paraître, avec quarante gravures de Rops, chez la veuve Parent. Déjà en janvier 1863 De Coster proposait à Rops, avec l'accord de l'éditeur, que l'ouvrage fût aussitôt livré aux presses pour que l'artiste pût faire son travail à partir d'un texte imprimé. Il espérait que le livre pourrait ainsi paraître dans les derniers mois de 1864.

Mais l'éditeur bruxellois se désista brusquement, laissant à De Coster l'avance de 500 francs qu'il lui avait faite. C'est Rops qui obtint l'accord du grand éditeur parisien Lacroix-Verboeckhoven. L'œuvre ne put sortir de presse que dans les tout derniers jours de 1867 ; j'ai raconté ailleurs dans quelles incroyables conditions.

De Coster a imputé ce retard à sa vaine attente des illustrations que Rops lui avait promis d'assumer tout seul et gracieusement. Il

est vrai que l'artiste, sollicité de toutes parts, n'a pas tenu sa promesse. Il n'a finalement donné en 1867 qu'un frontispice et trois gravures.

Ses lettres à De Coster expliquent cette défection et permettent de rendre justice à l'ami clairvoyant et dévoué. Il a dû intervenir énergiquement, d'ailleurs en vain, pour que De Coster se décidât à remettre à l'éditeur un texte net et définitif. C'est que l'auteur, mettant à profit le sursis qui lui était imposé, ne cessait et n'a cessé, jusqu'au moment de la correction des épreuves, de remanier profondément son texte.

Rops lui écrit : « Expédie-moi une copie *nette et définitive* de l'Uylenspiegel, l'éditeur refusera une œuvre sur laquelle il devra faire des corrections nombreuses ». Il avertit De Coster que l'éditeur parisien ne sera pas aussi conciliant que la maison Parent. Il ajoute : « Du reste je me suis engagé à *donner une copie excessivement lisible et propre* et je ne commencerai pas le volume si je n'ai cette copie complète (...). Le jour où je recevrai l'Uylenspiegel complet, je commencerai à graver. Pas avant. » Il prêchait un sourd et un obstiné, un styliste toujours insatisfait.

Le texte remis à l'imprimeur en 1867 n'est pas le simple remaniement de ce qui était écrit avant 1865 ; c'est, du moins en beaucoup d'endroits, une nouvelle version, qui a elle-même été encore profondément bouleversée, raturée, surchargée, au point d'être parfois illisible. Rops est finalement revenu sur sa décision, il a consenti à ne pas attendre cette copie définitive qu'il exigeait. L'état du manuscrit et la maladie ont retardé son travail. De Coster s'impatiente au cours de l'été 1867. Il se plaint que Rops ait encore chez lui une partie du manuscrit et il le lui réclame d'urgence. Son ami lui répond agacé (ML 3713-12) :

« Tu passes ta vie à faire des tours d'écureuil en cage et à te jouer à toi-même des scènes d'agitation qui n'avancent rien et qui finiront par t'établir une réputation d'aliéné.

Je ferai et *je fais* douze eaux-fortes dans le format *décidé*, accepte ou n'accepte pas, cela m'est égal, je les fais parce que j'ai promis de les faire, que cela est décidé et surtout parce que je me suis promis à moi-même de les faire et que je les fais.

Au lieu de grossir la *section des Agités* de Gheel tu ferais mieux de me laisser travailler en paix et pendant ce temps de recopier

et retravailler consciencieusement tes deux derniers volumes... » (il s'agit des volumes du manuscrit).

Si tu veux ton volume tout de suite, dit-il, viens le prendre, mais « je te préviens que je ne ferai ni frontispice ni rien du tout devant la folie de tes procédés ».

De Coster s'est-il entêté? Rops a-t-il eu de nouveaux empêchements? Quoi qu'il en soit, il n'enverra que trois gravures, bien que la *Légende* lui en ait inspiré d'autres. Il est certain que l'impatience de Charles De Coster a réduit la contribution de Rops; l'écrivain, énervé par les retards de son ami, a sollicité d'autres artistes, qui ont accepté avec empressement. Tout cela s'est fait dans une hâte incroyable. Le volume doit paraître avant le 31 décembre 1867, pour être soumis au jury du prix quinquennal. Or le 16 décembre 1867 l'éditeur Lacroix écrit à De Coster une lettre très amicale mais pressante (ML 3712-23); il croit que les dernières feuilles des premières épreuves vont être composées et envoyées, il attend encore certaines illustrations et même la liste définitive des illustrateurs; il demande des instructions précises pour le classement des eaux-fortes dans le volume.

On reste rêveur devant le tour de force qui a permis d'envoyer en Belgique dans les délais prescrits, moins de quinze jours plus tard, les premiers exemplaires.

Le dévouement de l'éditeur était donc total. Celui de Rops ne l'était pas moins; l'ami savait, quand c'était nécessaire, se montrer bourru. Je ne peux mieux l'illustrer qu'en citant une lettre écrite en 1865.

De Coster s'est rendu à Paris pour y tenter sa chance. Il fréquente les milieux de l'opposition, hostiles comme lui à Napoléon III. Une lettre de son ancien professeur de l'Université de Bruxelles, l'historien Altmeyer (ML 3712-2), lui donne, le 16 mai 1865, des conseils de prudence. Altmeyer partage certes les idées démocratiques et progressistes de l'écrivain, il l'invite à les répandre, mais il le presse de s'abstenir de toute attaque contre le gouvernement français.

De Coster s'est lié avec les rédacteurs d'un journal, *Candide*, qui paraît sur quatre pages, le mercredi et le samedi de chaque semaine, place de la Sorbonne. Il est heureux d'y publier des chapitres de sa *Légende d'Ulenspiegel*. Seize voient le jour dans les

numéros 6, 7 et 8 des 20, 24 et 27 mai. D'autres devaient suivre, mais le journal cesse de paraître.

Au moment où les premiers viennent d'être publiés, Charles De Coster écrit à sa sœur : « Jamais je ne me plairai à Paris, on y étouffe faute de liberté et l'on considère comme des choses neuves, passionnantes, les rengaines anti-catholiques dont nous sommes las chez nous. Vous verrez cela dans *Candide*. »

Il est vrai que *Candide*, qui s'abstient avec une prudence rigoureuse de toucher à la politique, donne libre cours à un anticléricalisme passionné.

En veut-on un échantillon ? On lit dans le n° 6 : « Le poulpe sacerdotal, aux cent mille tentacules, avait commencé sur le corps humain son impitoyable travail de ventouse, et nulle force désormais ne pouvait plus l'arracher de sa proie. »

De Coster poursuit : « Mon Ulenspiegel obtient ici un succès fou. On le lit tout haut dans les brasseries (lisez cafés). D'ici à quinze jours on ne m'appellera plus De Coster mais Ulenspiegel, cela commence dans notre cercle. »

Le journal obtenait en effet du succès. J'ai pu le vérifier en comparant les exemplaires qui se trouvent à Paris à la Bibliothèque nationale et à celle de l' Arsenal ; leurs variantes prouvent qu'il a fallu procéder à de nouveaux tirages de plusieurs numéros. On peut croire que la qualité de la prose de Charles De Coster y était pour quelque chose. Elle tranchait singulièrement sur la rhétorique ampoulée des tirades antireligieuses du journal, mais aussi sur la médiocrité des textes littéraires qu'il accueillait. Voici par exemple ce qu'on pouvait lire dans le numéro qui a précédé la première collaboration de Charles De Coster. C'est intitulé *Au village* et signé Louis Watteau : récit de souvenirs d'enfance, d'un réalisme affadi, mauvaise imitation de George Sand (n° 5, 17 mai 1865). Il n'est peut-être pas inutile de voir sur quelle toile de fond se détache De Coster.

« Au moment où, l'esprit songeur et accablé, je franchissais la sortie du pâturage, mes yeux furent attirés, comme par une force mystérieuse, vers une rigole assez profonde creusée par les empreintes du pied des bestiaux. Je ressentis comme un choc dans la poitrine, en retrouvant dans cette ornière un objet que Pauline [sa sœur qui vient de mourir] et moi avions longtemps cherché,



il y avait quelques jours à peine. C'était la partie supérieure d'un os de mouton qui, après avoir été convenablement poli et troué aux endroits nécessaires, servait à ma sœur pour fixer ses aiguilles à tricoter.

— C'est bien temps, pensai-je amèrement.

Je ramassai l'instrument, je l'essuyai, je le baisai avec attendrissement, puis, après l'avoir regardé avec une sorte de sentiment religieux, je le glissai jusque sur la chair de ma poitrine, en me redisant moi-même avec un sublime entêtement :

— Ah ! bah ! — elle n'est pas morte ! »

De Coster a sans doute fait part à Rops, comme à sa sœur, de son enthousiasme. Son ami répond en lui donnant quelques conseils énergiques. Ils peuvent étonner sous la plume de cet anti-conformiste, mais Rops connaissait les divers milieux parisiens et il craignait, comme Altmeyer, de voir l'écrivain s'enfoncer dans la politique et s'engluer sur la rive gauche, peut-être se faire emprisonner ou expulser ; il avait peur en tout cas de le voir, par une collaboration à un journal éphémère et suspect, irriter son éditeur et retarder ou compromettre le succès du volume prochainement attendu.

Il lui écrit donc, en numérotant soigneusement ses recommandations (ML 3713-10) :

« 1<sup>o</sup> Ne t'efforce pas de sauver la société.

2<sup>o</sup> Ne crois pas « aux républicains » ni les républicains.

3<sup>o</sup> N'écris pas dans les journaux qu'on ne lit pas ou qui ne sont lus que dans des coins du quartier latin par « la jeunesse enthousiaste » — laquelle jeunesse fera des notaires, des avocats, des substituts de province dans quatre ans, et défendra « la société sapée dans sa base ».

4<sup>o</sup> Enfin, passe les ponts le plus vite que tu pourras, — on est très bien au quartier latin (...), mais c'est surtout quand on a fait sa réputation de l'autre côté, — le quartier latin n'est pas une rue — c'est une impasse, Murger l'a dit avant moi.

5<sup>o</sup> Ne discute pas dans les brasseries, — la discussion est une terre stérile, on y perd une force qu'il vaut mieux jeter dans une ligne écrite — ne fût-ce qu'une ligne.

6<sup>o</sup> Et je te le répète : ne sauve pas la société ! »



Il lui conseille de ne rien publier de son livre (« Cela pourrait faire rater la chose chez l'éditeur ») et il lui demande de lui expédier l'œuvre. Travail, lui dit-il, seul le travail te fera arriver là-bas, « tu es en bataille rangée, en pleine mêlée, ce n'est plus le moment de polir son fusil, il faut tirer ».

Il lui prédit que *Candide* « claquera avant un mois » comme tant d'autres petits journaux. Donne donc, dit-il, « le moins possible d'Uylenspiegel à *Candide* ». Et en N.B. :

« Ne crois jamais un Parisien, crois encore moins un littérateur.

Peuple charmant, mais jean-foutre. — Je l'adore, mais les forçats de notre pays sont plus honnêtes que les Prix Montyon de Paris. »

Nous ne quittons ni Rops ni *Candide* en abordant un curieux problème qui concerne à la fois une des illustrations de *La Légende d'Uylenspiegel* et une addition faite à son texte par De Coster pour accueillir un dessin de Rops.

Il s'agit du pendu à la cloche, qui illustre la fin du chapitre 28 du premier livre de la *Légende*. De Coster évoque avec une âpre ironie la sévérité avec laquelle, en 1540, Charles Quint, venu expressément d'Espagne pour la circonstance, châtia sa ville natale, coupable d'avoir refusé, en se fondant sur ses privilèges, l'impôt qui lui était réclamé.

« En ce temps-là, Gand la noble refusa de payer sa quote-part de l'aide que lui demandait son fils Charles, empereur. Elle ne le pouvait, étant, du fait de Charles, épuisée d'argent. Ce fut un grand crime ; il résolut de l'aller lui-même châtier.

Car le bâton d'un fils est plus que tout autre douloureux au dos maternel.

François au Long-Nez, son ennemi, lui offrit de passer par le pays de France. Charles le fit, et, au lieu d'y être retenu prisonnier, il fut fêté et choyé impérialement. C'est un accord souverain entre princes de s'entr'aider contre les peuples. »

L'auteur s'est documenté avec soin, notamment dans la volumineuse *Histoire de Charles Quint en Belgique* d'Alexandre Henne (1859). Il respecte l'histoire jusque dans les détails et ne s'en écarte que pour insister sur l'ingratitude, l'hypocrisie, la cupidité de Charles Quint plutôt que sur sa cruauté. Il a, au chapitre 10, dénoncé les placards contre les hérétiques ; mais ici il ne fait même

pas allusion aux tortures et aux exécutions capitales infligées par ordre de l'empereur à tant de bourgeois de Gand.

Charles Quint prononce donc, « en grand apparat, la sentence de la ville » : amende honorable des insurgés, suppression de tous les privilèges, confiscation des biens de la cité, destruction de Saint-Bavon, de plusieurs portes et de l'enceinte, impôts nouveaux, enlèvement de la cloche Roelandt qui avait sonné l'alarme.

Il peut être intéressant de montrer l'écrivain à l'œuvre quand il passe du texte de 1865 (paru dans *Candide*) à celui de 1867. Il écrit d'abord : « La trouvant trop bien défendue pour une mère sans défense (suppression ensuite de *pour une mère sans défense*), il fit abattre la Tour Rouge, la Tour au trou de Crapaud, la Braampoort, la Steenpoort, la Waalpoort, la Ketelport et bien d'autres. » Il conserve une partie des noms cités par sa source historique, mais il ajoute : « et bien d'autres *ouvrées et sculptées comme bijoux de pierre* ». Au lieu de dire immédiatement : « De ces ruines, il tira des briques pour sa forteresse », il intercale quelques lignes :

« Quand, après, les étrangers venaient à Gand, ils s'entre-disaient :

— Quelle est cette ville plate et désolée dont on chantait merveille ?

Et ceux de Gand répondaient :

— L'empereur Charles vient d'ôter à la ville sa précieuse ceinture.

Et ce disant, ils avaient honte et colère. Et des ruines des portes, l'empereur tirait des briques pour ses forteresses. »

Quel contraste avec le chapitre suivant, artistement opposé à celui-ci !

« Ces jours-là, qui furent jours de printemps clairs et frais, lorsque la terre est en amour, Soetkin cousait près de la fenêtre ouverte, Claes fredonnait quelque refrain, tandis qu'Ulenspiegel avait coiffé Titus Bibulus Schnouffius d'un couvre-chef judiciaire. Le chien jouait des pattes comme s'il eût voulu rendre un arrêt, mais c'était pour se débarrasser de sa coiffure.

Soudain Ulenspiegel ferma la fenêtre, courut dans la chambre, sauta sur les chaises et les tables, les mains tendues vers le plafond. Soetkin et Claes virent qu'il ne se démenait si fort que

pour atteindre un oiselet tout mignon et petit qui, les ailes frémissantes, criait de peur, blotti contre une poutre dans un recoin du plafond. »

Mais Claes fait la leçon à son fils, qui comprend et ouvre la fenêtre au chardonneret. Et pour mieux marquer le contraste voulu avec le chapitre précédent, De Coster fait dire à Claes :

« — Fils, n'ôte jamais à homme ni bête sa liberté, qui est le plus grand bien de ce monde. Laisse chacun aller au soleil quand il a froid, à l'ombre quand il a chaud. Et que Dieu juge Sa Sainte Majesté qui, ayant enchaîné la libre croyance au pays de Flandre, vient de mettre Gand la noble dans une cage de servitude. »

Ainsi, autour du thème fondamental de la liberté, s'affirme, dans une opposition que souligne encore la différence de style, le contraste entre deux scènes, l'une historique, l'autre intime et familière.

On voit mieux dès lors pourquoi De Coster ne fait pas la moindre mention des nombreuses exécutions capitales qui précéderent et suivirent la concession Caroline. Il ne fait aucune allusion à ces nombreuses têtes qui roulent sur l'échafaud ; il lui suffit de mettre en évidence la spoliation et la mise en servitude de la cité.

Une seule exécution est évoquée, celle du sonneur de la ville, que l'empereur fait pendre au battant de la cloche, avant de faire enlever celle-ci, pour le punir d'avoir sonné l'alarme. Or ce détail n'est pas donné par les historiens, il est inventé.

Nous voici au moment de faire rentrer en scène Félicien Rops. Le chapitre est illustré dans l'édition par une gravure saisissante et devenue célèbre où Rops a montré, au milieu des charpentes d'un clocher, un homme pendu au battant d'une énorme cloche. Autour de lui vole un oiseau de proie.

Il est admis et répété par les biographes et critiques de Rops que cette gravure n'a pas été composée pour illustrer la *Légende*, mais que c'est pour l'introduire dans son livre que Charles De Coster a tout simplement ajouté le détail du sonneur pendu. Ils n'en disent pas davantage, mais le premier d'entre eux, qu'on ne cite plus, nous offre un commentaire et un récit. C'est Joséphin Péladan (né en 1859), le fameux mage, le sâr, l'homme de la Rose-Croix, essayiste, critique littéraire et surtout critique d'art, collaborateur

de *La Jeune Belgique* pendant plusieurs années. Il connaissait bien et admirait l'œuvre de Rops. Il consacre à celui-ci deux articles fervents dans la jeune revue belge en 1885. Dans le premier, en janvier, il parle des eaux-fortes composées par Rops pour *La Légende d'Ulenspiegel*, qu'il appelle, notons-le, « un poème épique dans toute la portée du mot » :

« Le plus singulier de ces cuivres, celui que Rembrandt eût signé, porte la légende *le Pendu ou la Mère Gand et le fils Charles*, et représente un homme pendu au battant d'une énorme cloche, et dont le corps se balance dans l'entrecroisement des poutres du clocher. M. Zola se mettrait à genoux devant ce pendu, et les peintres cadavériques, les Valdès Leal, briseraient leur pinceau devant une réalité aussi fouillée, car cela a été fait d'après nature. Dans son voyage en Espagne, Félicien Rops arriva, au milieu de la journée, dans une *posada* isolée où l'hôtelier, qui avait des chagrins d'amour, venait de se pendre ; l'alcade du village le plus voisin ne pouvait pas venir avant plusieurs heures et personne n'osait dépendre le pauvre diable avant l'arrivée de la justice. Rops s'assit en face du pendu et, quatre heures durant, le dessina avec méticulosité. Bien plus tard, De Coster vit ce dessin et le voulut pour son poème où il introduisit ce vers ; « Et Charles Quint fit pendre au battant de la cloche celui qui avait sonné l'alarme ». Péladan reprendra ce texte en 1896 dans le troisième des fascicules consacrés par *La Plume* à l'artiste namurois.

On est en droit de s'interroger sur la véracité de ce récit de Péladan, qui ne manquait pas d'imagination. Rops a-t-il fait avant 1867 un voyage en Espagne ? Y a-t-il bien vu et dessiné un malheureux, pendu au battant d'une cloche ? Pourquoi cet hôtelier serait-il allé se pendre dans un clocher et surtout au battant d'une cloche, au milieu de tant de poutres ? Il y a plus : on semble n'avoir jamais observé que ce pendu à la cloche a les bras attachés derrière le dos : il ne s'agit donc pas d'un suicide mais d'une exécution.

On voit s'effondrer le trop beau récit de Péladan, d'autant plus qu'un des meilleurs connaisseurs de Rops situe en 1880 son voyage en Espagne.

Mais il y a un autre pendu de Rops, et qui est célèbre lui aussi ; on l'appelle le pendu de Levallois-Perret ou le pendu dans la forge.

Cette eau-forte a paru pour la première fois dans *Six morceaux de littérature*, de Léon Cladel (Bruxelles, Kistemaeckers, 1880). La gravure illustre le morceau intitulé *Un forgeron se pend dans son atelier*. Il s'agit bien ici d'un Espagnol, mais d'un forgeron, qui se pend par chagrin d'amour.

Cladel insiste sur le fait qu'il a voulu écrire six eaux-fortes à la plume, conçues et exécutées à la manière de quelques grands peintres « et non d'après aucun de leurs tableaux ». Le pendu dans la forge est fait « d'après la manière de Goya » ; le texte est daté de 1865.

Ici il s'agit bien d'un suicide, non seulement dans le récit mais dans l'eau-forte ; le malheureux est raide, il a les bras pendants, les mains crispées.

L'eau-forte est-elle antérieure ou postérieure au texte de Cladel ? Quand Rops l'a-t-il dessinée et gravée ? Les biographies et les catalogues de Rops ne mentionnent que sa parution dans les *Six morceaux de littérature* de Cladel et ensuite dans une édition des *Rimes de joie* de Théo Hannon. Le dessin de Rops peut être antérieur ; on peut imaginer qu'il a été fait d'après nature. Serait-ce lui que l'artiste aurait montré à De Coster et l'idée est-elle venue à l'un ou à l'autre d'en tirer une eau-forte pour illustrer *La Légende d'Ulenspiegel* en 1867 ?

À ce point de mes conjectures, je dois noter deux certitudes. D'abord, dans une lettre non datée, mais écrite en 1867, peu de temps avant le mariage de Caroline De Coster, qui a eu lieu à Ixelles, le 24 octobre 1867 (ML 3713-4), Rops énumère « les sujets » qu'il retient « absolument » après avoir lu le premier volume du manuscrit ; il n'y mentionne pas le sonneur pendu.

D'autre part, quand De Coster, en mai 1865, donne à *Candide* le chapitre *De la mère Gand et du fils Charles*, il n'y est pas question du sonneur de Roelandt, condamné à être pendu.

Voici la version de 1865 :

« Puis il regarda Roeland, la langue de sa mère, la voix par laquelle elle parlait à la Flandre... »

Et celle de 1867 :

« Puis il regarda Roelandt, la belle cloche, fit pendre à son battant celui qui avait sonné l'alarme pour appeler la ville à défendre son

droit. Il n'eut point pitié de Roelandt, la langue de sa mère, la langue par laquelle elle parlait à la Flandre... »

En face du passage ajouté, concernant le sonneur, De Coster note en marge, au crayon, sur le manuscrit d'impression : Rops.

Il est donc vraisemblable que c'est en voyant un dessin de Rops que, conseillé ou non par celui-ci, De Coster a décidé de l'utiliser pour l'illustration de sa *Légende* en ajoutant le détail du sonneur pendu par ordre de Charles Quint.

Mais je suis porté à croire que ce dessin ne représentait pas, quoi qu'on dise, un sonneur pendu au battant d'une cloche. Il s'agissait d'un autre pendu, peut-être celui de Levallois-Perret ou de la forge. Pour lui faire une place dans la *Légende*, il suffisait de remplacer les nombreuses exécutions capitales, passées volontairement sous silence, par une seule, imaginée à la vue du dessin : le sonneur serait condamné à être pendu au battant de sa cloche.

Il ne restait à De Coster qu'à ajouter une ligne à son texte et à Rops qu'à faire en conséquence une nouvelle composition, en partant du croquis d'un malheureux qui s'était pendu.

# Variations sur le temps et les temps, sur *je* et *moi*, sur Dieu et les dieux

par Robert-Léon WAGNER

*Pour Isabelle.*

*Mais personne n'est finalement en mesure de définir son temps avec certitude.*

*Lia Megalon, Vis sans fin*

Les Temps Modernes — 32<sup>e</sup> année

N<sup>o</sup> 368 p. 1451

*Par une entente du temps qui abolit le temps.*

*Alain, Propos 1932 p. 1073*

Dois-je envier ou plaindre le rédacteur du *Trésor de la langue Française* à qui sera confiée la tâche d'élaborer l'article *Temps* ?

Question superflue, puisque, selon toute vraisemblance, je ne serai plus là pour voir comment il s'en sera tiré. Si l'idée me vient de partir de ce mot, ce n'est pas que me préoccupe le sort qu'on lui ménage dans les dictionnaires. A l'origine, il y a eu la curiosité d'une enfant en peine de comprendre que le terme dont se sert sa maîtresse pour désigner une forme verbale évoque aussi les variations du ciel et de l'air. *Temps chaud, temps clair, temps brumeux, temps frais* ; tous syntagmes dont le second membre ne saurait en effet être colloqué à un imparfait, fût-il du subjonctif. L'enfant qui interroge attend une réponse. On la lui doit. L'esquive serait malhonnête, inutile ici de surcroît, car la petite questionneuse saisit fort bien les réactions de défense des adultes

et les interprète à juste titre comme des défaites. Répondre, donc, l'essentiel étant de ne pas mentir. Je suggère d'abord à Isabelle qu'elle ne s'effarouche pas de ce qui lui semble au premier abord une anomalie. L'imparfait, le futur sont dits « temps » parce que au moyen de ces formes, une personne (*je, tu, il*) et une action (*voir, dire, etc.*) ou un état (*souffrir*) se trouvent fictivement situées à une époque qui peut être étrangère à celle où je parle : manière parmi d'autres de concevoir le temps... car celui-ci n'est rien par lui-même, sinon les images variées dont nous parons des expériences sensibles. Personne n'a vu, personne ne verra jamais un objet-temps. Notre corps, notre cœur vivent en revanche des états de passage fugitifs, à peine saisissables parfois, auxquels, par commodité, nous donnons le nom de « temps » : une de ces images nous figure, par exemple, enveloppés dans une atmosphère douce ou rêche à la peau au gré des jours et des saisons : c'est le *temps clair* ou *froid*. L'ennui qui n'en finit pas, ces vacances qui font galoper les heures engendrent le *temps long*, le *temps court*. Attention à ne pas confondre ce dernier avec *par le temps qui court* où *courir* signifie, comme pour les monnaies, *avoir cours*. « Le temps qui court », c'est la vie telle que les politiciens, les économistes l'aménagent, tantôt aisée, tantôt pénible ; le temps du sub-monde, ou, si tu préfères, celui des besognes quotidiennes, des petites joies, des soucis qui diversifient les journées : un temps médiocre, mais dont une partie de nous-même ne saurait s'affranchir. Tout cela est à la portée de ton âge. Il en va de « temps » comme de maints mots dont tu te sers et qui, sous une même orthographe, évoquent des situations différentes. La *grève* des électriciens et la lieue de *grève*, en Bretagne ; *louer* un appartement (qui le loue ? le propriétaire à un locataire *et* le locataire au propriétaire) etc. J'en resterais là, n'était que tu pourrais, plus tard, m'en vouloir d'avoir escamoté d'autres images du temps. Tu auras alors assez d'expérience pour t'être fait une idée des tiennes propres : chaque être, en effet, édifie *son* monde, *son* temps. Et tu te demanderas peut-être de quelle sorte était le mien.

Ici, les difficultés commencent. D'abord : la langue, qui interprète le contenu des prises de conscience, ne manque pas de le faire pour les expériences sensibles auxquelles donne lieu ce qu'on appelle en français « le temps ». Or un idiome, du fait des



structures qui le différencient des autres, confère à ce qu'il a fonction de traduire, d'exprimer, une forme qui lui est propre. Le nôtre propose donc sur ce qui nous occupe ici une vue partielle, partielle même pourrait-on dire. Second point noir. La durée est un sujet qui préoccupe quantité de gens tous plus savants les uns que les autres : historiens, philosophes, linguistes, juristes, sans compter les ingénieurs de la S.N.C.F., des compagnies aériennes ou maritimes pour qui une minute, une seconde, un centième de seconde ont autant de valeur que les millions d'années prises comme unité de compte par les géologues. Les divisions infinitésimales de la durée qu'opèrent aujourd'hui les ordinateurs et les chronomètres de la N.A.S.A. ne sont pas négligeables, puisqu'elles aident des engins à se poser sur la Lune, à circuler autour de Mars, de Vénus. Mais leur finesse même échappe à la conscience des Cosmonautes. Le temps auquel ont à faire les savants est en général soumis à des mesures plus grossières. Quant au *sentiment* de la durée (produit de mémoire), quant au rôle qu'il joue dans notre vie personnelle, impossible, encore une fois, d'en parler sans recourir à la médiation des instruments variables que sont les idiomes. Tout repose donc là sur une question de confiance. À ce propos, j'observe que les philosophes et la plupart des linguistes semblent s'en remettre sans scrupule à leur langue maternelle comme si celle-ci leur donnait pouvoir d'énoncer sur le temps des vérités éternelles et transcendantes. Je les admire sans partager leur quiétude. Les « universaux de pensée » auxquels ils accordent foi m'inspirent de la gêne. Un jour que je m'en ouvrais à Sartre et à Simone de Beauvoir (était-ce au Havre ou à Rouen, peu importe), je fus démonté par l'indifférence que ces amis professaient non seulement à l'égard des catégories linguistiques où se coulait leur « à penser », mais vis-à-vis de l'adéquation de systèmes de pensée exprimés en langues étrangères et des prétendues « traductions » que l'on peut donner en français de ceux de Platon, de Hegel ou de Husserl. E. Benveniste n'avait pas encore écrit ses plus importantes études de linguistique générale, en 1938. À tout hasard je leur citai G. Guillaume, dans l'idée que *Temps et verbe* serait de nature à les faire réfléchir. « Bien, dit Sartre au Castor, nous irons voir de ce côté-là. » Mais je parierais qu'ils n'en firent rien. Et ce fut sans doute sagesse. D'inclination ou de raison,

les mariages que la métaphysique contracte avec la linguistique et vice-versa sont rarement heureux : les conjoints se faisaient trop d'illusions l'un sur l'autre. Le philosophe attend des linguistes des lumières qu'un historien des langues ou un honnête structuraliste ne possèdent point. À l'inverse, si l'on y regarde sans parti pris, la tentative des générativistes dans ce qu'elle a d'original et fécond, ne doit rien aux prolégomènes « philosophiques » d'où Chomsky a cru nécessaire de partir. L'aventure du grand et profond esprit que fut G. Guillaume illustre le péril qu'encourt une alliance prématurée entre deux partis mal assortis. Rarement linguiste apporta tant d'ardeur et d'élégance à décrire la dynamique d'un esprit voué à penser au moyen de signes de langue. Il reste que, faute d'une vérification expérimentale, son tableau des lignes de force vectrices auxquelles le « à penser » se plie en devenant du « pensé » dit, articulé, ne peut être reçu que sous bénéfique d'inventaire. Les recherches des physiologistes et des médecins spécialistes des accidents du langage le modifieront un jour de fond en comble. À l'heure actuelle, tous les linguistes s'accordent, certes, sur les structures hiérarchiques qu'implique en tous lieux et en tous temps l'exercice de la « langue » ; mais aucun savant n'est encore en mesure de comparer les séquelles solidaires qu'un même traumatisme crânien entraîne dans le comportement psychique et le comportement langagier de gens parlant chinois, hébreu, géorgien ou tamoul. Il est frappant que la psycholinguistique appliquée à l'interprétation du système verbal français ait conduit Guillaume à formuler quelques jugements irrecevables. Fragile, je l'accorde, sur certains points, l'analyse des « tiroirs » qu'a proposée E. Pichon, médecin et psychanalyste de son état, me paraît en définitive plus juste, plus « ouverte » que l'autre. Aussi bien, lorsqu'en métaphysicien M. Henry Maldiney pense « le temps » en prenant appui sur Guillaume, cette référence n'est-elle pas sans me gêner <sup>1</sup>.

1. Henri MALDINEY, *Aîtres de la langue et demeures de la pensée*. Paris, 1975. Éditions L'Age d'Homme, 1 vol. 373 p. [Collection « Amers »]. On attendrait ici les noms de G. Bachelard et de G. Poulet. Mais je me réserve le plaisir d'interroger plus tard et plus à fond ces philosophes - poètes de qui il y a tant à apprendre.

Comment les critiques philosophes jugent-ils cet ouvrage ? je l'ignore et peu m'importe car, tel quel, il m'émeut profondément. Un auteur qui efface à ce point sa personne c'est chose rare. M. Maldiney nous jette d'entrée de jeu dans une poétique et enivrante concertation d'idées pures. Ces concepts exécutent d'étranges fugues dont les motifs s'entremêlent sans parvenir jamais à s'accorder dans la certitude d'une conclusion harmonique apaisante. Pourquoi, d'ailleurs, une méditation sur la durée (qui elle-même est « durée ») aurait-elle une fin ? Et qu'est-ce, après tout, qu'une « fin » ? Mais à lire ce livre comme il faut — je veux dire dans un sentiment de sympathie — tragique apparaît une fois de plus la destinée du philosophe. M. H. Maldiney fait état d'intuitions personnelles mais allègue aussi le témoignage d'admirables textes anciens ou modernes. Or les langues — grec, allemand, français — dans lesquelles ceux-ci ont été écrits témoignent d'expériences si contradictoires, habillent le temps d'images si disparates que, pour en tenter une synthèse, l'auteur (et c'est seulement par ce trait que perce sa physionomie propre) se voit contraint de créer une langue à part. Langue dont la description tentera peut-être un jour quelque morphologiste sémanticien, mais qui à mes yeux, je dois le dire, trahit l'impuissance d'un effort désespéré pour libérer le temps des formes singulières qu'en donnent les penseurs grecs, allemands, français ou autres.

Si, quittant à regret ces hauteurs, je me tourne vers les grammairiens, ils me ménagent une situation qui n'est guère plus riante. Tout, semble-t-il, a été dit par eux sur « les temps » du français : le meilleur, du bon, du moins bon. Or, quant à la pédagogie, nous en sommes encore à l'époque de Maupas : depuis le 17<sup>e</sup> siècle, aucun grammairien n'a inventé le moyen d'éclairer efficacement un étranger sur les emplois corrects de l'imparfait. Serait-ce que le sémantisme profond des temps du passé demeure obscur ? Mais il y a plus grave : tous les grammairiens sans exception traitent du français comme s'il s'agissait d'une langue *une*, ce qui fausse radicalement la description des rapports qu'entretiennent les tiroirs verbaux. Et je constate que G. Guillaume lui-même a donné dans cette erreur. Le système verbal du pré-ancien français reposait tout entier sur une opposition de la durée qu'implique un procès en cours et de la phase ultérieure qui s'ouvre

une fois le procès achevé. Il comportait théoriquement sept tiroirs symétriques comptant chacun une forme simple et une forme composée. *J'ai aimé* (« fini le temps où j'étais amoureux ») y était corrélaté à *j'aime* (« je suis amoureux »), de la même manière qu'aujourd'hui encore *j'ai fini* — *terminé* s'oppose à *je finis*, *je termine* (= « je suis en train de finir — de terminer »). Des reliques de cette valeur s'observent en français moderne. *On les a vus plutôt qu'on ne les voit* écrivent spirituellement les Goncourt à propos de soldats allemands, à St-Cloud, qui passaient à toutes jambes d'une caserne à une autre, en face du pont, dans le champ de tir des Français embusqués de l'autre côté de la Seine. Il n'en va pas autrement lorsqu'au prix d'une ingénieuse mise en scène grammaticale un turfiste grommelle à Auteuil en suivant le parcours de son cheval favori : « *Il va sauter ?... il saute... Ouf ! il a sauté* ». Cet état primitif fut rompu quand, pour une raison ignorée, les Gallo-romans du Nord-Est et de l'Est du domaine d'oïl refusèrent en parlant l'emploi du tiroir *je fis*, et que *j'ai fait* se glissa dans la case laissée vacante. De ce moment le passé composé de l'indicatif prit valeur de « temps », sans perdre tout à fait pour autant, on l'a vu, sa valeur d'aspect. Mais le couple *je fis* | *j'eus fait* n'en restait pas moins vivant dans la langue des énoncés narratifs ; il y demeure encore une forme fondamentale. Si bien que d'un côté le français comporte toujours sept tiroirs doubles, tandis que de l'autre, dans la langue des énoncés informatifs, il n'en compte plus que six, compte tenu de la perte du passé simple et de l'imparfait du subjonctif <sup>1</sup>. Et là, on a affaire à un système

1. Soit, dans un état I (archaïque) qui subsiste dans la langue des énoncés narratifs

*Indicatif*

j'aimais	j'aimai	j'aime	j'aimerai	j'aimerais
j'avais aimé	j'eus aimé	j'ai aimé	j'aurai aimé	j'aurais aimé

*Subjonctif*

(que) j'aime	(que) j'aimasse
(que) j'aie aimé	(que) j'eusse aimé

Soit dans l'état II (moderne) de la langue des énoncés informatifs

*Indicatif*

j'aimais	j'ai aimé	j'aime	j'aimerai	j'aimerais
j'avais aimé	j'ai eu aimé		j'aurai aimé	j'aurais aimé

boiteux puisque, en tant que substitut du passé simple *j'ai fait* a engendré *j'ai eu fait* alors que dans certains cas, comme on l'a vu, il sert encore de forme corrélée à *je fais*. Or aux yeux des grammairiens le système archaïque mérite seul considération ; le nôtre n'a droit à aucun égard. Est-ce erreur de prétendre que chaque état de langue requiert une description particulière adéquate et que, jusqu'à nouvel ordre, nulle théorie philosophico-linguistique ne peut rendre compte à la fois de deux modes de représentation successifs ?

D'autre part, les réflexions des grammairiens impliquent presque toutes une image singulière : celle d'un temps virtuel (objet d'une représentation purement conceptuelle) qui s'actualise au niveau des expériences que nous traversons (*je sens quelque chose*) pour devenir, en fuyant, le support d'actions ou d'états passés (*j'ai senti - je sentais quelque chose*). Dans les schémas qu'on en tire les formes relatives au passé se trouvent toujours à la gauche de celle du présent.

#### Représentation du temps

<i>mémorielle</i>	<i>sensible</i>	<i>conceptuelle</i>
<i>j'ai senti - je sentais</i>	(Je sens)	(Je sentirai - je sentirais)
<.....-----.....<<<		

Or les représentations de la durée varient avec les temps et les lieux. On souhaiterait là-dessus de plus amples et de plus précises données de la part des psychologues, des ethnologues et des

#### *Subjonctif*

(que) j'aime

(que) j'aie aimé

N.B. — L'orthographe des formes de l'état I a été modernisée. — (que) entre parenthèses signifie que *aimasse* fonctionnait librement dans des phrases indépendantes pour exprimer une pure éventualité extra-temporelle. Suivant le contexte elle pouvait en effet signifier *j'aurais aimé* (passé) *j'aimerais* (à l'heure qu'il est), *j'aimerais* (plus tard). Énoncés *informatifs*, énoncés *narratifs* correspondent à deux modes d'expression. Dans l'un, une question ou un stimulus commandent une réponse immédiate qu'on ne se donne pas le temps de préparer, dans l'autre, la réflexion, des soucis de style, de correction interviennent.

historiens de l'art. En français la *voyance* est liée à l'avenir. Ce qui n'est pas encore, ce qui surviendra se présente *devant* moi, dans le champ d'un regard doué de pouvoirs investigateurs. Spontanément, je situe le passé derrière moi, si bien que pour le scruter, à la recherche de temps perdus, je dois opérer un demi-tour. *Devant*, *derrière* sont des repères malaisément utilisables pour situer nos formes verbales sur du papier. A juste titre Guillaume observe qu'une figure du temps ne peut se traduire qu'en termes d'espace. Je note ici simplement que d'une façon spontanée on verse à la droite du point P (présent) ce qui ressortit à l'avenir, la gauche étant dévolue à recevoir en aval les formes relatives au passé. Serait-il possible de concevoir une autre figure? En tenant compte, par exemple, que le locuteur parlant au nom de son *je*, doté, comme un ordinateur, d'une mémoire et d'une pré-vision, porte en lui, présents, les résidus d'une époque morte et les promesses d'une époque informée? C'est ce que G. Guillaume a tenté très ingénieusement de faire, lorsqu'il a substitué à un *point P* un *espace* dans lequel deux chronotypes  $\alpha$  et  $\omega$  symbolisent mémoire et pré-vision. Mais, ainsi que l'a rappelé E. Benveniste<sup>1</sup> la distribution des formes verbales étant liée à des modes d'énonciation différents (le « futur » est exclu de la narration historique), il y a lieu de poser l'existence d'un « relateur » ne s'exprimant pas au nom de son *je* et qui, suivant qu'il remémore une succession de faits historiques révolus ou qu'il invente une histoire, se meut dans une durée construite d'après un modèle différent de celui qu'élabore G. Guillaume à propos du locuteur. Cela pour dire qu'on ne doit pas se laisser prendre à la simplicité trompeuse du schéma classique.

Autre tradition. Quelqu'état qu'il veuille décrire, le grammairien s'en remet en général à une nomenclature qui lui a été léguée par ses prédécesseurs<sup>2</sup>. L'idée ne lui vient pas de s'interroger sur ses origines. Il en utilise les pièces — fût-il historien — selon les rapports qu'elles entretiennent en synchronie. Voudrait-

1. *Les relations de temps dans le verbe français*. Texte recueilli in *Problèmes de linguistique générale I*, 1966. Paris. Éditions Gallimard, pp. 237-250.

2. À l'exception de Damourette et Pichon. Celle qu'ils utilisent dans leur *Essai de grammaire...* est compliquée mais sensiblement plus fine que la nomenclature classique.

il, recourant à l'étymologie, donner un sens plus pur aux mots de la tribu qu'il en serait parfois empêché<sup>1</sup>. En français, il s'est instauré une différence de valeur entre la « durée » et les « temps » (le *temps*, singulier collectif englobant les découpages opérées sur la durée). La même différence opposait en latin *Aeuus* et *Tempora*. *Aeuus* a une histoire : on la remonte jusqu'à l'indo-européen. L'origine de *tempus*, en revanche, embarrasse fort les latinistes : aucun rapprochement ne s'impose avec certitude. Quant à notre *durée* (dérivé comparable à *nuitée*, *journée*, *bolée*), un mémoire serait nécessaire pour établir quand, comment, une base représentée par l'adverbe latin *dum* s'est croisée avec celle qui symbolise dans *durus* la solidité<sup>2</sup>. Force est de faire confiance à des outils héréditaires. Méritent-ils toutefois un respect tel qu'on ne veuille pas les modifier ? Si nos ancêtres n'avaient pas perfectionné les leurs, nous en serions encore à l'âge de pierre. Les termes (et les notions attachées à eux) qui nous servent d'outillage mental sont-ils privilégiés par rapport aux outils matériels ? N'est-il pas besoin de les réviser ? En l'espèce, je ne propose pas de jeter dans le lac les mots qui composent, à propos du verbe et du temps, la nomenclature classique. Ils ont place dans un musée. Ce qui serait souhaitable, ce serait qu'on ne construisît plus à partir d'eux des théories où les formes verbales en emploi se plaqueraient dans des alvéoles préfabriquées. Pour un philosophe, rien, peut-être, n'est plus beau, plus exaltant que d'élaborer, au moyen de vieux concepts, une théorie du Temps. Les savants, eux, plus modestes (ou rendus plus modestes par l'expérience) se gardent de conférer à leurs découvertes la valeur d'un *χρήμα ἐς αἰ.* Ils visent patiemment à élaborer un modèle théorique qui réduise le nombre des con-

1. Cf. ERNOUT-MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine pour le latin, et pour les langues i.e.* Car DARLING BUCK, *A Dictionary of selected synonyms in the principal indo-european Languages. A contribution to the history of ideas* (The University of Chicago Press. Chicago-London, 1949. Les étymologies (probables) laissent entrevoir que les sèmes pertinents des mots qui symbolisent le temps vont du « point » à la « tension », au « battement régulier », à la « fraction », au « retour ».

2. Cf. sur ce point le commentaire d'Ernout-Meillet et celui que la lecture *aduret*, dans la *Séquence de Sainte Eulalie* a inspiré à M. CERNYAK in *Romania*, t. 96, 1975, pp. 147-162.

traditions qu'ils observent dans les faits de leur ressort. Mais ils sont tout prêts à réviser ce modèle quand une approche plus attentive du réel leur révèle des anomalies jusque-là insoupçonnées. Le grammairien ne gagne-t-il pas à se vouloir un peu moins philosophe et à suivre davantage ces savants? Ce qui signifie : demeurer constamment ouvert, prudent, attentif, ne pas se satisfaire à bon compte d'un système *ne varietur* de préalables logico-philosophiques? Les faits n'ont pas à se plier à un modèle quelconque. L'inverse est la condition de tout progrès de la recherche.

*Penser-Langage, Pensée-Langue.* Ces deux couples délimitent une aire de recherches. Noble est l'ambition d'explorer les voies et les mécanismes secrets grâce auxquels ce qui est « à penser » devient du pensé-dit sous des formes d'une déconcertante variété. Peut-être parviendra-t-on un jour à démêler le mystère de cette transmutation. Pour ma part, à l'heure actuelle, aucun modèle ne me semble au point et je dirai même que ceux que psychologues, métaphysiciens, linguistes de haute volée proposent bloquent la recherche plutôt qu'ils ne l'activent. Est-ce une hérésie que se défier d'eux? Une discussion de haute portée mit aux prises, quelques années avant 1945, des philosophes « classiques » et l'un de ceux qui devaient plus tard se faire des noms sous l'étiquette d'« existentialisme ». Celui-là exposait un schéma théorique de la connaissance dont la hardiesse heurta les classiques parce qu'il ne tenait pas compte d'un acquis aristotélo-kantien réputé intangible. Les classiques ne se firent pas faute de laisser entendre au novateur husserlien que ses positions *devaient* être erronées. A quoi Merleau-Ponty répondit, mettant sèchement fin à un débat qui, en effet, ne pouvait plus se poursuivre : « et si c'étaient *vos* présupposés dogmatiques qui étaient faux, par hasard? » On se tromperait en tirant parti de l'anecdote contre la nécessité de disposer d'une théorie. L'histoire prouve simplement qu'il sonne toujours, partout, l'heure de révisions déchirantes, et qu'il ne faut pas craindre d'agir en certaines circonstances en repartant à zéro.



A mon âge, je navigue en direction de la mort entre deux pôles aimantés dont les forces se conjuguent pour corriger les erreurs de ma route et la maintenir droite. *Détruire, dit-elle* (Marguerite Duras); ... *et que tout ait un nom nouveau*. (G. Apollinaire). Je n'accorde donc plus aucune confiance, entre autres, aux notions morphologiques classiques ainsi qu'à leurs signifiants. Toutefois l'espoir dont témoigne le vœu injonctif du poète me préserve du nihilisme auquel, après avoir lancé son cri, Marguerite Duras se garde d'ailleurs bien de céder. Car si cette femme refuse désormais sinon le langage du moins une certaine forme de langage, c'est que déjà dans *Le ravissement de V. Lola Stein, Le vice-consul, Abahn Sabana David*, se formait lentement un autre moyen d'expression dont les images d'*India Song* et de *Son nom de Venise dans Calcutta désert* manifestent à l'envi l'efficace. Illustration exemplaire d'une crise de la destinée à laquelle est voué quiconque en ce monde tente de traduire au moyen des *mots* des expériences sensibles, intérieures, authentiques.

J'ai entendu faire reproche à E. Benveniste d'une certaine obscurité. Critique in-fondée selon moi. Benveniste, lecteur de St John Perse, admirateur de Braque, curieux des mystères de l'écriture musicale sans être pour autant (paraît-il) sensible à la musique, usait de l'ellipse, oui, poussait à l'extrême la discrétion (rien n'est « trop long » dans ce qu'il a écrit). Mais ce style ne l'empêchait nullement d'être clair. Le texte *Sémiologie de la langue*<sup>1</sup> contient une incidente qui laisse à réfléchir. « Nous considérerons d'abord le fonctionnement des systèmes dits artistiques, ceux de l'image et du son, *en ignorant délibérément leur fonction esthétique* (p. 58)<sup>2</sup> ». Bien entendu, le propos de Benveniste n'était pas de développer les conséquences de la définition donnée ici dans cet article du rôle et de la valeur des signes. Il suffisait à l'auteur de suggérer à quel abus conduit une extension analogique du mot « langage », lorsqu'on parle du « langage de la musique » ou du « langage de la peinture ».

1. Recueilli dans *Problèmes de linguistique générale II*, (pp. 43-36) N.R.F. Éditions Gallimard, Paris, 1974 [Bibliothèque des Sciences humaines].

2. C'est nous qui soulignons ce qui est en italique.

Oserai-je examiner une de ces conséquences? Quelques mots échangés là-dessus avec Benveniste, un jour que nous remontions le Boulevard Jourdan, m'en donnent le droit. « Considérez, me faisait-il observer, la distance qui sépare l'écrivain du peintre ou du musicien. Ceux-ci choisissent des matières vierges, pures, en ce sens que ni les sons, ni les couleurs, ni le marbre ou la pierre ne sont signifiants par eux-mêmes, ne sont compromis dans des aventures intellectuelles, ne sont voués par nature à se joindre pour exprimer ceci plutôt que cela. A quel travail de décapage, d'éclatement nucléaire est assujetti le poète pour peu qu'il veuille transposer, informer en phrases le projet qu'il porte en lui! Je me demande ajoutait-il, à quel prix *Anabase* fut écrit ». « Aussi bien, répondais-je, songez aux naufrages qu'une telle entreprise provoque ».

*Détruire.* C'est soumettre le langage ou plutôt notre idiome à une critique qui dévoile l'inappropriation foncière d'un système de langue « naturel » aux formes qu'un artiste entend donner à son projet. Les poètes dissimulent en général la gêne intolérable qu'implique leur condition d'écrivain. Passons sur ceux ou trop endurcis pour la ressentir ou qui s'imaginent sortir de l'impasse en réduisant les pouvoirs de la poésie à ceux des structures usuelles de leur idiome. Du reste, un petit nombre, toutefois, se laissent aller à quelques confidences sur leur tourment secret, sur les tentations qui les assaillent, sur les opérations au terme desquelles les plus heureux (qui ne se résignent pas à se passer des mots) parviennent, en dépit de la résistance d'une matière langagière, à composer d'étranges ensembles signifiants analogues à un tableau, à une symphonie ou à un monument. Je dis « les plus heureux », parce qu'ils sortent indemnes d'une sévère épreuve. Les dessins jetés ça et là par Hugo attestent à l'évidence qu'un débat s'est joué en lui; que d'un projet naissant il s'est parfois dit, comme le sculpteur du fabuliste: « Sera-t-il dieu, table ou cuvette? » Image ou poème? ; qu'en fin de compte il a sauvé le poème pour notre bonheur et, j'espère, pour le sien.

En leur accordant le langage, les dieux laissaient les hommes maîtres de tourner celui-ci aux fins qu'ils jugeraient bonnes. Ce don fondait la société. De ce jour la solitude prit la valeur

d'un signe de culpabilité ou de châtement. Quiconque s'isolait de la cité pour définir la portée du cadeau à lui consenti était *ipso facto* réputé suspect. Aussi bien, les dangers qu'un indiscipliné encourait contraignaient celui-ci à dissimuler son dessein, à se retrancher dans une solitude *intérieure*, à se faire hypocrite. C'est que dans la cité, les hommes qui avaient pris les affaires communes en main avaient très tôt décidé que « le pratique », « le social », « le religieux », « le politique »... étaient les domaines où la langue exercerait le plus utilement son pouvoir interprétant. Il est vrai que la condition humaine émergeait alors à peine de l'animalité et que des millénaires devaient s'écouler avant que nos aïeux n'eussent domestiqué les forces hostiles de la nature. On comprend qu'au cours de cet âge les artistes aient été oubliés ou du moins qu'on honorât ceux qui travaillaient l'or, la pierre, les sons, mais qu'on ne s'avisât pas de ranger la langue au nombre des matières précieuses. Des poètes se l'approprièrent, néanmoins : peu à peu, avec prudence. Quand le Pouvoir, toujours à l'affût de ce qui peut le servir, eut reconnu *l'utilité* d'une certaine poésie, les poètes commencèrent à être tolérés. A condition de conformer leurs ouvrages aux normes admises par le Pouvoir. Comme il leur fallait bien vivre, ils durent encore masquer leur jeu. En se vendant aux mécènes ils trouvaient çà et là — voyez Virgile — une occasion de glisser quelques miraculeuses merveilles dans la mortelle *Enéide* ou l'indigeste pensum des *Géorgiques*. C'était un premier pas vers l'indépendance de la poésie. Celle-ci, depuis, l'a conquise, pense-t-on. Oui et non. Les poètes, en effet, sont réputés libres d'écrire. Objets, toutefois, encore d'une surveillance occulte de l'Église, de la Justice, des représentants de la morale. Tant il est vrai que certains détiennent évidemment le secret d'une force capable d'ébranler le monde.

Cette force, de fins limiers se lancent à ses trousses. Qui n'aimerait comprendre comment la transmutation en or d'un matériau lourd a lieu, réussit ? Mais à une telle question, nulle réponse. Inventée par des Universitaires, la stylistique s'exerce à l'aise sur de méchants textes rédigés par des teneurs de plume. Elle abdique devant ceux auxquels toi et moi pensons. Ce n'est pas dire que le genre du « commentaire », quand il est dirigé par

du tact et une vive sensibilité, soit condamnable. Certains de ces ouvrages servent même la poésie parce qu'ils nous aident à approcher le poète. Mais le dernier mot de la question échappe à jamais au meilleur des commentateurs. Le poète, d'ailleurs, se comprend-il, tandis qu'il opère son Grand œuvre de magie ? Je parie en faveur d'une certaine lucidité de la part de Hugo, d'Apollinaire, de St-John Perse... Mais au fond, qui m'en donne le droit ?

Au nombre des miraculés qui, contre vents et marées, ne désespèrent pas de langue mais tiennent que la leur même, si souillée soit-elle, porte le germe d'une régénération, une femme : Virginia Woolf. Sauvée du naufrage, elle, ce me semble, par une jalousie secrète à l'égard de sa sœur et de l'art que celle-ci pratiquait : la peinture. Toujours est-il qu'on lui doit un aveu sur l'état initial de l'œuvre d'art que j'appelais plus haut « projet », que mieux vaudrait désigner sous le nom d'« avant-projet ». Donnée, substance encore informe qui, selon l'être où une divinité le dépose, pourra aussi bien devenir roman (*The Waves*), poème symphonique (*La Mer*) ou marine d'Elstir. Qu'à ce niveau très profond ni des catégories notionnelles ni celles du langage n'aient eu déjà prise sur lui, c'est ce dont cette femme a conscience. Aux environs de 1924/1925, elle entretenait une correspondance avec Jacques Raverat, peintre français qui vivait à Londres. Lui aurait voulu savoir ce qu'elle composait alors. Elle, biaise, esquive, laisse seulement entendre qu'elle peint (sur *Mrs Dalloway*). La réponse de Raverat, telle que la reproduit Quentin Bell<sup>1</sup> est des plus intéressantes. Le peintre n'est pas astreint à une « composition linéaire ». Pour lui, Jacques, écrire un mot a la même portée que de lancer un caillou dans une mare « Il y a des éclaboussements de tous côtés dans l'air extérieur, et, sous la surface, des ondes qui se suivent dans les coins sombres et oubliés ». Quelque mot qui sorte du dé, la meilleure façon de s'en servir est de « l'inscrire au centre d'une page, poursuit-il, et de l'entourer radialement d'idées associées ». Tout cela est déjà passionnant quand on pense à Apollinaire en qui deux natures rivales se disputaient un matériau susceptible, en effet,

1. Quentin BELL. *Virginia Woolf*, Biographie, t. II, pp. 169-199.

d'être traité hors de l'axe de la durée ou selon lui. Mais Raverat, dans la simplicité de sa nature, n'admet pas ou feint de ne pas admettre l'ambiguïté du matériau-mot. « Quand on écrit, ajoute-t-il, on n'est certes pas clairement conscient à la page 259 de ce qu'il y avait à la page 31. Mais peut-être est-ce parce que je ne suis pas écrivain, et, en fait, que *je ne pense pas naturellement en mots* <sup>1</sup> ». À quoi Virginia Woolf rétorque que le peintre ne jouit pas seul du privilège de laisser son avant-projet mûrir à l'abri du langage. À la différence d'A. Bennett, de J. Galsworthy, l'artiste littéraire refuse de lancer son projet trop tôt « sur la formelle ligne de chemin de fer de la phrase ». « Ces gens [les artistes], ne sentent, ne pensent ou ne rêvent pas une seconde de cette manière et ne l'ont jamais fait... mais c'est partout à votre façon qu'ils le font ». *À votre façon*, c'est-à-dire dans le silence du mystique qui est vide, absence de langage, ce silence où s'opère directement, sans intermédiaire, la communication de l'homme avec Dieu. *In principio erat Verbum* édicte le disciple Jean, parce qu'à ses yeux, comme à ceux de Tertullien, le fait de parler, à lui seul, fonde la qualité de *Persona* attribuée à Dieu et plus tard aux trois fonctions qui lui sont reconnues. Non ! *In principio erat silentium*, vide intemporel propice à la germination d'une graine dont le détenteur, s'il est artiste-poète, sent que ses promesses sécheraient à être exposées trop tôt au rayonnement mortel des mots de notre langage commun. Prudente autant qu'une femme qui vient de concevoir, Virginia Woolf, que rien ne hâte, élabore patiemment la seule forme de langage qui puisse rendre la récurrence des marées, se faire eau avec l'eau, lumière avec la lumière suivant la position du soleil entre deux points de l'horizon.

... Ce « dire » qu'avec Hammer nous refusons de qualifier d'« anglais ». Car, ainsi que Hammer l'explique à Mc Gee médusé, « anglais », « français », oui, ces mots vont pour dénoter les propos que vous et moi échangeons le soir au *Salisbury*, devant notre bière, mais seulement là et en des occasions analogues.

---

1. C'est nous qui soulignons.

Car quand Virginia Woolf ou Giono écrivent, c'est en woolf ou en giono qu'ils le font <sup>1</sup>.

\* \* \*

*Ceux qui se sauvent.* Par quelles voies ? Après Virginia Woolf je pourrais alléguer Claude Simon, les confidences qui composent son admirable *Orion aveugle* <sup>2</sup>, ou Aragon qui relate l'essentiel de ce qui le concerne dans *Je n'ai jamais appris à écrire, ou les Incipit* <sup>3</sup>. Mais je n'écris pas un mémoire. A toi, la jubilation de lire un jour ces pages.

*Ceux qui naufragent.* Qu'on me permette d'en appeler deux en témoignage, parce qu'ils motivent, chacun selon sa manière, les résistances que l'usage commun du langage ont opposées à leurs impulsions créatrices.

Écoutons en premier lieu Henri Michaux <sup>4</sup> énumérer ses griefs à l'encontre d'un instrument stérilisateur (car cet artiste semble ne même plus concevoir que la langue soit d'abord « matériau » avant de devenir « instrument ») : sa prétention à interpréter l'univers extra-linguistique jusqu'à réduire celui-ci, par une élimination cruelle de ses richesses infinies, à ce qui peut s'adapter aux catégories de l'entendement. Par lui, de son fait, « certains réduisent le monde à l'intelligibilité, ce qui est le rejeter en partie, comme on le voit dans les esprits abstraits de plus en plus abstraits, de plus en plus refoulants (p. 114) ». Et puis cette surabondance de signes chargés de penser pour nous, qui s'interposent entre l'avant-projet de l'artiste et sa réalisation, « immense préfabriqué qu'on se passe de génération en génération, la langue, pour condamner à suivre, à être fidèle, qui pousse à montrer un important standing. — La flûte de roseau quittée pour l'orchestre (p. 18) ». Michaux dénonce le caractère illusoire du *Riche jouant au pauvre*, du poète s'essayant à utiliser un nombre minimum de mots. La normale (mais en l'espèce

1. Apud *Strangeways*, roman inédit, p. 275.

2. In *Les sentiers de la création*, Albert Skira Éditeur, t. 8, 1970, 1 vol. 145 p.

3. In *Les sentiers de la création*, Albert Skira Éditeur, 1969, 1 vol. 152 p.

4. In *Émergences-Résurgences*, Les sentiers de la création, Albert Skira Éditeur, p. 20, 1972, 1 vol. 130 p.

la normale est anti-poétique) est d'appeler à servir tous ceux dont les dieux ont fait cadeau aux hommes en les dotant de la parole et de l'écriture, « *car même les moins évoluées* des tribus en ont des milliers [de mots], avec des liaisons complexes, des cas nombreux demandent un maniement savant ». Abandon de la poésie, conversion (ou reconversion) de l'artiste au graphisme, à des jeux de pinceau, de plume, où l'on se passe d'une langue intermédiaire « *d'un langage organisé, codé, hiérarchisé* (p. 19) ». Injustice de Michaux ? J'en connais dont c'est l'avis. Pour ma part j'adhère sans restriction à la thèse ici exposée, non sans rendre grâce aux divinités de mon panthéon d'avoir autorisé Michaux à extérioriser autrement que par des mots les prestiges de son génie créateur.

Je ne me lasse pas d'observer l'accès d'un petit enfant à l'emploi du langage durant ce temps, trop court, où il joue en pleine liberté avec une conquête qui l'inquiète un peu d'abord, qui l'étonne puis l'enchanté ; un talisman d'où il tirerait des merveilles si, dès franchi (ou presque) le seuil du « dit » articulé, la tyrannie du Pouvoir ne le privait des droits de sa liberté et ne changeait en instrument d'aliénation ce qui mettait, hier encore, le petit enfant en contact avec les richesses infinies du monde. *Honneur des hommes, saint Langage...* Tu devines, Isabelle, ce que je pense au fond de moi (car il faut bien respecter les convenances) du trop fameux vers de Valéry, chaque fois que je surprends sur le visage d'un petit être une ombre de tristesse à la place d'un sourire, lorsqu'on lui parle. Du moins ai-je réussi avec les miens et avec toi à prolonger (bien au-delà du délai communément admis) un état d'innocence qui nous faisait circuler, parfaitement à l'aise, dans un autre monde peuplé d'Empuses et de Kilkrops, de Marmoutons, d'êtres sur-naturels dont les Balibuts, l'inoubliable Fée Trompette (épouse morganatique du duc de Lancashire) et sa rivale, la Fée Catalane, reine des chats, dont le château domine les versants de Port-Vendres et de Collioure, n'étaient pas les moins remarquables. C'est dire le choc que je reçus en découvrant (bien tard) *Biffures*, le premier des quatre éléments de la « Règle du jeu » imaginée par Michel Leiris. Tout ce que j'avais oublié de ma propre enfance, mais tout ce qu'une défiance devenue raisonnée à l'égard du lan-

gage commun des adultes m'avait permis de comprendre en observant des enfants, tout est décrit là, motivé là, dévoilé là dans sa cruauté par un homme qui, à le lire, eût été aussi bien un maître-chirurgien dans les opérations qui exigent le plus de finesse de l'œil et de la main. J'appelle donc encore à la rescousse l'enfant Leiris, le petit Michel, au moment où il déchiffre la *Genèse* (et l'éclat d'un rai de soleil lui tire des larmes tandis qu'il lit « *que la lumière soit — Et la lumière fut* ») comme si le récit de la création d'un monde avait puissance de recréer pour lui, *hic et nunc*, un univers naturel: un éden d'où il serait chassé une fois que parents, maîtres, lui auraient enseigné que les mots ne sont pas faits pour aider chacun de nous à imaginer, à sentir, à se situer *soi-même*, à part, au monde, mais pour penser « à la manière de... », c'est-à-dire comme en ont décidé les Pouvoirs civils et religieux.

« Trop fugace, à mon gré, serait bientôt passé ce temps où tout ce que je lisais était Parole effective, « parole d'évangile », dont l'absolue véracité ne pouvait être mise en question. En ce temps là, il est certain que Dieu était le Verbe, que ce verbe était dieu, et que ce dieu dans les choses s'était incarné. Mais tout se passe, aujourd'hui, comme si Dieu se vengeait de n'être plus qu'une affaire de langage, un mot entre les autres mots, et comme si moi, les idées, les mots et les choses nous allions chacun de notre côté (p. 54) ». La magie s'interrompt dès qu'au Souffle créateur se substitue le dieu des dogmes ou l'ultima ratio des philosophes. Et je serais disposé à croire Leiris sur parole quand il laisse entendre que la conquête d'une langue adulte, de l'architecture socio-culturelle dont cet instrument est l'outil, a scellé la bouche d'un poète, si, tout de même, maintes pages de lui, peut-être écrites en transes, n'exprimaient ce que l'enfant Leiris s'accoutumait à dire avant que les Pouvoirs ne l'en eussent détourné. Les exemples d'une bienheureuse survie tardive de l'enfance — moins rares qu'on ne l'imagine — prouvent que rien n'est joué à jamais. La fragilité des Pouvoirs peut se couvrir d'un masque d'assurance; les dieux veillent à ce qu'un enfant se trouve toujours là, prêt à déjouer la ruse. Merci à eux.

Ainsi allons-nous, ainsi vivons-nous, divisés sur l'essentiel. Ceux qui consentent à perdre « la partie essentielle d'eux-mêmes »



(ou qui l'ont perdue sans s'en rendre compte), se confient aux structures de la langue maternelle, à celles que les notions et leurs signifiants opèrent dans l'univers extralinguistique, aux interprétations rassurantes, dogmatiques auxquelles les unes et les autres se prêtent. Ces cadres, ces tubulures circonscrivent les limites d'une société de consommation (que de salive, que d'encre n'y consomme-t-on pas, en effet...) où droits et devoirs, distractions, récompenses et sanctions se distribuent, classe par classe, à chacun, selon des principes héréditaires. Un nombre incroyable d'escalators, de flèches, de chicanes, y règlent strictement la stagnation ou la promotion ou la déchéance des êtres qui peuplent ce Beaubourg gigantesque, puisqu'après tout la « prospective » commande de constituer une réserve de « cadres » sûrs — évêques, juges, politiques, P.D.G., chercheurs, titulaires de chaires — sans lesquels, on le sait, tout progrès serait impossible. A moins qu'à cette image on ne substitue la vision, plus sombre, que Jean Valjean a de la pyramide sociale... à moins qu'on ne préfère le cylindre du *Dépeupleur* (mais fi de Beckett chez nos intellectuels!).

A l'écart, ou du moins tenant place modeste comme des hors caste, une minorité d'autres utilisent grammaire et mots selon les conventions admises parce qu'après tout il faut bien manger pour vivre, parler pour acquérir de quoi se sustenter, se vêtir, amadouer les gens dont ils dépendent en s'entretenant avec eux de la pluie et du beau temps, de politique, de week-ends et de séjours à la neige. Façade. Observe-les. Ces devoirs une fois rendus, ils se taisent. L'idée ne leur viendrait jamais d'utiliser cette langue à traiter de ce qu'ils tiennent pour fondamental : bonheur, souffrance, beauté, amour, joie des sens et de l'esprit. Tout à leur solitude intérieure, ouvriers consentants d'une tâche exaltante, les plus favorisés élisent, pour interprète un matériau brut qu'il s'agit de rendre signifiant, *id est* lui faire traverser toutes les étapes qui séparent un « avant-projet » de sa réalisation jamais définitive, jamais impérative, puisqu'à tout prendre ce seront les auditeurs, les « voyeurs » (je ne rejette pas le terme : observe un homme qui aime, qui sent la peinture, scruter une toile) qui tireront de l'œuvre *les* diverses significations qu'elle porte en elle. Travail auquel se vouent les créateurs, en peinture,

en sculpture, en musique. Enfancement dont personne n'irait dire qu'il est aisé, mais au cours duquel l'artiste a la consolation d'être secondé par l'indifférence neutre de son matériau, d'être, donc, maître du jeu. En face, les écrivains, les ouvriers authentiques du vers ou de la prose, les moins favorisés des créateurs. Puisqu'ils ne sauraient, eux, à aucun prix, identifier à la langue commune celle qui, seule, est en mesure de traduire leur propos : un idiome naïf qui n'eût jamais déjà servi à penser.

\* \* \*

J'encours le risque de passer pour décousu, sautant de la grammaire à la littérature pour revenir à la grammaire ; et de faire figure de pessimiste. Mais un détour m'était nécessaire pour qu'on ne se méprît pas sur la portée des critiques que j'ai formulées d'entrée de jeu à l'encontre de la nomenclature des grammairiens. Quant au reste, il suffit de prêter l'oreille aux poètes et aux romanciers de l'espèce des « maudits » pour percevoir les inquiétudes profondes inhérentes à la vocation d'écrire. Je retourne donc à mon propos.

Les expériences qu'on nous accoutume à ranger sous la rubrique « temps » sont trop diverses pour qu'on s'en délivre avec une pirouette en arguant du bon sens (type « mais enfin qui nierait l'existence d'un présent, d'un passé, d'un avenir et d'une différence que traduisent d'une manière pertinente les formes *Je l'ai vu, je le vois, je le verrai ?* »). Les images que les hommes tirent d'elles méritent d'être retenues, comparées. Enfin, de ce que les théoriciens de la matière (savants, médecins), de la conscience (philosophes) et du langage (grammairiens, linguistes) ont élaboré en notions, il serait surprenant que n'émergeât point tout de même quelque chose d'utilisable.

*Expériences.* Il faut les saisir dans ce qu'elles ont d'irrécusable au niveau commun. On songe d'abord aux retours cycliques de la lumière et de la nuit, des marées (*the Waves*) qui semblent tisser une trame à perte de vue. Puis à ceux qui sont propres à l'homme (veille et sommeil) : eux en rongent une allant se rétrécissant à la façon d'une peau de chagrin. La femme *devient*

fécondable mais *cesse* un jour de l'être; les rythmes physiologiques qu'engendre l'homme naissant s'arrêtent avec lui. Mort à échéance si lointaine, pour l'univers, que nous saurions à peine l'imaginer; mort à court terme pour notre espèce. — Expérience de l'immobilité (fauve à l'affût, oiseau rapace accroché à un point du zénith) et de son contraire (mouvement lent des étoiles, trajectoires des oiseaux passant d'un cheminement paisible à l'instantanéité de l'éclair). Expérience du permanent et du changeant. L'homme, en tant qu'élément de l'univers participe dans sa nature même à des contraires. Le sentiment du *je* et « un autre ». Toutes expériences naïves à l'aide desquelles chacun de nous édifie sur des données sensibles le monde qui l'entoure et son propre monde. Aventures où les sensations et les images qu'elles suscitent ont plus de part que le raisonnement: images d'ailleurs plus dignes de confiance que les raisonnements, parce qu'elles sont spontanées, sincères, dénuées de toute arrogante prétention. Lamartine perçoit le temps sous la figure d'un immense oiseau dont le battement des ailes mesure et scande la durée sans fin du monde. La prière fervente que le poète adresse à l'oiseau-destin, une espérance la suscite: que l'aile, si lente à se mouvoir, suspende sa retombée; une pause, fût-elle d'un jour, ne compromettrait point l'équilibre du rythme universel. Ce vœu naît de la part de ce qui, dans le *Je*, se sent et se pose comme permanent. Mais *Je*, à d'autres moments, voit différemment les choses. L'impermanence, la fuite en avant sont la rançon de cette lueur phosphorique qui le distingue de la matière brute et des éléments. Né au monde pour le dominer, son destin condamne l'homme à s'effacer progressivement et vite jusqu'à rejoindre aux Enfers les fantômes d'êtres en qui le sentiment des mesures des temps est aboli.

*Le temps s'en va, le temps s'en va, Madame,*

ainsi débute Ronsard qui, par un magnifique retournement, casse ce lieu commun et corrige:

*Las! le temps non, mais nous nous en allons...*

\* \* \*

Pour nous, Européens, formés à l'école, la notion de temps est en grande partie solidaire du verbe et de sa structure. Toutefois Benveniste dénonce, preuves à l'appui, l'illusion selon laquelle l'existence d'un système verbal construit comme sont les nôtres conditionnerait l'exercice d'une pensée rationnelle. Des idiomes se passent de verbes et les individus qui les parlent sont sûrement en mesure de traduire — et peut-être plus finement que nous — les expériences multiples qui incitent à penser un temps. Quel regret de ne pas avoir appris une de ces langues ! Pour s'épargner de déraisonner à partir de la sienne les grammairiens (et pourquoi pas les philosophes ?) devraient en maîtriser une autre d'un caractère radicalement différent. Fût-ce mon cas, je ne délaisserais pas le français pour le bantou, mais le bantou, l'algonquin m'aideraient à prendre de la distance par rapport au système que configurent les tiroirs du verbe en français et non moins à l'égard de la figure que les grammairiens me prêtent en tant qu'agent de ce système. Tant il est vrai, puisqu'il me faut maintenant passer à des aveux, que je ne me reconnais pas du tout dans les traits de cet ennuyeux personnage. On veut qu'il soit simple, alors que pour vivre selon mes désirs une partie de mon être doit balancer l'autre par dessus bord. On le situe dans un univers homogène, alors qu'à l'évidence un sub-monde est organisé par le Pouvoir en vue d'abolir ce sur-monde dont les portes donnent accès aux seules vraies richesses du cœur et de l'esprit. On veut qu'il existe sous le signe de l'unité, alors que la jouissance du bonheur implique foi dans la pluralité. On décrète que ce personnage doit s'accommoder de sa langue maternelle et que sa qualité de « franciste » lui impose de professer à l'égard du français des opinions orthodoxes. Là, je m'insurge.

Êtres chers, amis, travail, loisirs, comment, avec ce qu'ils me donnent, ne serais-je pas heureux ? Foin des pessimistes qui parlent du bonheur et de la beauté au passé. Mon bonheur ne me dit jamais adieu ; je le sais, compagnon fidèle, à portée de main. Il n'est pas d'année qui ne l'accroisse de biens, attendus, présents ou insolites. Ainsi je me suis fait depuis peu un nouvel ami. Il réside à Vancouver, c'est loin. Mais leur rareté n'en rend que plus agréables nos rencontres et il me rapporte, quand il débarque, en plus de beaux timbres pour toi, un peu de l'air

que respirait Malcolm Lowry. De mes pérégrinations à l'isba Tschann <sup>1</sup>, de nos séances au cinéma il est rare que ne surgisse pas un livre à découvrir, un film sur lequel rêver. Je plains les gens qui refusent ce que leur offre le temps d'aujourd'hui sous le prétexte qu'on n'a rien écrit de mieux que *Madame Bovary* ! De quelle chance miraculeuse ont bénéficié les hommes de ma génération ! A peine étais-je parvenu tant bien que mal à entendre Homère et Euripide, Chrétien de Troyes, Jean Renart, Villon, Chateaubriand, Rimbaud, Laforgue, que *Commerce* publiait *Colline et le Minotaure* des dessins d'André Masson. Les surréalistes déchaînaient l'orage, mettaient le feu au roman, à la poésie, au graphisme, faisant place nette pour qu'on saisît mieux, plus tard, les voix de Beckett, de Pinget, de Claude Simon, de Marguerite Duras. Qu'ont à demander de plus ceux qui dans leur âge mûr ont pu lire *l'Iris de Suse*, *La Semaine Sainte*, *La Route des Flandres*, *Histoire et la trilogie du Ravissement de V. Lola Stein*, du *Vice-Conseul* et d'*Amour* ? Si !... que demain soit aussi généreux qu'hier !

Oui, j'ai tout pour être heureux, sauf que me manque l'essentiel, quand ce vient à écrire : l'esprit, la légèreté, l'invention qui emportent mes Dieux au-dessus de la condition misérable à laquelle les maîtres du sub-monde asservissent en général les « écrivains français » pour découvrir désert et désolation. Lire a été de tout temps le moteur de ma vie. Les contes, surtout, m'enchantent. Et à force de me glisser en témoin dans mille histoires, l'idée m'est venue que le bonheur suprême serait d'en raconter une à mon tour. Tu m'as tellement incité, petite, à prendre « ma voix d'histoire » comme tu disais, qu'un projet s'est formé. Pourquoi pas moi ? Et je me suis mis à inventer un roman, pensant qu'il te distrairait plus tard, quand je ne serais plus là. Une intrigue policière, bien sûr, qui s'articule, justement, sur quatre dimensions temporelles. Seulement, au fur et à mesure que j'avancais, mon français, lui, se dérobaît. Cette tentative

---

1. Une des rares librairies littéraires qui subsistent à Paris, et non la moins accueillante. Louis Tschann contribua au lancement des surréalistes, de Céline, d'A. Arthaud. Traverse parfois (trop rarement) l'isba Jon Grossmann, pataphysicien, grand lettré, traducteur attitré de Cummings.

m'a tôt convaincu, si besoin en était, que je ne suis ni ne serai jamais écrivain, pour la seule raison que mes parents, mes professeurs, mes études, mon métier m'ont rendu serf d'une forme d'idiome qui n'est pas plus faite pour exprimer certaines choses que toi pour être pape. Et j'entendais bien quelques-uns me dire, de très loin, de loin, de près, « mais invente-t'en donc une autre, à toi » (et je les entends encore), mais le malheur a voulu qu'il m'en manque le don. Si bien que, pour finir, mon histoire gagnerait peut-être un second prix au concours des romanciers du dimanche, ce qui me maintient très en deçà de ce que je rêvais. Triste condition que la mienne, pour faire passer ce qui me reste à te dire... seule mais piètre consolation : la certitude que je ne suis pas seul dans ce cas.

Quant au français... J'ai écrit « mes dieux » faute d'un signe propre à évoquer comme il faut ces thaumaturges. L'incommodité notoire d'*artiste*, grosse pièce lourde à manier, ni celle des vocables qui en constituent la monnaie, *écrivain*, *peintre*, *musicien* ne sont en cause. Formellement, *poète* rachète leur disgrâce, mais *poète* lui-même n'est pas moins suspect que les autres. Signes à tout faire qu'on applique en français indifféremment aux tâcherons aligneurs de paragraphes et de rimes comme aux susciteurs et façonneurs de beautés. En honnêtes gens perspicaces, nos plus lointains aïeux, quelque six mille ans avant notre ère, instituaient *deux* signes pour dénoter un Élément, selon qu'ils le concevaient sous l'aspect de la matière ou sous celui d'une apparence empruntée par quelque divinité. Ainsi en devrait-il aller dans une langue bien faite, chez des hommes soucieux de respecter une différence essentielle. Encore n'est-ce pas le plus grave car les noms propres n'ont pas été inventés pour des prunes. *Ronsard*, *Apollinaire*, *Eluard*, *Boris Vian* suffisent à faire entendre de qui il s'agit. Et là-dessus, j'observe, sans y mettre de chauvinisme, que nos divinités françaises sont assez bien partagées en fait de noms haut sonnants dignes, autant que *Cassiopée*, *Altair*, *Bellérophon*, d'être associés aux soleils ou aux planètes des sidérales constellations. Passons. Mes griefs vont davantage à l'action pernicieuse que les teneurs de plumes du sub-monde ont exercée sur une langue qui, dans sa fraîcheur, offrait mille ressources à l'invention des poètes authentiques. Écoute Jean

Renart, au XIII<sup>e</sup> siècle, évoquer une vieille femme s'élançant à la rencontre d'un chevalier qu'elle n'espérait plus revoir :

*Ele li court la bienvenue*

Cinq signes juxtaposés. Peut-on rendre plus vivement, avec plus de souplesse, que cette femme court vers lui *en signe de bienvenue*, *pour lui souhaiter* la bienvenue ? Maintenant, compare à celle du poète la phrase que je viens de construire, aussi pesante qu'un attelage d'artillerie lourde. Tu comprendras mon regret que de telles ressources aient été perdues, ou plutôt systématiquement mises au rebut par des hommes auxquels le sur-monde de l'écriture libre, primesautière, était du tout étranger. Car une langue n'évolue pas d'elle-même, comme le laissent entendre sottement les manuels. Elle devient ce que la veulent ceux qui l'emploient. Et qui, au nom du ciel, a plié le français aux lois sous lesquelles nous gémissons aujourd'hui ? Des diplomates, des robins, des logiciens et ces puristes — Voltaire en tête — responsables du « bon usage » dont l'observance conduit à l'Académie. Tous jaloux du penser jaillissant des poètes qui répugne à se sentir pris dans un corselet rigide. C'est miracle que Villon, dans ses bons jours, Rabelais, La Fontaine, Hugo fassent sauter les maillons de l'armure forgée par ces vulcains boiteux. Songe encore à la fatidique triade du sujet, du verbe, des compléments, l'un tirant l'autre comme le Bédouin s'avance précédant âne ou chameau, femmes et enfants. Séquelle consécutive à la perte, librement consentie, de désinences qui, servant d'indices fonctionnels, garantissaient aux noms une salubre autonomie. Faut-il te rappeler la lourdeur des suffixes, la crainte révérencieuse que les gnomes professent à l'égard de la polysémie, de l'image, la hiérarchisation du lexique qui donne à nos vocabulaires l'allure de marchandises empilées selon l'ordre de leurs prix dans les casiers d'une « grande surface » ? Tous obstacles que les écrivains authentiques ont à vaincre, avec lesquels ils leur faut ruser pour rendre au français sa plasticité de jadis.

Tu ne me crois pas ? Écoute donc Sébastien Mercier : « Selon moi la pensée ne devient vivante que lorsque la métaphysique la laisse dans un état de repos, sans la tourmenter de ses for-

mules. Les images, les métaphores, les ellipses abondent dans ces langues que vous appelez barbares, et vont au devant de toutes les vérités par l'énergie du sentiment ». Et encore : « J'aime le style d'*Atala* parce que j'aime le style qui indique les obstacles qu'il rencontre, élance pour les franchir ses phrases audacieuses, offre à l'esprit étonné des merveilles nées du sein même des obstacles ».

Écoute Proust : « Les seules personnes qui défendent la Langue française... ce sont celles qui l'attaquent ».

Mais si tu me suis, tu admettras que je tiens nos poètes passés, présents, pour des êtres auxquels l'audace de contester presque tous les caractères que les gens du sub-monde attribuent au « bon français » confère une essence supérieure. Ainsi te faudra-t-il apprendre, Isabelle, à te prémunir contre les grammaires et leur nomenclature au moment où tu auras à *te* penser, à prendre une option sur le sens de ta vie, à reconnaître ce qu'il est indispensable de sauver en comparaison du reste qu'on peut laisser perdre sans compromettre son salut.

En ce qui me concerne, cette discipline a commencé le jour où *je* et *moi* se sont présentés à la barre pour faire valoir leurs droits respectifs à signifier la première personne. Si l'existence de ce couple a une raison d'être, chacun des termes qui le composent doit désigner une *fonction* de l'être ; et il m'a tôt paru qu'en dépit des apparences, c'est le premier qui signifie le plus haut niveau de la personne. On le dessert en ne voyant en lui que l'introduit-obligé du verbe.

Pas de plus méchant terme que « sujet » (voulant dire « soumis », « assujetti ») pour qualifier le *Je*, haut dressé, maître et seigneur au contraire, en vertu du privilège que confère l'identité inaltérable d'un esprit inventif, d'un génie disposant à son vouloir des produits de son imagination. *Je*, régissant sur un *moi* bas sur pattes, replet, vrai « sujet » celui-là ou serviteur, qui importune *Je* de ses sautes d'humeur quand il prétend, par elles, se rappeler à son souvenir. *Moi*, ce personnage engendré chez autrui par le regard qu'il porte sur mon corps ; autrui butant contre une masse de chair, condamné à ne jamais atteindre derrière elle un *Je* insaisissable d'ailleurs aux yeux. Condition qui ferait de la vie des hommes un enfer, n'était que des *Je* se rejoignent quelque



part dans le sur-monde, libres de s'y aimer, de s'y distraire, d'y communiquer dans une langue inventée, façonnée à leur propre et seul usage.

*Moi.* Le jour, la nuit, la veille et le sommeil concernent ce corps, objet parmi d'autres, soumis à la loi des retours. Ce sont eux que happent les relations d'antécédence, de coïncidence, de postériorité qu'une mise en rapport des formes verbales simples avec les formes composées est devenue apte à signifier en français. La nature grossière des *moi - toi - lui*, serviteurs, ressort en effet de leur dépendance à l'égard des créneaux que ménagent les intervalles entre mille et mille levers et couchers de soleil. Alternances et retours si réguliers qu'en dehors du *nunc* qu'occupe en ce moment mon corps endolori par une crampe *doit* correspondre un au-delà (meilleur ou pire?) symétrique à l'en-deçà au cours duquel ma carcasse ne souffrait point. Avenir conçu comme une réplique logique du passé. Inexpressible en tant que tel dans l'idiome de nos plus lointains aïeux qui ne disposait pas d'un « futur » *ad hoc*, des formes agréables de subjonctif y étant dévolues à laisser imaginer, simplement, des « possibles ». Il faut croire que ce « futur » était nécessaire aux économistes, aux banquiers, aux commerçants du sub-monde d'alors puisqu'ils l'ont institué et que nos langues en ont hérité. Quel avantage, en effet, pour le Pouvoir que d'enjoindre au moindre contribuable « vous *aurez* à payer telle somme, avant tel jour de tel mois ». De ce point de vue le français dispose d'un merveilleux attirail temporel pour situer à leurs places respectives les objets — êtres conçus comme agents patients, choses — qui peuplent le sub-monde. Avant lui, conservatrices d'une tradition millénaire, les langues classiques témoignaient encore d'une vive appréhension de la différence entre « l'achevé » et le « en cours » : le *perfectum* et l'*infectum* de Varron. L'opposition de *sum* à *fui*, de *τρέχω* à *ἔδραμον* prouve qu'à une époque très ancienne les deux phases d'un même procès pouvaient même être rendues par des bases hétérogènes. Ce qui n'allait pas sans esprit ni agrément : songe au plaisir que serait, en français, d'utiliser un mot pour dire *je cours* et un autre pour laisser entendre que *j'ai fini de courir*. Mais, comme je te l'ai dit, au fur et à mesure que grec, latin,

français s'éloignèrent de leur origine, l'expression du temps prima celui de l'aspect. Si les chroniqueurs, les financiers y gagnèrent, l'âme et l'art n'y trouvèrent pas leur compte. Dans sa souple alternance l'aspect comporte un élément de surprise. L'achèvement d'un procès efface quelque chose qui, à la longue, deviendrait lassant. L'aspect implique de l'inattendu, il ouvre le champ à la nouveauté. A l'exception de l'imparfait, contestataire nostalgique dont E. Pichon, en bon psychanalyste qu'il était, a finement dessiné le profil, les temps de la conjugaison française ont en tout et pour tout l'agrément d'une noria. Ce système, objectera-t-on, aménage des plans, engendre du relief. Je dis — sans prétendre, bien entendu, t'imposer mon point de vue — qu'il a été conçu et mis au point par des comptables minutieux dont la préoccupation essentielle est de tenir à jour le bilan des entrées et des sorties des marchandises qui passent par leurs magasins<sup>1</sup>. Il dissocie la personne en autant de sous-êtres successifs qui s'effacent progressivement à mesure que la noria tourne, jusqu'à n'être plus, à la fin, que l'ombre d'une ombre. Oui, ces temps collent, en effet, aux découpes du jour, de la nuit, entre lesquelles balancent les tristes *moi* du sub-monde. Mais regarde, Isabelle, à quel point l'ancien français se parait de plus de douceur ! Cette langue en effet, possédait des formes composées mais qui, sauf celles du tiroir *j'ai vu*, avaient encore valeur d'aspect. Aussi bien, les écrivains classiques du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle ne s'en servaient-ils pas volontiers pour traduire des rapports d'antériorité. Tous les « traducteurs » (qui trahissent le style des vieux textes) se

1. Par bonheur, l'idiome se retrouve parfois spirituel et se glisse comme une anguille entre les colonnes du Grand Livre. Dans une langue « bien faite » il n'y aurait point de place pour un énoncé aussi ambigu que *Madame est sortie* : n'est-elle pas là ? ou bien est-ce à trois ou quatre heures qu'elle a quitté son appartement ? Incertitude charmante entre l'état et l'action. Il est vrai que le bon peuple remédie bravement à ce qu'il sent une anomalie intolérable. La symétrie, essentielle au sub-monde, lui fait répondre par *Madame est sortie* si l'on veut dire qu'elle n'est pas là et *Madame a sorti* (voire *Madame al'a sortie*) dans l'autre cas. Il arrive que la langue déjoue les calculs des comptables par des ruses encore plus malignes. *Quand ils vieillissaient, ils devenaient difficiles à vivre* racontera dans ses souvenirs une femme qui travaillait dans une maison de retraite. Mais pourrait-elle dire, en parlant de M. Dupont en particulier *quand il vieillissait, il devenait difficile à vivre* ? Impossible.

croient tenus de rétablir des *avait vu*, des *eut vu*, des *aura vu* là où l'original présente des formes simples. Les récits, à cette époque, font songer à des fresques romanes. Les procès qui en constituent la trame s'alignent sans qu'un trompe-l'œil ménage entre eux les intervalles en profondeur que la perspective introduisit plus tard dans les toiles. Le conte en tire infiniment de grâce. Long ou court, chaque épisode y forme un tout. L'auteur ne malmène pas l'auditeur ; il lui laisse courtoisement le loisir de s'insérer dans le cours paisible d'une durée qui s'écoule avec la grâce et la douceur d'un fleuve édénique. On y noue alliance avec des personnages de figure d'abord indéfinie dont les traits se précisent, dont l'âme se compose par degrés. Le souci d'une chronologie exacte qui ne laisse rien à deviner a rompu ce charme. La noria des temps tourne sans répit, les godets tressautent et gémissent d'un bruit grinçant. L'incessant va-et-vient du simple au composé, ce tracassin qui impose des volte-face continuelles, décompose les personnages, me décompose. Tous ensemble, *moi* du sub-monde, nous voilà contraints à penser que, morts de la veille, nous renaissions le lendemain, plus vieux d'un jour, et qu'un surlendemain, dont la venue est inéluctable, accueillera sarcastiquement nos carcasses un peu plus usées que la veille.

Qu'en est-il cependant du *Je*? Vigile, *Je* a pour attribut la permanence. De la durée, il lui revient ce qui en reste une fois retranchés les accidents auxquels le *moi* est soumis. *Je* s'installe dans l'état d'*étant* du dieu des Juifs avant l'articulation des phrases qui introduisirent structure et temps dans le poétique brouillard du *tohu-bohu*. Les apories de la *Genèse* n'ont pas fini de préoccuper ceux qui tiennent la Bible pour Livre de référence. Il ne se passe pas d'année que je ne m'instruise là-dessus à travers telle lecture juive du *Bereshit*, ou en reprenant les communications si suggestives commodément réunies sous le titre *In principio*<sup>1</sup>. Les théologiens butent en particulier sur la phrase où il est dit qu'Elohim créa l'homme à son image<sup>2</sup>. Qui n'a pas

1. *In principio*, Interprétation des premiers versets de la Genèse. Paris, 1973, Études Augustiniennes, 8, rue François I<sup>er</sup> : 1 vol. 307 p. Centre d'études des religions du Livre, Laboratoire associa au C.N.R.S. n° 152.

2. *Genèse I*. 26, d'après l'édition de la Pléiade (trad. Ed. Dhorme).

de face ne peut faire que les traits de la créature humaine rappellent une absence de visage. Le mot du relateur de la Genèse ne s'entend que si Dieu délègue à un élément d'Adam — à son *Je* — tout ou partie de ses propres pouvoirs. De telle sorte qu'Adam se sente, par lui, semblable à Dieu, avec la liberté soit de reconnaître l'existence de son créateur, soit, l'oubliant, de se substituer à lui. *Je* n'a besoin, pour s'exprimer, que d'un signe de langue, variable selon les idiomes, comportant en tout et pour tout, s'il est « verbe », une forme de présent. De même que « Dieu est », *je suis*, *Être*, verbe fondamental impliquant, comme les gens de Port-Royal le rappelaient à propos, la base de tous les états, de toutes les actions sous lesquels « Être » se manifeste. *Je* transcende les catégories qui borneraient son pouvoir. *Je*, permanence pure, dont la bienheureuse indifférence au « devenir » constitue la liberté.

Des linguistes posent que chaque individu renouvelle à un moment de son existence l'acte par lequel les premiers hommes ont tiré parti d'une structure morphologique nouvelle pour parler, c'est-à-dire pour signifier. On peut aller plus loin. Quand le *Je* de l'enfant détermine son « moi », ce corps en tant qu'objet, puis d'autres objets sur lesquels, les ayant créés, il exerce une domination, il renouvelle ainsi le travail de Dieu faisant éclater le tohu-bohu en une infinité de parcelles aux formes différenciées. Et l'essence de ce *Je* humain est d'une qualité supérieure, somme toute, à celle d'Elohim. Il détient en effet le privilège de ne pas se satisfaire du sub-monde qu'il a créé en le découvrant petit à petit. Au septième jour, le dieu de la Genèse se repose béatement dans la certitude que son œuvre est bonne. Cette quiétude, qui le limite, me dispose mal à son égard. Je ne suis d'ailleurs pas seul de ce sentiment. Les Juifs eux-mêmes n'ont pas tardé à souffrir d'un sub-monde imparfait. Il leur est venu l'idée d'un Messie. Or inventer un Messie, c'était prévoir, à leur avantage, une correction de l'œuvre réalisée par leur Seigneur et Maître. On peut croire que certains ressentirent l'urgence de voir ce personnage s'introduire dans leur histoire, puisqu'ils reconnurent en un Jésus descendant de David, l'envoyé providentiel qu'annonçaient leurs Écritures. Livrés à eux-mêmes, les chrétiens issus de la synagogue n'auraient pas conçu le mystère de

la Trinité. Ils récitaient trop souvent le *chema Israel* pour trahir le dogme de l'unicité de Javeh. La thèse de la division de Dieu en trois personnes dut être soufflée à ceux de la diaspora, perméables, eux, aux métaphysiques grecques elles-mêmes influencées par d'antiques mythes.

J'étais enfant que le monothéisme judéo-chrétien, tel qu'on l'enseignait au cathéchisme, me gênait déjà. Qu'un Dieu consentît à ce que son fils assumât les servitudes d'un *moi* — même conservant le pouvoir de ressusciter Lazare par la puissance de son *Je* — me paraissait une cruauté indigne. Mais d'instinct j'en voulais davantage à l'Église d'avoir chronologisé cet avatar divin, d'avoir surajouté un comput au calendrier, d'avoir fixé un jour (Oh ! ce *dies* « jour fixé » des latins, quel signe prémonitoire de déchéance !) pour la commémoration des défunts, un jour pour celle de l'Esprit Saint, comme si, entre ces dates, j'étais libre de ne pas dialoguer avec mes morts ou d'oublier l'existence de l'Esprit ! Déjà l'aversion que m'inspirait la Rome antique rejaillissait sur la forme que la Rome chrétienne avait imposé aux rêves, touchants après tout, des premiers chrétiens. Ce fut pis lorsque mon père, las de me voir renvoyé de lycée en collège et de collège au diable, résolut, bien que protestant de la B.S.P., de me confier aux Jésuites. Béni soit-il d'ailleurs, d'avoir, ce faisant, bravé les retombées du scandale que sa décision causa tant dans sa propre famille, que chez ma grand-mère maternelle, dreyfusarde, imprégnée d'influences républicaines, laïques et franc-maçonnnes. Sur l'échafaud, en effet, on ne m'arracherait pas un mot contre ces éducateurs habiles, ces pédagogues expérimentés, qui en un tournemain me redressèrent. Trois années au Mans, dans leur collège s'écoulèrent aussi vite qu'un jour de félicité pour Adam au jardin d'Eden. Mais comme aucun bonheur n'est parfait, une ombre, ou plutôt une tache imperceptible du genre de celles qui, aux yeux d'un médecin expérimenté, révèlent la lèpre, me tint à distance de la théologie que professaient les Pères. Elle faisait du fixisme un dogme, cette doctrine. Or rien ne m'indisposait plus qu'une création bornée, définitive, ou l'éléphant, l'oiseau, l'homme, suscités tels, demeuraient tels jusqu'à ce qu'Elohim, dans un moment d'ennui ou d'abandon, les expédiait aux oubliettes. Pas plus chez les Jésuites qu'auparavant

la religion catholique ne répondait à un élan profond, à un désir de mon cœur. Les religions, à l'inverse, en tant qu'elles génèrent des rites et par conséquent des formes de poésie et de beauté excitaient ma curiosité. Curiosité tôt satisfaite grâce aux histoires des croyances, des cultes, des mythes, que recélaient les bibliothèques de mes parents. Les Jésuites n'avaient pas été peu surpris de découvrir, clouée au revers de la planche mobile de mon pupitre, à l'étude, à la place d'images pieuses, un calendrier synthétique des célébrations rituelles juives, égyptiennes, grecques, hindoues. Trop tolérants pour taxer cela de « faute » ou de « péché », ils me demandèrent simplement de ranger ailleurs ce papier subversif et me firent cadeau en échange de la reproduction en grand format d'une pitoyable crucifixion. Sans se rendre compte, les chers hommes, qu'une telle image allait rompre à jamais les derniers liens qui pouvaient m'attacher à une religion dolorique, alors que m'invitaient à les rejoindre, là-bas, d'autres formes de croyance mille fois plus aimables que celle-là.

Religions dans lesquelles le pouvoir imaginaire, créateur, fantaisiste, se diversifie en dieux perpétuellement insatisfaits d'eux-mêmes et du sub-monde ; divinités mobiles, artificieuses, portées à la jouissance, se muant aujourd'hui en taureau, serpent, singe, éléphant, demain en chêne ou en pluie d'or ; détentrices des prestiges sous l'empire desquels les hommes n'ont qu'à fermer les yeux pour se sentir transportés dans d'autres mondes. Les philosophes et les historiens étiquetaient « progrès » le passage selon eux nécessaire, inéluctable, du polythéisme au monothéisme qu'à l'inverse je courais allègrement de l'un au multiple. Je m'évadais d'un système où les *moi(s)* subissent la servitude d'être sujets d'un *Je* jahveïque transcendant et m'en formais un, de loin supérieur, où chaque homme, par son *Je*, mérite, selon sa chance, de se diviniser ou d'approcher du moins l'état de dieu.

Les mythologies, telles que les poètes les chantent, embellissent évidemment les contes que le peuple narre et transmet lors des veillées. De ces poètes, ma préférence va aux aèdes voyants, croyants, encore que les témoignages fournis sur les mythes par des historiographes curieux d'antiquités ne soient pas négligeables. Je le dis pour que tu ne te méprennes pas

sur mes intentions. Je n'en ai pas à la foi en tant que telle. Une foi libre, qui se déploie hors de tout appareil dogmatique, une assurance dans les pouvoirs, jamais trompeurs, jamais maléfiques, de la beauté, pourquoi pas ? Je n'en veux qu'à celle des monothéistes, desséchante, étriquée, et aux justifications perverses qu'en proposent théologiens et ulemas. Dans les autres, où Mères, Naiades, Oréades, Génies, demi-dieux habitent les Éléments, les beautés naturelles et celles des arts, sises à leur juste place, prennent sens et valeur. Elles se relaient même pour remédier aux défaillances que les caprices de mon triste *moi* font courir à mon *Je*. Par exemple, *Je* devrait aimer tout ce qui mérite de l'être ; or *moi* se met à la traverse. D'un caractère entier, j'obéis d'enthousiasme à l'attrait de sites qui me captivent. Ainsi en va-t-il de la Bretagne, de Collioure, de St Martin d'Ardèche, du balcon d'Uzès. Nul besoin ici d'un intermédiaire entre eux et mon cœur, il gâcherait mon bonheur, et j'évite de lire sur ces lieux quoi que ce soit qui altérerait ce que m'apporte un contact direct. En revanche je ne risquerais plus un pied, fût-ce contre un empire, sur d'autres territoires réputés beaux, mais à mon sens « pays affreux » pour user d'une dénomination familière aux classiques. Cette hostilité naît-elle de *Je* ou d'eux ? Plutôt d'un antagonisme entre eux et un *moi* rétif, aux décisions duquel *Je* n'a pas la force de résister. Je n'avais nulle prévention à l'égard du Diois, de Sisteron, de Manosque, d'Aubagne, avant que les circonstances me fissent rouler seul, un été, vers Aix. Le projet d'agrémenter ce voyage par un détour dans la Drôme prouve que j'étais, au départ, plein de bonne volonté. Qu'arrivait-il ? Ces pays sentirent les réticences de quelque chose en *moi* qui se cabrait. Leurs divinités telluriques, aériennes, aquatiques me jugeant sans doute indigne, ils prirent les apparences terrifiantes de l'Enfer. Ironiques, les miens me taxent de parti-pris à leur égard. Erreur. L'incompatibilité ne résulte pas, en l'espèce, d'un caprice de *Je* qui serait stupide. Elle a des racines basses, au niveau du sub-monde, et j'en rougirais comme d'un « manque » ou d'une faiblesse si Giono, en compensation, ne m'ouvrait les portes d'une Provence métamorphosée, avec licence de m'annexer en esprit, rempli d'un bonheur fou, une province sans commune mesure avec ces pays réels conquis à la France



par la volonté de ses Rois. Je l'expliquai à l'auteur de *Noé* après qu'il m'eut généreusement proposé de venir consulter sur place ses carnets. « Surtout pas, lui répondais-je en substance. Je tiens trop à ce que le nom de Giono et son œuvre me demeurent des trésors sacrés. Qu'advierait-il, si, comme il est probable, vous découvriez un niais en ma personne ou, plus grave, un sot rendu méchant par le poison corrosif que les *Éléments* de votre pays insinuent dans ses veines ? Correspondons, plutôt ». C'est ce que nous fîmes. Je lui adressai plus tard, alors que R. Ricatte et P. Citron avaient déjà entrepris pour la *Pléiade* l'admirable édition de ses œuvres narratives, deux vues de Collioure griffonnées du Café San Vicens, à l'abri d'une tramontane qui déboussolait ma pauvre girouette de tête nordique. Il voulut bien y répondre, un mois plus tard par un mot affectueux, un des derniers qu'il ait rédigés de sa main, fermement, grassement, avant sa mort. Ces lieux qui me sont interdits, Balbec ou S. Thala, dix pages du *Hussard* ou de l'*Amour fou* compensent au centuple mon dépit de ne pouvoir m'y supporter.

*Eritis sicut dei.* Vous serez comme des dieux. Pas un enfant qui naisse sans être dépositaire de cette promesse. En tout point et se fortifie un *Je*, instrument de leur salut à condition d'être veillé et entretenu. Ce n'est pas dire que ces *Je* soient égaux : il règne entre eux la diversité qu'on observe dans les fleurs. Ni qu'ils atteignent tous à la maturité : endoctrinés par le christianisme romain, les occidentaux ont manifesté très tôt un penchant à tuer cette braise. Tu apprendras cela. Savonarole sur son bûcher, François d'Assise réputé suspect, Fénelon malmené par Bossuet témoignent éloquemment de la méfiance soupçonneuse à laquelle sont en butte la religion du cœur, le mysticisme, la passion. Solidaires dans leurs intérêts, le pape et César veillent à mettre sous cloche le *Je* de leurs sujets au profit de *moi(s)* sociaux pliés sous le joug du travail, du profit, de l'obéissance, du gadget. Or, détenteur d'un feu, l'enfant inquiète les puissances qui régissent le sub-monde. Ces gérants d'affaires nationales, inter- multinationales, s'accommodent mal de petits dieux armés de torches vives. Rappelons-nous la terreur qui les a saisis, en 68, alors que durant trois semaines, à Paris, une explosion de *Je*



ébranla les assises de la société bourgeoise. Un système de dressage perfectionné peut, hélas — l'expérience le prouve — venir à bout du génie que chaque enfant porte en lui. Venir à bout, c'est-à-dire réduire l'individu en l'abandonnant aux pulsions grossières de son *moi*, condamner l'art à l'imitation, au réalisme prolétarien (qui ne vaut pas mieux que le réalisme bourgeois), soumettre la création aux règles (ces règles dont on aimerait que ce fût La Fontaine qui ait dit qu'elles ont toujours quelque chose de mort)<sup>1</sup>, faire des devoirs des pénitences et de l'ennui une joie, traquer la pensée libre, torturer les « contestataires » ou du moins en peupler les hôpitaux psychiatriques et les camps... Le joyeux sub-monde qui t'attend, Isabelle, si tu n'y veilles ! Ne perds pas courage cependant. Les pourpiers vont encore fleurir, cet été ; chaque saison tient ses promesses ; partout des enfants naissent et, avec eux, la promesse d'une germination de *Je* qu'on voudrait, cette fois, indomptables.

J'entamais ces notes à Paris. Je les termine aux Caranques, face à Collioure, les yeux brûlés par un soleil de feu qui décline en direction des Albères, ébloui par les gerbes que le ressac soulève au pied du môle et, plus loin, autour de la pyramide rocheuse au-delà de laquelle se niche l'anse de Porteil. Demain, avant de quitter ce pays, je me rendrai en pèlerinage à l'église, mettre un franc dans le tronc qui actionne l'illumination du haut retable. Un lieu étrange, cette église, faite pour moi (qui ne hante guère en général cette sorte d'édifices). Car en plus du retable, il faut voir encore, dans la première niche à gauche du maître autel, un Christ hippie complètement dans les vaps qui vous tend un cratère où bouillonne l'ambrosie. Là, des Hindous se sentiraient chez eux, tant ce cadre, par ses ors et ses courbes baroques, évoque un temple dédié à Vishnou ou à Çiva. Jamais église ne fut moins monothéiste que celle-là. Il m'arrive en rêve d'en être le desservant et d'y accueillir Hanuman et Ganesh à la tête d'une

---

1. On ne sait au juste, en effet, qui rédigea la préface au *Recueil de poésies chrétiennes et diverses. Dédié à Monseigneur le Prince de Conti* (1671). Pour notre bonheur, Pierre Clarac l'a reproduite au nombre des pièces attribuées à La Fontaine, dans sa remarquable édition des *Œuvres diverses* du poète (Paris, Bibliothèque de la Pléiade). C'est là qu'on lit : « Il faut donc s'élever au-dessus des règles qui ont toujours quelque chose de sombre et de mort (p. 776) ».

procession d'animaux faés. Je les entends proclamer la bonne nouvelle: *Détruire, dit-elle... et que tout ait un nom nouveau*, ces mots qui réveillent un *Je* auquel un *moi* usé, jaloux, livre de dures batailles. Ici, je le sais, les dieux aménageraient une base d'où reconquérir leurs royaumes, si d'aventure leurs ennemis du sub-monde parvenaient à les en déloger. Mais qui peut vaincre les dieux? Ceux qui règnent sur Collioure sont éternels. Retourne donc aux Caranques, Isabelle! Belle comme tu es, ils te prendront en amitié, t'inviteront à partager leur compagnie. Tu as la vie pour inventer, peut-être, avec eux des merveilles jamais encore lues, vues, entendues; ou du moins pour jouir de celles qu'ils créeront dans la connaissance de ton attente, de tes désirs. Je ne te laisse pas seule en m'éloignant de toi. Ils sont là, dans l'église, un de leurs recès favoris, prêts à t'accueillir, amoureux qu'ils sont, toujours, d'une fleur sauvage qui s'épanouit aux âpres caresses du vent.

# Un Fonds Simenon à Liège

par M. Louis DUBRAU

Le 3 novembre 1977 a été inauguré à l'Université de Liège le *Fonds Simenon*, vaste ensemble comprenant non seulement les œuvres éditées de l'écrivain, mais ses documents, ses archives, ainsi que les bandes magnétiques sur lesquelles il enregistre ses dictées quasi quotidiennes depuis qu'il a renoncé au roman.

Ainsi que le soulignèrent M. E. H. Betz, Recteur de l'Université de Liège, et M. Maurice Piron, Président du Centre Georges Simenon, il n'est pas courant qu'un écrivain se dépouille aussi totalement de son vivant. Mais Georges Simenon a tenu à marquer ainsi sa reconnaissance à l'égard de l'Université de Liège qui, en 1973, lui avait attribué le titre de docteur *honoris causa*.

Son intention n'était, au début, que « d'aider le futur centre à réunir un certain nombre de documents ». Par la suite, après de fréquents échanges de correspondances avec Maurice Piron, au cours desquelles s'élaborèrent progressivement les statuts du Centre d'Études, et témoignant de plus en plus de sympathie pour l'équipe liégeoise, Simenon décida de réunir toute sa documentation au Centre d'études de l'Université. C'est ainsi que le 8 juin 1977, par acte notarié, il déclarait faire don, irrévocablement, de ses archives à l'Université de Liège, ajoutant *qu'il continuerait à envoyer au Centre d'Études tous autres documents, originaux, cassettes, ouvrages le concernant, études, films, critiques, correspondances, éditions nouvelles au fur et à mesure de leur entrée en sa possession.*

Prenant la parole après le Recteur E. H. Betz, Maurice Piron tint à souligner la valeur de ce legs et à rappeler la notoriété mondiale de l'écrivain liégeois que d'aucuns qualifient de « populaire » à cause de ce qu'André Gide appelait : un curieux malentendu.

Avant de lever la séance, à laquelle assistaient en lieu et place de Simenon, M<sup>me</sup> Joyce Pache-Aitken, sa fidèle collaboratrice, de nombreuses personnalités et un public curieux des documents mis à sa portée, on put entendre, par le truchement d'un texte improvisé devant son magnétophone, Georges Simenon rappeler pourquoi il avait tenu à ce que le Centre d'études, destiné à s'accroître au fil des temps, créé à l'intention des amateurs et des chercheurs, ait son siège à l'Université de Liège.

# Chronique

## Séances mensuelles de l'Académie

Au cours de sa séance mensuelle du 8 octobre, l'Académie a décerné le prix Auguste Michot à M. Paul Neuhuys pour son recueil *Octavie*.

Elle a attribué, sur proposition de la Commission consultative du Fonds national de la Littérature, à plusieurs manuscrits, des subventions d'aide à l'édition.

Réunie le 12 novembre, l'Académie a élu par acclamations son bureau pour 1978. M<sup>me</sup> Louis Dubrau sera directeur et M. Willy Bal, vice-directeur. L'Académie a renouvelé de même le mandat de MM. Carlo Bronne et Joseph Hanse, comme membres de la Commission administrative.

L'Académie a entendu une communication de M. Joseph Hanse : *Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Charles De Coster*. Le texte de M. Hanse paraît dans ce bulletin. Enfin, l'Académie a décerné le prix Malpertuis à M. Georges Thinès pour son récit *L'Œil-de-fer*.

Le 3 décembre, l'Académie a organisé une séance publique dont les textes sont publiés ici.

Le 10 décembre, l'Académie a entendu une communication de M. André Goosse : *Le genre et le sexe dans le langage*.

Elle a décerné le prix Vaxelaire à M<sup>me</sup> Véra Feyder pour sa pièce *Emballage perdu* et le prix Georges Lockem à M. Daniel De Bruycker pour *Intervers Univertis*.

L'Académie a approuvé les propositions d'aide à l'édition, présentées par la Commission consultative du Fonds national de la Littérature.

## Divers

À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Écrivains Belges de langue française, une séance académique a été organisée le

5 octobre 1977 à l'Hôtel de Ville de Bruxelles en présence de S. M. la Reine. Après l'allocution de M. Roger Foulon, président de l'A.E.B., M. Georges Sion a salué l'Association Jubilaire au nom de l'Académie et du PEN. Club français de Belgique.

M. Georges Sion a pris la parole à Londres, le 11 novembre lors de la remise du prix du Christopher Ewart-Biggs Memorial, dans le jury duquel il siège pour la Belgique aux côtés de MM. Graham Greene pour la Grande-Bretagne et Maurice Schumann pour la France.

# Table des matières

TOME LV - ANNÉE 1977

## SÉANCES PUBLIQUES

### SÉANCE PUBLIQUE DU 19 FÉVRIER 1977

Réception de M. Mircea ELIADE .....	5
Discours de M. Marcel LOBET .....	5
Discours de M. Mircea ELIADE .....	18

### SÉANCE PUBLIQUE DU 18 JUIN 1977

Réception de M <sup>me</sup> Jeanine MOULIN .....	180
Discours de M. Jean TORDEUR .....	180
Discours de M <sup>me</sup> Jeanine MOULIN .....	193
Réception de M. André GOOSSE .....	206
Discours de M. Maurice PIRON .....	206
Discours de M. André GOOSSE .....	213

### SÉANCE PUBLIQUE DU 3 DÉCEMBRE 1977

Discours de M. Carlo BRONNE .....	321
Discours de M. Jean d'ORMESSON .....	330
Discours de M. Jean-Maurice DEHOUSSE .....	338

## CEUX QUI NOUS QUITTENT

MARCEL THIRY. Textes de MM. Maurice PIRON et Carlo BRONNE .....	169
--	-----

## COMMUNICATIONS

## LE RÔLE DE L'INTELLIGENCE DANS L'ŒUVRE DE FERNAND CROMMELYNCK

- Communication de M<sup>me</sup> Jeanine MOULIN à la séance mensuelle du 12 mars 1977..... 29

## MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES ET TOLÉRANCES GRAMMATICALES

- Communication de M. Joseph HANSE à la séance mensuelle du 12 mars 1977 ..... 42

## UN MAX HAVELAAR BELGE: « FÉLIX BATEL OU LA HOLLANDE À JAVA » DE JULES BABUT (1869), par Roland MORTIER . . . .

222

## QU'EST-CE QU'UN BELGICISME ?

- Communication de M. André GOOSSE à la séance mensuelle du 10 septembre 1977 ..... 345

## NOUVEAUX REGARDS SUR CHARLES DE COSTER ET SES RAPPORTS AVEC FÉLICIEEN ROPS

- Communication de M. Joseph HANSE à la séance mensuelle du 12 novembre 1977 ..... 368

## TEXTES

## CONTREFACTEURS ET CONTREFAÇONS BELGES

- par M. François GODEFROID ..... 73

## PERSONNES ET PERSONNAGES — UNE ANALYSE DE « VAGABONDS » DE RIMBAUD

- par M. André GUYAUX..... 108

## HOMMAGE À GUSTAVE VANWELKENHUYZEN

- Allocution de M. Paul DELSEMME ..... 126  
Allocution de M. Roland MORTIER ..... 129



---

Allocution de M. Jacques DETEMMERMAN .....	140
Remerciements de M <sup>me</sup> VANWELKENHUYZEN .....	146

## LES QUATRE-VINGTS ANS DE MARCEL THIRY

Allocution de M. Maurice PIRON .....	149
Réponse de Marcel THIRY .....	153
Variations sur le temps et les temps par M. Robert-Léon WAGNER.....	000
Un Fonds Simenon à Liège par M <sup>me</sup> Louis DUVRAU .....	000

## CHRONIQUES

Séances mensuelles de l'Académie. Divers .....	156, 307, 000
Table générale des matières du tome LV .....	000
Catalogue des ouvrages publiés .....	158, 309, 000

## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES

- ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. — 1972 . . . . . 150 fr.
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 . . . . . 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 . . . . . 400,—
- ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 74 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'*Annuaire* sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble, Henri Davignon, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht,

- Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Edouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofor Nyrop, Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario Roques, Jacques Salverda de Grave, Fernand Severin, Henri Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Vallotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den Bosch, Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol. 14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque volume . . . . . 400,—
- ACTES du Colloque Baudelaire**, Namur et Bruxelles 1967, publiés en collaboration avec le Ministère de la Culture française et la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne (Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Maurice-Jean Lefebve, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Edith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p. — 1968 . . . . . 250,—
- ANGELET Christian.** — *La poésie de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 . . . . . 200,—
- BAYOT Alphonse.** — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 . . . . . 300,—
- BERVOETS Marguerite.** — *Œuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 . . . . . 280,—
- BEYEN Roland.** — *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*. Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. — 1971 Réimp. 1972 . . . . . 480,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.**  
**Tome 1 (A-Des)** établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de VII-304 p. — 1958 . . . . . 200,—  
**Tome 2 (Det-G)** établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XXXIX-219 p. — 1966 . . . . . 300,—  
**Tome 3 (H-L)** établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUGER. 1 vol. in-8° de XIX-310 p. — 1968 . . . . . 300,—

- Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8°, 468 p. — 1972 . . . . . 350,—
- BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français de Belgique. 1 br. in-8° de 36 p. — 1968 . . . . . 60,—
- BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 . . . . . 250,—
- BOUMAL Louis. — *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 250,—
- BRAET Herman. — *L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1886-1900*. 1 vol. in-8° de 203 p. . . . . 250,—
- BRONCKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933 . . . . . 350,—
- BRUCHER Roger. — Maurice Maeterlinck. *L'œuvre et son audience*. Essai de bibliographie 1883-1960. 1 vol. in-8° de 146 p. — 1972 (épuisé) . . . . . 180,—
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 . . . . . 350,—
- CHAINAYE Hector. — *L'Ame des choses*. Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 . . . . . 200,—
- CHAMPAGNE Paul. — *Nouvel essai sur Octave Pirmex*. I. *Sa vie*. 1 vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 . . . . . 250,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique, (1816-1850)*. I. *La Bataille romantique*. 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931 . . . . . 480,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique, (1816-1850)*. II. *Vers un Romantisme national*. 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948 . . . . . 480,—
- CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastoralle (1594)*. 1 vol. in-8° de 116 p. — 1959 . . . . . 160,—
- CHRISTOPHE Lucien. — *Albert Giraud. Son œuvre et son temps*. 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 . . . . . 200,—
- Pour le Centenaire de COLETTE*, textes de Georges Sion, Françoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, 1 plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques Gailliard. 80,—
- COMPÈRE Gaston. — *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck*. 1 vol. in-8° de 270 p. — 1955 (épuisé) . . . . . 300,—
- CULOT Jean-Marie. — *Bibliographie d'Émile Verhaeren*. 1 vol. in-8° de 156 p. — 1958 . . . . . 200,—

- DAVIGNON Henri. — *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel* (Lettres inédites). I vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955. 100,—
- DAVIGNON Henri. — *Charles Van Lerberghe et ses amis*. I vol. in-8° de 184 p. — 1952 . . . . . 220,—
- DAVIGNON Henri. — *De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux*. I vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 . . . . . 250,—
- DEFRENNE Madeleine. — *Odilon-Jean Périer*. I vol. in-8° de 468 p. — 1957 . . . . . 480,—
- DE REUL Xavier. — *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). I vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 . . . . . 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour*. I. *Cassandre*. I vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 . . . . . 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour*. II. *De Marie à Genève*. I vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 . . . . . 350,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour*. III. *Du poète de cour au chanfre d'Hélène*. I vol. in-8° de 415 p. — 1959. 450,—
- DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 . . . . . 150,—
- DOUTREPONT Georges. — *Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*. I vol. in-8° de 169 p. — 1938. 200,—
- DUBOIS Jacques. — *Les Romanciers français de l'Instantané au XIX<sup>e</sup> siècle*. I vol. in-8° de 221 p. — 1963 . . . . . 250,—
- ÉTIENNE Servais. — *Les Sources de « Bug-Jargal »*. I vol. in-8° de 159 p. — 1923 . . . . . 220,—
- FRANÇOIS Simone. — *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus). I vol. in-8° de 115 p. — 1956. (épuisé) 160,—
- GILLIS Anne-Marie. — *Edmond Breuché de la Croix*. I vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 . . . . . 220,—
- GILSOUL Robert. — *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*. I vol. in-8° de 418 p. — 1936 . . . . . 480,—
- GILSOUL Robert. — *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*. I vol. in-8° de 342 p. — 1953 . . . . . 380,—
- GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 . . . . . 220,—
- GUIETTE Robert. — *Max Elskamp et Jean de Bosschère*. Correspondance. I vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 . . . . . 100,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *La poésie de Van Lerberghe*. Essai d'exégèse intégrale. I vol. in-8° de 247 p. — 1962 (épuisé) . . . . . 300,—

- GUILLAUME Jean S.J. — *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 . . . . . 350,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*, 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 . . . . . 150,—
- GUILLAUME Jean S.J. — « *Les Chimères* » de Nerval. Édition critique. 1 vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte . . . . . 220,—
- HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII<sup>e</sup> siècle et Médecinaire Namurois du XIV<sup>e</sup>* (manuscrits 815 et 2700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 . . . . . 280,—
- HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 . . . . . 200,—
- HOUSSA Nicole. — *Le souci de l'expression chez Colette*. 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 . . . . . 250,—
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 . . . . . 200,—
- JAMMES Francis et BRAUN Thomas. — *Correspondance* (1898-1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1972 . . . . . 300,—
- KLINKENBERG Jean-Marie. — *Style et Archaïsme dans la légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*, 2 vol., in-8°, 425 p. + 358 p., 1973 . . . . . 650,—
- LECOQ Albert. — *Œuvre poétique*. Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p. . . . . 480,—
- LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 (épuisé) . . . . . 180,—
- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 . . . . . 380,—
- MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 . . . . . 160,—
- MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935 . . . . . 480,—
- MORTIER Roland. — *Le Tableau littéraire de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1 vol. de 14 × 20 de 145 p. — 1972 . . . . . 180,—
- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck*, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire, 332 p. in-8°, plus iconographie — 1974 . . . . . 320,—

- NOULET Émilie. — *Le premier visage de Rimbaud*, nouvelle édition revue et complétée, 1 vol. 14 × 20, 335 p. — 1973 . 300,—
- OTTEN Michel. — *Albert Mochel. Esthétique du Symbolisme*. 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 . . . . . 320,—
- PAQUOT Marcel. — *Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. 1 vol. in-8° de 224 p. 280,—
- PICARD Edmond. — *L'Amiral*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 . . . . . 150,—
- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 p. — 1932 . . . . . 400,—
- POHL Jacques. — *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. — 1 vol. in-8° de 248 p. — 1962 . . . . . 300,—
- REICHERT Madeleine. — *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933 320,—
- REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959 . . . . . 250,—
- REMACLE Madeleine. — *L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust*. 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954 . . . . . 280,—
- RENCHON Hector. — *Études de syntaxe descriptive*. Tome I : *La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969 . . . . . 280,—  
Tome II : *La syntaxe de l'interrogation*. 1 vol. in-8° de 284 p. — 1967. Réimpression en 1969 . . . . . 350,—
- ROBIN Eugène. — *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 . . 280,—
- RUELLE Pierre. — *Le vocabulaire professionnel du houilleux borain*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953 . . . . . 280,—
- SANVIC Romain. — *Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête*. Introduction et notices de Georges Sion. 1 vol. in-8° de 382 p. . . . . 450,—
- SCHAEFFER Pierre-Jean. — *Jules Destrée*. Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962 . . . . . 480,—
- SEVERIN Fernand. — *Lettres à un jeune poète*, publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 312 p. — 1960 180,—
- SOREIL Arsène. — *Introduction à l'histoire de l'Esthétique française* (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. — 1966 . . . . . 220,—
- SOSET L. L. — *Introduction à l'œuvre de Charles De Coster*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937 . . . . . 250,—

- TERRASSE Jean. — *Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or*. I vol. in-8° de 319 p. — 1970 . . . . . 400,—
- THOMAS Paul-Lucien. — *Le Vers moderne*. I vol. in-8° de 274 p. — 1943 . . . . . 300,—
- VANDRUNNEN James. — *En pays wallon*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935 . . . . . 200,—
- VANWELKENHUYZEN Gustave. — *L'influence du naturalisme français en Belgique*. I vol. in-8° de 339 p. — 1930 . . . . . 380,—
- VANWELKENHUYZEN Gustave. — *Histoire d'un livre : « Un Mâle », de Camille Lemonnier*. I vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961 . . . . . 220,—
- VANZYPE Gustave. — *Itinéraires et portraits*. Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. I vol. 14 × 20 de 184 p. — 1969 . . . . . 200,—
- VERMEULEN François. — *Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)*. I vol. in-8° de 100 p. — 1935 . . . . . 140,—
- VIVIER Robert. — *L'originalité de Baudelaire* (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). I vol. in-8 de 296 p. — 1965 . . . . . 350,—
- VIVIER Robert. — *Et la poésie fut langage*. I vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954. Réimpression en 1970 . . . . . 280,—
- VIVIER Robert. — *Traditore*. I vol. in-8 de 285 p. — 1960. . . . . 350,—
- « LA WALLONIE ». — *Table générale des matières* (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — I vol. in-8° de 44 p. — 1961 . . . . . 95,—
- WARNANT Léon. — *La Culture en Hesbaye liégeoise*. I vol. in-8° de 255 p. — 1949 . . . . . 300,—
- WILLAIME Élie. — *Fernand Severin. — Le poète et son Art*. I vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941 . . . . . 250,—

## VIENT DE PARAÎTRE

- PIELTAIN Paul. — *Le Cimetière marin de Paul Valéry* (essai d'explication et commentaire). I vol. in 8° de 324 p. — 1975. . . . . 400,—

*En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part.*

*Le présent tarif annule les précédents.*